

METEOROLOGIE
Nuageux et chutes de neige, plus froid.
Min.: 25 — Max.: 40

FETE DU JOUR
SAINT NICAISE

Les libraires
F. PILON INC.
Accessoires de bureau
Papeterie - Dactylographes

Gracieuseté de
Shearer Lumber
Co. Ltd.
MONTREAL

10¢

L'accord s'étant fait finalement sur la composition du comité DÉSARMEMENT: les négociations vont reprendre sans délai

NATIONS UNIES. New York. — Les négociations sur le désarmement général, interrompues depuis un an et demi, vont reprendre prochainement, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. L'Union soviétique et les États-Unis ont en effet réussi, après plusieurs mois de discussions souvent acrimonieuses, à s'entendre sur la composition de l'organisme

de négociation. Dans un geste de rare unanimité, les deux gouvernements ont déposé hier un projet de résolution devant la Commission politique de l'Assemblée générale. Il paraît assuré que la commission puis l'Assemblée elle-même approuveront unanimement ce projet et conséquemment on peut considérer dès maintenant que la reprise des

négociations sur le désarmement est chose certaine. Washington et Moscou proposent la formation d'un comité de dix-huit membres, chargé de reprendre sans délai les négociations et de présenter un premier rapport à l'ONU, le 1er juin prochain. On se rappelle que la dernière tentative de conclure un accord Est-Ouest sur le désarmement a échoué en juin 1960 lorsque les cinq délégations des pays

communistes ont abruptement quitté la salle de conférence; les négociations avaient duré à peine trois mois et aucun progrès sérieux n'avait été accompli.

LA PAROLE AUX NEUTRES

Cette fois, il ne s'agira plus de négociations purement Est-Ouest. Les négociations entre pays occidentaux et pays communistes: les E.-U. et l'URSS ont en effet réussi finalement à s'entendre sur la composition d'un comité non plus seulement de dix mais de dix-huit mem-

bres. Les huit nouveaux membres sont des États considérés en gros comme "non engagés": Birmanie, Inde, République arabe unie, Éthiopie, Nigéria, Brésil, Mexique, Suède. Les dix membres de l'ancien comité se retrouvent dans le nouveau: États-Unis, France, Gde-Bretagne, l'Italie, Canada, Union soviétique, Pologne, Tchécoslovaquie, Roumanie et Bulgarie.

OBJECTIF: DESARMEMENT GENERAL

On sait que le 20 septembre dernier, les E.-U. et l'URSS

soumettaient à l'Assemblée générale, qui les approuvait, les principes généraux qui devaient guider les négociations ultérieures sur le désarmement. Le nouveau projet de résolution déposée hier invite l'Assemblée: 1) à recommander que les négociations nouvelles sur le désarmement s'inspirent de ces principes; 2) à approuver la composition du comité telle que soumise par Moscou et Washington; 3) à demander que le nouveau comité se mette à l'œuvre sans retard et ait comme objectif principal un accord

sur le désarmement général et universel assorti d'un contrôle international efficace; 4) à demander que le comité soumette à l'Assemblée générale le plus tôt possible un projet d'accord en ce sens et que ce comité présente, quoi qu'il arrive, un premier rapport sur l'état de ses travaux au plus tard le 1er juin 1962. Les dix-huit membres proposés par MM. Stevenson et Zorine, déjà présentés, ont tous accepté de faire parti du nouveau comité du désarmement.

Marcel Chaput: l'indépendance ne regarde pas les Anglais...

"Si, jusqu'à présent, nous avons accompli quelque chose, c'est d'avoir permis que le dialogue sur l'indépendance de la nation canadienne française s'engage. Car seul le dialogue calme et serein entre tous les Canadiens français, tant ceux des minorités que ceux du Québec, pourra mener à la découverte des moyens à prendre pour sauver ce peuple canadien français dont nous sommes". C'est ce qu'affirmait hier soir M. Marcel Chaput devant un auditoire du Comité des droits civils qui avait organisé en son honneur un dîner à \$25 le couvert. A l'issue du banquet qui réunissait un peu moins d'une centaine de personnes un chèque de plusieurs centaines de dollars a été remis au président du RIN.

Après avoir remercié les membres du Comité des droits civils, M. Chaput a annoncé que dorénavant il n'acceptera plus "l'invitation à parler de notre indépendance devant des groupes de langue anglaise. L'indépendance de la nation canadienne-française est un sujet qui ne concerne que les Canadiens français et nous entendons dorénavant n'en discuter qu'entre nous. En ceci, nous agissons comme tous les peuples libres de la terre, peuples qui trouveraient indécents de discuter du problème de leur souveraineté devant des auditoires étrangers".

LE CAS DES MINISTRES

Parlant du dialogue nécessaire, M. Chaput a remarqué que celui-ci est loin d'être engagé avec les ministres fédéraux de langue française qui, "pour assurer leur présence électorale, prononcent des discours contre le séparatisme sans se rendre compte qu'en agissant ainsi, ils se rendent odieux devant leurs compatriotes de langue française, et méprisés aux yeux de leurs confrères-ministres de langue anglaise".

"On croira en la sincérité de M. Pierre Sévigny, ministre associé de la défense nationale, mon ancien ministre, quand il mettra son siège ministériel en jeu contre la reconnaissance officielle et publique du français dans les forces armées".

"On croira en la sincérité de M. Léon Balcer, ministre des transports, quand il mettra son siège ministériel en jeu contre la reconnaissance officielle et publique du droit des Canadiens français de travailler en leur langue à la Commission du service civil de ce qui est censé être leur pays".

DROITS CIVILS

Le président du comité des droits civils, Me Gérard Le Gault a de son côté déclaré: "Au Canada français les libertés publiques, pour être efficacement protégées, requièrent l'adoption par le gouvernement de la province de Québec d'une charte des droits de l'homme et la mise en vigueur d'un département des Droits civils chargé de faire enquête dans le cas de violation de ces libertés et de prendre les poursuites nécessaires tout comme en droit criminel".

Un libéral bat un NPD en Saskatchewan

WEYBURN (Saskatchewan) — M. J. H. Staveley (libéral) a défait hier le candidat du Nouveau parti démocratique dans la circonscription de Weyburn, représentée durant 17 ans à l'Assemblée législative de la Saskatchewan par l'ex-premier ministre T. C. Douglas. La démission de M. Douglas, devenu leader national du NPD, avait nécessité cette consultation partielle. Ancien maire de Weyburn, M. Staveley a recueilli 4,255 voix contre 3,795 voix à M. Oran D. Reiman.



Indécision des conservateurs sur les élections

OTTAWA. — M. John Diefenbaker, qui vient de rentrer d'une visite de cinq jours dans sa circonscription électorale, doit présider aujourd'hui une réunion du cabinet fédéral.

On s'attend que M. Diefenbaker apporte devant les membres de son gouvernement un point de vue nouveau sur les tendances politiques actuelles des Prairies à la suite de sa visite à Saskatoon et à Prince-Albert. Ses partisans de l'Ouest sont très favorables à des élections générales anticipées et croient que la période la plus favorable pour se faire réélire sera celle de mars ou d'avril. Mais les conservateurs-progressistes de l'Ontario et de l'Est ne voient pas d'un oeil aussi favorable que leurs alliés de l'Ouest l'approche d'élections anticipées et ils craignent que les conditions économiques au printemps prochain ne soient pas aussi favorables à leurs réélection que celles qui promettent de prévaloir l'automne prochain.

OTAN: l'impasse persiste

PARIS. — Comme il était à prévoir, les quinze pays membres de l'Alliance Atlantique n'ont pu s'entendre hier sur la stratégie à adopter devant l'Union soviétique dans la présente crise de Berlin. Appuyé par le ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, le secrétaire d'Etat américain Dean Rusk a vainement tenté de persuader le gouvernement français de se rallier à l'idée de négociations prochaines avec l'Union soviétique.

M. Rusk a non seulement fait un long plaidoyer en ce sens au cours de la réunion du Conseil ministériel mais il s'est rendu à l'Élysée pour conférer avec le président de Gaulle pendant près d'une heure. Il n'a apparemment pas réussi à ébranler le chef de l'Etat français. Les ministres vont poursuivre aujourd'hui leur discussion sur Berlin, avant d'examiner les grands problèmes de l'Afrique et de l'Asie mais il apparaît déjà qu'ils seront incapables de s'entendre sur une formule d'action commune.

Rusk: même si les chances sont minimes... La France est apparemment seule à s'opposer à l'ouverture de négociations: tous les autres gouvernements — encore que plusieurs le fassent sans enthousiasme et sans guère d'espoir — soutiennent le projet anglo-américain pour que l'Occident s'efforce au moins de savoir s'il y a quelque possibilité d'entamer des négociations sérieuses avec Moscou afin de régler le problème de Berlin.

M. Rusk a reconnu lui-même que les chances de succès des éventuelles négociations sont très minces et que l'Occident ne peut faire de concessions importantes: il a promis que les États-Unis ne sacrifieront jamais les droits de l'Occident à Berlin, droits des deux accords d'après-guerre, défendront la

liberté politique et économique intégrale de Berlin-ouest ainsi que la liberté d'accès des puissances occidentales à cette ville. Cependant, a-t-il ajouté, un quelconque modus vivendi est peut-être possible: il faut le chercher par tous les moyens, explorer toutes les voies possibles vers un arrangement si ce n'est le risque croissant de la guerre mondiale".

Green: présence de l'ONU à Berlin

La position de Rusk a été soutenue avec plus ou moins de vigueur par les ministres britannique, allemand, canadien, des affaires étrangères, ainsi que par M. Spaak, de Belgique. Ce dernier a déclaré: "Nous avons fait suffisamment de son-

dages: maintenant, nous devons négocier s'il y a la moindre chance de le faire". Le ministre canadien, M. Green, pour sa part, après avoir affirmé le besoin et l'urgence de négociations, a souligné avec insistance l'intérêt que présenterait une "présence des Nations Unies" sous une forme quelconque à Berlin. Il a demandé que cette proposition — d'ailleurs appuyée par certains experts occidentaux — soit étudiée attentivement. Le siège de l'ONU pour l'Europe pourrait par exemple être transféré de Genève à Berlin, de même que le siège d'autres grands organismes internationaux, a dit M. Green, qui voit une forme supplémentaire de protection pour Berlin.

Eichmann méprise toute clémence

JERUSALEM. — Adolf Eichmann a refusé avec mépris de recourir à un plaidoyer de clémence, hier. Il a déclaré que le verdict prononcé contre lui a comme base une méprise. La poursuite a réclamé contre l'accusé la peine de mort pour sa participation au massacre de millions de Juifs. Selon Eichmann il est injuste de lui imputer à lui seul la responsabilité du massacre de 6,000,000 de Juifs.

Les trois juges qui forment le tribunal prononceront leur sentence demain. "Je demanderais volontiers pardon au peuple juif. Je courbe la tête de honte, mais, à la lumière du jugement qui pèsera sur moi, l'on pourrait crier à l'hypocrisie".

En tournant les yeux vers ses juges, Eichmann a poursuivi: "J'ai la profonde conviction que je souffre pour d'autres. Je dois porter le fardeau que m'impose le sort".



C'est avec acharnement que les troupes katangaises résistent aux forces de l'ONU. Neuf jours après le début des hostilités, les "casques bleus" n'ont pas encore réussi à vaincre. (Téléphoto UPI)

KATANGA: L'ISSUE DE LA BATAILLE SE DECIDE CES JOURS-CI

L'ONU bombarde Elisabethville — Les alliés occidentaux sont profondément divisés: les E.-U. refusent de demander un cessez-le-feu

ELISABETHVILLE. — La guerre du Katanga a atteint son point culminant: on devrait savoir avant la fin de la semaine si le contingent international a réussi à écraser le gros de la résistance katangaise. Hier, l'aviation de l'ONU a effectué sur la capitale le bombardement le plus violent depuis le début des hostilités, voici dix jours. Les chasseurs à réaction et les bombardiers volant à faible altitude ont, en plusieurs vagues, pendant près de deux heures, lâché leurs roquettes et dirigé le feu de leurs mitrailleuses sur les principaux points tenus par l'armée katangaise ainsi que sur le quartier industriel d'Elisabethville.

Il semble que ce bombardement ait été le prélude à une offensive générale des forces terrestres de l'ONU dont les effectifs dépassent maintenant cinq mille hommes et qui reçoivent sans arrêt des renforts et des armements. Au siège de l'Organisation internationale à New-York, on paraît résolu à ignorer les appels pour un cessez-le-feu (lancés notamment par la Grande-Bretagne et par la Belgique) et à écraser la résistance des troupes katangaises. L'ONU n'a fourni aucun renseignement sur le nombre des victimes du bombardement mais le ministre katangais de l'information a annoncé que sept civils avaient été tués et une trentaine, blessés. La veille, mardi, les forces de l'ONU avaient déclenché un violent feu de mortiers mais la plupart des 200 obus étaient tombés sur

des objectifs non militaires faisant apparemment de nombreuses victimes.

ULTIME APPEL DE TSCHOMBE

De son côté, le président Moïse Tschombe a lancé ce qu'il a qualifié de "dernier appel au monde libre" en déclarant qu'une offensive générale des forces de l'ONU était imminente. "Le monde constatera demain que les Katangais savent vaincre ou périr", a-t-il affirmé. D'après des porte-parole de l'ONU, Tschombe aurait réussi à faire venir des renforts pour son armée et sa gendarmerie; les observateurs estiment toutefois que le temps joue maintenant contre le régime sécessionniste, car la puissance militaire du contingent international ne cesse de croître.

E.-U. GDE-BRETAGNE: OPPOSITION TOTALE

NATIONS UNIES, N.-Y. — L'opposition est désormais totale entre les États-Unis et la Grande-Bretagne (appuyée par la France) au sujet de l'action militaire des Nations Unies au Katanga. Le gouvernement américain a en effet catégoriquement refusé hier de s'associer à un appel solennel lancé par la Grande-Bretagne en vue de la conclusion d'un accord de cessez-le-feu au Katanga.

Voir page 2: L'ONU bombarde



Elections, aujourd'hui dans Chambly et J.-C.

LESAGE: "ALLEZ VOTER!"

M. Jean Lesage a demandé avec instance hier aux citoyens de Chambly et de Jacques-Cartier d'aller voter aujourd'hui.

"Je sais, a dit le premier ministre, que le 14 décembre, c'est un peu le temps des fêtes, mais cette date a été choisie pour les élections complémentaires parce que nous croyons que les électeurs de ces deux comtés avaient un droit strict d'être représentés à l'Assemblée législative dès l'ouverture de la session". Cette dernière, on le sait, doit débiter le 9 janvier.

"Puis-je demander aux électeurs de ces deux circonscriptions, a poursuivi M. Lesage, d'user de ce droit, en aussi grand nombre que possible, afin que les élus arrivent au Parlement avec le plus clair et le plus convaincant des mandats démocratiques".

Comtés populaires

Les deux comtés de Chambly et Jacques-Cartier comptent parmi les plus populaires de la province. Dans Chambly, où plus de 70,000 électeurs sont enregistrés, le candidat officiel du parti libéral est Me Pierre Laporte, avocat et journaliste de carrière, longtemps correspondant du DEVOIR à Québec. Dans Jacques-Cartier, un comté de 113,000 électeurs, la bannière libérale est portée par Mme Claire Krikland-Casgrain.

Quatre autres candidats font la lutte à M. Laporte, soit MM. Oliva Bedard, indépendant, de la cité de Jacques-Cartier, Roger Bédard, aussi indépendant et de la même ville, H.-Georges Grenier, du Capital familial, d'Outremont et Robert Meunier, libéral-indépendant.

Dans Jacques-Cartier, Mme Casgrain fait la lutte à Me Paul LeJour, ancien organisateur en chef du parti dans ce comté et candidat défait à la convention libérale du 2 novembre dernier.

Même si sur ses affiches, M. Le Jour se réclame du parti libéral, Mme Krikland-Casgrain est le candidat officiel du parti, choisi quasi à l'unanimité à la convention et appuyé par tous les membres du cabinet de M. Lesage.

L'Union nationale ne présente aucun candidat. Le comté de Jacques-Cartier a voté en majorité libérale depuis près de 20 ans tandis que celui de Chambly a changé régulièrement d'allégeance.

Les deux sièges ont été laissés vacants à l'Assemblée législative par la mort, il y a quelques mois, de M. René Thériault, député libéral de Chambly et du Dr Charles Krikland, ministre d'Etat dans le cabinet Lesage.

PREMIER-MONTREAL
La franchise et le courage du Dr Braut Par André Laurendeau (Lire en page quatre)



M. Johnson, en compagnie du maire Wilfrid Hamel, à l'hôtel de ville de Québec. (PHOTO "LE DEVOIR")

UN: aucune décision quant à la réforme électorale mais... protégeons les ruraux!

QUEBEC. — Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative a déclaré hier à Québec, à la suite d'une réunion avec le maire de la capitale, M. Wilfrid Hamel, qu'il poursuivait ses consultations au sein de son parti quant à l'attitude à adopter vis-à-vis des projets de réforme électorale du gouvernement libéral.

Quelqu'un a demandé à M. Daniel Johnson si son parti se préparait à une adaptation facile à toute modification qui pourrait être apportée à la carte électorale.

"Croyez-vous que nous devrions compléter avec le gouvernement en vue de réduire le nombre de comtés ruraux?" a demandé M. Johnson au maire de Québec. M. Hamel n'a pas répondu. Plus tard dans la journée, M. Johnson a conféré avec l'archevêque de Québec, Mgr Maurice Roy. Rien n'a transpiré de la rencontre.

Le chef de l'Union nationale a déclaré qu'il rencontrerait le premier ministre très bientôt afin de discuter de la prochaine session qui débitera le 9 janvier.

LE PRESIDENT DE LA CIE DUKE EQUIPMENT:

"N'eussent été des pots-de-vin, nous aurions réduit de 5% notre prix de vente au gouvernement"

M. J. A. Salat, président d'une compagnie de Montréal qui a payé des ristournes à propos de ventes d'équipement pour la construction de routes au gouvernement provincial, a déclaré hier devant la commission Salvas que l'organisme qu'il dirige avait été dans une situation presque intenable.

M. Salat a déclaré que la compagnie dont il est le président, la Duke Equipment Company, a versé \$78,747 sous forme de commissions à des personnes désignées par le gouvernement pour obtenir des commandes s'élevant à \$200,000 ou \$250,000 par année en 1955 et 1960.

La compagnie a évité de payer ces commissions de 15 pour cent directement aux personnes désignées par le gouvernement de l'UN et a fait parvenir les chèques à deux compagnies dirigées par M. Jacques Neault, représentant de la Duke Equipment dans la vieille capitale.

M. Salat témoignait devant la commission Salvas qui enquête sur les habitudes d'achats du gouvernement de l'Union nationale. Il a ajouté que, si la compagnie n'avait pas été obligée de verser ces pots-de-vin, elle aurait pu réduire de cinq pour cent les prix consentis au gouvernement de l'époque.

Une tentative

Cependant, M. T. W. Wilson, nouveau président de la Canadian Bitumens, de Toronto, a déclaré que cette compagnie avait fait des "efforts modestes" pour

Voir page 2: "N'eussent été"

LE PROCES DE MURDOCHVILLE

Avant le procès, Henley avait écrit: je me vengerai des "Steels"

QUEBEC. — Nestor Henley, témoin-clé de Gaspé Copper, a dit expliquer hier comment il conciliait sa négation des propos de vengeance qu'il aurait tenus devant douze témoins du Syndicat durant l'été de 1958. Pressé un an après la grève de Murdochville, avec les deux lettres qu'il a écrites à Théo Gagné durant ce même été de 1958 et dans lesquelles il exprime les sentiments même qui lui ont été attribués par ces douze témoins. Les conversations rapportées par ces derniers auraient eu lieu avant que Henley remette au détective Donnell, de Noranda Mines (dont Gaspé Copper est une succursale) une déclaration assermentée contenant les aveux et les accusations qui consti-

tuent les grandes lignes de son témoignage au procès. Nestor Henley avait expliqué au tribunal, le jour précédent, qu'il n'avait jamais projeté devant qui que ce soit, avant de faire des aveux à la Gaspé Copper, de se venger du représentant Roger Bédard et des Métallurgistes unis d'Amérique, parce qu'à ce moment-là il était très satisfait et n'en voulait aucunement à Roger Bédard ni aux métallos.

Dès le début du contre-interrogatoire, hier, il a cependant modifié quelque peu cette première explication en disant qu'il "avait probablement été "chocqué" contre Bédard parce qu'il estimait qu'il n'aidait pas

Voir page 2: Avant le procès

POUR UNE FIXTURE DE CHOIX

Voire centre d'achats s'il s'agit de fixtues

CHEZ Rosemont



IMPOSSIBLE POUR VOUS...

De trouver meilleur achat en fixtues électriques ailleurs! Notre usine et nos salles d'échantillons étant sous le même toit, vous pourrez constater rapidement le choix illimité (plus de 3,000 différents modèles) d'appareils d'éclairage et de chauffage que nous vous offrons. Pourquoi ne pas spécifier à votre architecte ou ingénieur des produits manufacturés dans le Québec — de cette façon, vous aiderez à combattre le chômage dans notre province! Les Industries Rosemont peuvent fabriquer tous les modèles de fixtues venant de Toronto ou des Etats-Unis et vous offrent en plus des épargnes de 40% à 50% (puisque vous achetez directement du manufacturier). Pourquoi donc aller ailleurs? Une seule visite chez Rosemont vous convaincra sûrement!

OUVERT

Sur semaine 9 h. à 5 h. 30
Jeudi et vendredi 9 h. à 9 h. 30
Samedi 9 h. à 5 h.



EPARGNEZ DE 40% A 50 %



L'USINE ET LA SALLE D'ÉCHANTILLONS SOUS LE MEME TOIT
MONTREAL 2090 MOREAU, LA. 6-1681

Ottawa: D. Huot CE. 4-8695
Sherbrooke: A. Bergeron LO. 2-7082



SUCCURSALE A QUEBEC: 696, rue Saint-Joseph est - Tél.: 529-9719

L'ONU bombarde Elisabethville...

(Suite de la première page)

L'ambassadeur de Londres, sir Patrick Dean, a remis au secrétaire général intérimaire, U Thant, le texte de cet appel: le gouvernement britannique y déclare notamment que la forme que revêt l'action militaire du contingent international indique clairement que l'ONU tente d'imposer par la force une solution politique au Katanga. Le gouvernement américain a refusé de s'associer à cet appel, a rejeté cette interprétation et a déclaré que le cessez-le-feu est impossible tant que l'ONU n'aura pas atteint "ses objectifs minimum" au Katanga. (Invité à se prononcer, le représentant du Canada, M. Charles Ritchie, a préféré ne rien dire "en ce moment").

Londres: engagement vialé

D'autre part, au cours d'une réunion tenue à huis clos, le groupe afro-asiatique (49 membres) a approuvé à l'unanimité une résolution de soutien total à la politique suivie par U Thant et notamment à son attitude au sujet du Katanga, à également approuvé la conduite des opérations militaires en cours et s'est réjoui de la position prise par les Etats-Unis.

Le mémorandum remis par l'ambassadeur britannique au secrétaire général dit notamment que la Grande-Bretagne considère avec une extrême inquiétude "les opérations militaires menées depuis quelques jours au Katanga, opérations qui se concilient mal avec les promesses du secrétaire général voulant que l'ONU vise uniquement à rétablir la liberté des communications et à assurer la sécurité de son personnel".

La nature des bombardements effectués par l'aviation des Nations Unies, notamment sur des centres industriels et sur d'autres objectifs non-militaires est telle qu'elle ne saurait correspondre, dans la pensée du gouvernement de Sa Majesté, aux objectifs officiellement présentés comme ceux des Nations Unies au Katanga.

Le texte demande ensuite avec insistance au secrétaire général de rechercher et d'obtenir "un cessez-le-feu" immédiat au Katanga afin que soit mis fin à la destruction de la propriété et à la perte de vies humaines et que soient créées les conditions permettant dans un Congo uni une coopération issue de négociations pacifiques.

U Thant n'a fait aucun commentaire à la suite de cette démarche. Plus tôt, dans la journée, il avait annoncé qu'il retirait la requête présentée à la Grande-Bretagne pour l'obtention de 24 bombes d'une détonation destinées à l'aviation de l'ONU au Katanga.

OTAN: les Occidentaux divisés

PARIS — Une vive opposition s'est manifestée entre les puissances occidentales à propos du Congo au cours de la conférence du Conseil ministériel de l'Alliance Atlantique. Londres et Paris étaient déjà très méfiants envers la politique américaine dans l'ancienne colonie belge: le soutien direct de Washington à l'action militaire de l'ONU au Katanga et son refus de s'associer à un appel pour un cessez-le-feu ont transformé cette méfiance en un violent désaccord.

Tout à tour, les représentants de la Gde-Bretagne, de la France, de la Belgique et de la Hollande, ont émis des critiques vi-

olentes de l'attitude des Etats-Unis, cependant que ceux du Canada, de la Norvège et du Danemark — avec certaines réserves — soutenaient la position américaine et l'action des Nations Unies. Le secrétaire d'Etat D. Rusk a expliqué que l'avenir même de l'ONU se joue au Congo, que son échec au Katanga serait catastrophique et ferait d'autre part le jeu des communistes.

Me Ferland...

(Suite de la page 3)

population expriment leur adhésion. M. Ferland ajoute qu'Ottawa peut également, sous certaines conditions, transférer toute matière de sa juridiction à une province, si trois provinces consentent à légiférer sur les matières relevant actuellement d'Ottawa.

Faudrait-il, comme le veut le doyen de McGill qu'une majorité de provinces puisse imposer à une minorité qui n'en voudrait pas une délégation de pouvoirs provinciaux ou encore cette formule est-elle dangereuse pour l'autonomie des provinces, comme le dit M. Jean-Marie Léger ou est-ce du séparatisme à rebours comme le prétend M. Clément Brown?

Le projet d'amendement offre aux provinces de déléguer leurs pouvoirs dans quatre domaines: le droit civil, les matières de nature privée, l'entretien des prisons et les entreprises de nature locale.

Me Ferland admet que les législatures provinciales amputées de tout pouvoir de réglementation et de législation sur les relations des citoyens entre eux et sur toutes les choses d'intérêt provincial feraient des provinces de simples unités administratives régionales.

Le conférencier dit que ce serait refaire véritablement la constitution et qu'il n'a cessé de préconiser cette formule. Il affirme que le droit civil dans les neuf provinces anglophones est identique partout. Les autres provinces ont ainsi réalisé l'unité législative. Pourquoi neuf corps législatifs continueraient-ils d'imprimer neuf éditions d'un même livre?

Nos efforts seraient vains de tenter de freiner l'unité législative des autres provinces. Elles veulent cependant conserver leur autonomie administrative.

La délégation des pouvoirs aurait dû être faite des 1867, ajoutait-il. Comme l'uniformité de la législation des autres provinces existe de fait, en quoi exprimée par un seul législateur nous nuirait-elle plus demain qu'aujourd'hui.

Le Québec ne peut pas faire entendre sa voix aujourd'hui dans les parlements des autres provinces tandis qu'à Ottawa, le Québec peut apporter les conseils et l'expérience d'une autre culture. Le Québec ne peut pas déléguer ainsi ses pouvoirs, mais il peut profiter de la délégation de pouvoirs des autres provinces à Ottawa. "Nulle loi édictée en vertu de cet amendement n'a d'effet dans une province, à moins du consentement de la législature de cette province." Il conclut en affirmant que le Québec n'a rien à perdre à signer le projet Fulton et y gagnerait au contraire parce qu'il obtiendrait ainsi le droit de légiférer sur des matières qui sont d'initiative fédérale, comme par exemple en matière de mariage et de divorce.

Les mots croisés du "Devoir"

12x12 crossword puzzle grid with clues for horizontal and vertical words. Includes solutions for horizontal words like 'Rudes - Pays du Commonwealth' and 'Habite un pays d'Europe et d'Asie - Préfixe'.

Avant le procès...

(Suite de la première page)

suffisamment certains anciens grévistes de Murdochville, mais qu'il n'avait jamais eu l'intention de se venger. "Malgré votre prétention, lui a demandé Me Guy Merrill Desautels, n'est-il pas vrai que les paroles rapportées par deux témoins du syndicat ressemblent étrangement à ce que vous avez écrit dans une lettre à Théo Gagné le 21 mai et le 13 juillet 1958, dont voici des extraits: "Comme tu le vois, je suis rendu à Elliott Lake. Je travaille dans un "warehouse" et on m'a dit que je rentrerais au bureau de comptabilité dans quelques jours. J'ai attendu assez longtemps après les "Steel" (métaux), car j'ai su ici que les "pay-sheets" que je signais, Bédard les jetait au panier. "J'espère que Bédard ne te monte pas la tête encore une fois; j'ai un vieux compte à régler avec lui et je le réglerai à ma manière. "Et de nouveau, dans la même lettre du 13 juillet: "J'ai toujours rendu mon change aux adversaires, je rendrai les coups salauds aux "steels" et bientôt. "Et à la dernière ligne: "Tout simplement, j'ai quelques vieux comptes avec Bédard. "Ne croyez-vous pas que cela ressemble étrangement aux paroles que vous avez prétendues ne pas avoir prononcées devant des témoins du syndicat?" a répété Me Desautels.

Nestor Henley a répondu qu'il voulait alors tout simplement mettre Théo Gagné en garde car il savait qu'il était question qu'il aille travailler pour les métaux. Et il ne savait dit à qui que ce soit ce qu'il avait ainsi mis sur papier. Nestor Henley a ensuite décliné à la demande de Me Desautels les noms de huit personnes à qui il a demandé de signer des déclarations en prévision du procès, depuis 1957. L'avocat de la compagnie, Me Martineau s'y était opposé mais le juge Antoine Lacourcière a permis la question après que Me Desautels eut expliqué que quelle était son intention. Il s'agissait d'établir, a-t-il dit, que Nestor Henley est l'un de ceux qui ont organisé les recherches pour faire signer des déclarations et qu'il pressait les gens de faire ces déclarations. Henley a dit avoir lui-même recueilli les déclarations de huit personnes, trois des principaux témoins de la compagnie et avoir entrepris des démarches jusqu'à Sydney en Nouvelle-Ecosse.

Yvon Poirier, témoin du syndicat, a déclaré, le printemps dernier, qu'il avait lui-même signé une telle déclaration après que Nestor Henley eut longuement insisté et l'eût même menacé d'un séjour en prison s'il ne se rangeait pas de leur côté.

Nestor Henley a nie avoir exercé de telles pressions auprès de Poirier. Il a dit que sa rencontre avec Poirier était accidentelle et que, loin de subir des pressions, ce dernier aurait tout simplement offert de faire des aveux écrits.

Hees: Aucun... (Suite de la page 6) sur une déclaration qu'il avait faite la veille. "Le fait de lever la barrière tarifaire n'aurait peut-être pas pour résultat d'inonder le Canada de papier et de minerai, a-t-il dit, mais d'autres industries pourraient en souffrir".

M. Hees a dit que le Canada n'avait encore pris aucune décision quant à son admission au Marché commun, mais il a ajouté que si l'enquête actuellement en cours révèle que notre pays devrait se joindre au bloc européen, le gouvernement étudiera les possibilités d'y être admis.

Campagne contre le cancer

M. Alvin J. Walker et M. Romano Desjardins, c.r., viennent d'être nommés vice-présidents de la campagne de souscription annuelle de la Société canadienne du cancer qui est prévu pour le mois d'avril prochain. L'objectif national de la campagne a été fixé à \$3,519,000 dont \$300,000 pour la province de Québec. M. Walker est président de Holt Renshaw Co. Ltd., quant à M. Desjardins, il est le vice-président de Catelli Food Products Ltd.

EN BREF...

A la Voirie municipale

QUEBEC. — M. Arthur Branchaud, ingénieur en chef de ministère de la voirie à Québec, a déclaré que le gouvernement continuerait d'étudier l'intérêt d'un mélange d'amiante et d'asphalte pour les routes nationales, mais que ces expériences se feraient à "un échelon très limité. Ce fonctionnaire a ajouté que les essais ont commencé il y a quelques années lors de la construction de routes municipales à Thetford Mines. Le gouvernement a maintenant décidé d'essayer ce mélange sur des autostrades se trouvant près de Québec et près de Thetford Mines.

Loyola, déjà prêt

Une déclaration du Collège de Loyola affirme que cette institution serait prête à proposer immédiatement des diplômés de maîtrise dans certains domaines si elle obtenait une charte d'université. Le collège a présenté un mémoire à la commission royale sur l'éducation; ce texte complète une requête présentée par cet organisme le 30 novembre. Selon ce rapport, le collège de Loyola pourrait assurer des travaux à l'échelon de la maîtrise aux points de vue anglais, économie politique et chimie sans dépasser de façon sensible le programme d'expansion de \$10,000,000 prévu il y a un an.

Nommé attaché militaire

OTTAWA. — Le brigadier J. A.W. Bennett, 50 ans, d'Ottawa, a été nommé attaché militaire et commandant du personnel militaire de l'ambassade canadienne à Washington. Il succède au brigadier T.G. Gibson, 53 ans, de Toronto, qui prendra sa retraite le mois prochain.

Mineurs enterrés vivants

HAZARD, Kentucky. — Des secouristes ont entrepris de débayer une galerie minière, au Kentucky, dans le but de retrouver tout au moins les corps de cinq mineurs, enterrés vivants mardi après-midi. Les autorités de la mine ont abandonné tout espoir cependant de sauver les cinq hommes. L'accident s'est produit dans une région isolée et montagneuse située à une vingtaine de milles de Hazard.

Universités libérales

OTTAWA. — La Fédération libérale des universités canadiennes se réunira à Ottawa le 27 et le 28 janvier. Une déclaration publiée à Ottawa au nom du président de cet organisme, M. Simon Venne, de l'université de Montréal, affirme que les participants à cette réunion étudieront les problèmes d'organisation et discuteront de la Confédération. D'importantes personnalités du parti libéral y prendront la parole, ajoute cette déclaration.

La pègre internationale envahit Montréal

A partir de Montréal, une alliance de gangsters américains, français et italiens a organisé une vaste et redoutable conspiration. SÉLECTION du Reader's Digest de décembre vous présente un reportage terrifiant où, en rattachant des faits divers rapportés dans la presse et qui semblent n'avoir aucun lien entre eux, l'auteur a reconstitué la trame de ce complot diabolique. Mais le problème du "nettoyage" est loin d'être résolu! Achetez votre Sélection aujourd'hui!

EAU des CARMES BOYER. A BASE DE PLANTES MEDICINALES. FACILITE LA DIGESTION. L'HIVER, AU PREMIER FRISSON, EN GROS BIEN CHAUD OU DANS UNE INFUSION — ELLE RECONFORTE. Agent général pour le Canada: J. Alfred Quimet, Montréal.

ALBERTA DISTILLERS

la famille des meilleures boissons alcooliques. RAO no 287 CARRINGTON'S CANADIAN WHISKY. RAO no 286-D GREY CUP RYE WHISKY. RAO no 285-B ALBERTA ROCK MOUNT RYE. RAO no 189-B ALBERTA ROCK MOUNT GIN. RAO no 370-E BALALAIKA VODKA. RAO no 143-B ROYAL MARINE RUM. RAO no 209-A BEAUQUER RYE LIQUEUR. en vente dans tous les Magasins de la Régie des Alcools du Québec

'N'eussent été...

(Suite de la première page)

mettre fin à ce système — selon lequel elle a dû verser \$47,065 à la suite de ventes en... d'asphalte au gouvernement provincial. Le témoin a ajouté: "On ne désirait pas troubler une situation en risquant de la rendre défavorable." Il a ajouté que M. Jacques Bernier, secrétaire de l'ancien ministre de la voirie, M. Antonio Talbot, avait fourni à la Canadian Bitumels les noms des personnes à qui verser les commissions ainsi que les montants à faire figurer sur les chèques.

Puis la compagnie a calculé le nombre de gallons vendus au gouvernement, la commission s'élevait à deux cents et demi le gallon.

M. Wilson, comme M. Salat, a déclaré qu'il ne connaissait aucun des bénéficiaires des commissions.

La commission d'enquête a également entendu un certain nombre de témoins déclarer qu'ils avaient travaillé pour l'UN en période électorale et qu'ils avaient touché des sommes diverses. Parmi ces personnes se trouvait M. Alphonse Loiseleur qui a déclaré avoir reçu de la compagnie J. B. Roland des chèques d'une valeur de \$17,168 entre 1955 et 1960. Il a ajouté qu'il n'avait jamais travaillé pour cette compagnie fabricant du papier mais qu'il avait fait de la propagande pour l'Union nationale.

M. William Remegay a déclaré qu'il avait reçu des chèques d'une valeur totale de \$6,400.

Trois autres témoins, de Montréal, MM. Armand Crevier, François Hurtubise et Réginald Vallée, qui avaient travaillé pour l'Union nationale dans la circonscription électorale de Laval, ont déclaré qu'ils avaient reçu chacun des chèques d'une valeur de \$3,000. Ces chèques furent envoyés par M. Gérard Martineau.

MM. Antonio Nadeau et Camille Joly ont également affirmé avoir reçu des chèques de l'ancien gouvernement.

dire au siège actuellement détenu par M. Charles Rea qui, ayant subi une crise cardiaque cette année, ne cherchera pas à obtenir un autre mandat. On croit savoir que M. Bassett sera le seul candidat à la convention conservatrice.

Le président du Toronto-Telegram, candidat du P. C.!

TORONTO. — M. John Bassett, président et éditeur du "Toronto-Telegram", doit poser sa candidature comme candidat progressiste conservateur dans la circonscription de Toronto-Spadina lors des prochaines élections fédérales. L'association conservatrice de Spadina a en effet demandé à M. Bassett de se présenter aux élections générales pour se faire

CAZALIS et PRATS C & P CAZAPRA VERMOUTH sec FRANÇAIS "LE SOLEIL" IMPORTÉ DE SÈTE (France) A TOUS LES MAGASINS DE LA REGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC, SOUS No 558A

CHEMISES Forsyth. Spécialités: CHEMISES 13 1/2 à 20 SOUS-VETEMENTS 32 à 52 H. PREVOST Liée 406 est, Sainte-Catherine — Angle Saint-Denis AV. 8-6153

Lévesque: Québec a survécu grâce à des groupes de fonctionnaires qui ont su résister au favoritisme

QUEBEC. — "La province de Québec a survécu grâce à des groupes isolés de fonctionnaires qui ont su résister au favoritisme, mais l'ensemble du corps vital des serviteurs publics a été dégradé par l'intrigue".

C'est en ces termes que M. René Lévesque, ministre des richesses naturelles dans le cabinet Lesage a fustigé

L'ASSURANCE-AUTOMOBILE

Un anglophone unilingue dirige le plan d'assignation de risques

Par Fernand Bourret

Des vendeurs d'assurances-automobiles sont très mécontents de ce que le gérant du plan d'assignation de risques-automobiles de la province de Québec soit un anglophone unilingue. Ce dernier, M. J. Blackwell, a été désigné par les compagnies d'assurances-automobiles qui administrent le fonds d'indemnisation. Notons que sa nomination ne relève pas du gouvernement provincial, mais bien du consortium des compagnies d'assurances. Il reste cependant que pour faire taire les nombreuses plaintes formulées, le ministère de la voirie est intervenu auprès des compagnies d'assurances, mais sans succès, paraît-il, puisque M. Blackwell occupe toujours ses fonctions au 455 est, rue Craig, à Montréal.

Un vendeur d'assurances, qui a eu à se plaindre de l'unilinguisme de M. Blackwell, a déclaré que les compagnies d'assurances n'ont aucun égard pour les Canadiens français qui constituent la grande majorité de leurs clients dans cette province. Je ne suis pas séparatiste, a déclaré M. Rainville, mais de telles attitudes me font comprendre les réactions des séparatistes et me forcent à les encourager dans la lutte qu'ils mènent actuellement.

Rappelons que le plan d'assignation de risques-automobiles est un organisme établi par le Fonds d'indemnisation par lequel, tout automobiliste, sauf un très petit nombre dont le dossier est très chargé, peut être "assigné" à une compagnie d'assurance.

Cette compagnie doit lui accorder la protection minimum requise, en laissant à la charge de l'assuré les premiers \$250 de dommages à autrui.

Dans la plupart des cas, il s'agit d'automobilistes qui ont été condamnés pour infraction à la loi, pour avoir par exemple conduit à une vitesse non réglementaire dans une zone scolaire, pour excès de vitesse, et finalement pour la plupart des infractions à la loi des véhicules-moteurs.

La loi prévoit que ceux qui ont été condamnés pour plusieurs délits envers les règlements de la circulation ou qui auront été impliqués dans plusieurs accidents devront payer une surtaxe.

Or, d'après des vendeurs d'assurances, la formule est appliquée rigoureusement et ceux qui sont obligés de s'assurer en vertu du plan d'assignation, sont taxés à la limite, sans égard aux particularités.

Voici deux exemples: un jeune homme de 22 ans, possédant son permis de conduire, parce qu'il est chauffeur de camion pour le compte d'une entreprise, viole le règlement concernant la vitesse à Montréal, au volant de l'auto

de son frère. Son permis est suspendu pour six mois. Lorsqu'il veut obtenir son permis, sa peine expirée, il ne peut l'obtenir sans passer par le plan d'assignation. Il est alors classé dans la catégorie H-0, doit payer une prime de \$170, et assumer les premiers \$250 de dommages.

Un automobiliste doit se rendre à Trois-Rivières. Avant son départ de Montréal, il consomme une bouteille de bière avec un ami. Il prend la route, dine à Yamachiche sans prendre de consommation et, parce qu'il est en avance sur son horaire, stationne hors de la route et s'endort. Il est éveillé par des policiers provinciaux auxquels il avoue avoir consommé de la bière. Il est amené au poste de Trois-Rivières où il doit passer la nuit. Le lendemain, sur les instructions d'un procureur, il plaide coupable et perd son permis pour trois mois.

Il lui est impossible d'obtenir son permis après cette période sans passer par le plan d'assignation de risques et payer une surtaxe. Il n'a pas violé les lois de la route, il n'a pas eu d'accident. Mais M. Blackwell applique systématiquement et impitoyablement la loi.

Il ne valait pas la peine d'aller chercher un Ontario unilingue pour administrer ce plan, a dit M. Rainville. Tout vendeur d'assurances du Québec aurait pu faire de même et peut-être un peu mieux.

Gain des Métallos

375 employés de Dominion Structural Steel Limited, de Montréal, ont décidé de transférer leur affiliation syndicale au Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique. Ces travailleurs appartenaient auparavant au Syndicat international des mineurs unis (district 50). Le vote avait été ordonné par la Commission des relations ouvrières.

le favoritisme. M. Lévesque parlait devant les membres de l'Association libérale féminine du comté de Lévis.

"Les lois peuvent valoir zéro, a dit le ministre, s'il n'y a pas d'hommes pour les administrer".

M. Lévesque a déclaré qu'il y avait quatre points particuliers à considérer, à la veille de la nouvelle session parlementaire. Les points à être étudiés sont la révolvement de la fonctionnarisme, la réforme électorale, comprenant la révision de la carte électorale et la réforme de la loi électorale proprement dite en ce qui a trait au coût des élections. Les deux autres points qu'il faut étudier a dit le ministre sont l'éducation et le développement économique.

M. Lévesque a parlé du réajustement des concours, mais ce n'est pas encore fait, a-t-il dit, en précisant que jusqu'à ce jour, beaucoup d'amis du parti tentaient de faire pression sur le gouvernement. Il serait préférable que ceux qui ne peuvent subir cette politique quittent le parti, a affirmé le ministre. "Pour ma part, a dit M. Lévesque, je quitterai le parti libéral si le favoritisme persiste". En ce qui a trait à la réforme électorale, M. Lévesque a rappelé que la délimitation des comtés n'est plus adéquate.

Création d'un Institut de gérontologie à l'U. de M.

Par Marc-Henri Côté

L'université de Montréal a annoncé hier au cours d'une conférence de presse la création d'un institut de gérontologie. Des médecins montréalais préoccupés à la fois des aspects médicaux, sociaux, juridiques et économiques du vieillissement humain ont suggéré à des universitaires de disciplines diverses de s'intéresser à ces problèmes, d'envisager la possibilité de créer d'une structure propre à favoriser l'étude et la recherche en gérontologie.

Cette initiative devait être appuyée par l'université de Montréal, dont le Conseil des gouverneurs ratifiait le six novembre dernier la décision de la Commission des études de l'université, a souligné hier Mgr René Lussier, p.d., recteur de l'université de Montréal. Il a désigné le R. P. A.-M. Guillemette, o.p., au poste de directeur-administrateur du nouvel Institut.

Le R. P. Guillemette dirigeait depuis treize ans l'École de service social de l'université de Montréal.

Le Dr Gustave Gingras, m.d., a été nommé président du Conseil de l'Institut de gérontologie. Il a souligné que depuis deux ans l'on prépare les bases de l'action du nouvel Institut, dont le travail maintenant débute. Il s'agit d'abord d'une revue des aspects du vieillissement dans tous les milieux de la province de Québec, a noté le Dr Gingras. Montréal, ville cosmopolite, offre un terrain des plus favorables.

L'Institut de gérontologie se consacre strictement à la recherche: il possède un caractère interdisciplinaire, en sorte qu'il pourra faire appel aux services de spécialistes des diverses facultés. Il s'agit de la première structure de ce genre à l'université de Montréal et probablement aussi en Amérique.

Le conseil de l'Institut de gérontologie est formé de Mgr Lussier, recteur de l'université, des doyens des facultés de médecine, de droit, des sciences sociales, de l'école d'hygiène; des Drs Gustave Gingras, m.d., E. David Sherman, m.d., Eugène Robillard, m.d., directeur du département de psychologie, du R. P. A.-M. Guillemette, directeur-administrateur.

Les ministères de la santé et du bien-être d'Ottawa et de

Québec ont accordé un octroi de \$200,000 qui permet à l'Institut d'entamer son action. Il pourra jouer dans l'avenir d'ocrotis d'organismes gouvernementaux ou privés, canadiens et étrangers.

Un conseil scientifique sera d'abord formé dans le but de délimiter le programme d'ensemble des travaux de l'Institut de gérontologie qui établira des liens étroits avec les organismes de bien-être. L'Institut dispense également, mais plus tard, un enseignement supérieur en gérontologie au niveau de la maîtrise et du doctorat.

Le rôle de l'Institut de gérontologie sera donc de coordonner certaines initiatives, de se renseigner sur ce qui se fait pour améliorer le sort des vieillards, de susciter la recherche. Il accordera également des bourses à des chercheurs.

Le Dr Sherman a expliqué que dans l'avenir la population des vieillards sera de plus en plus nombreuse, au point de former au moins 4 p.c. de tous les Canadiens. Selon le rapport Gordon, il y aurait plus de 1,500,000 personnes âgées de 70 ans et plus au Canada, en 1980.

M. le Dr Robillard a expliqué que les biologistes ne se sont pas encore suffisamment préoccupés de l'étude du vieillissement humain, l'Institut, en invitant des spécialistes étrangers, favorisera cette étude.

Il s'agit de transformer l'optique de notre civilisation à l'endroit des vieillards, a commenté M. Louis-Philippe Garrigue, doyen de la faculté des sciences sociales de l'université de Montréal. La civilisation met au rancart à 65 ans des hommes valides, dont un trop grand nombre meurent quelques années seulement après avoir pris leur retraite.



Saulnier: Ottawa doit aider à la construction des voies d'évacuation

Le président du Comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a réitéré hier, devant les hommes d'affaires de l'Ouest commercial et professionnel, sa conviction que l'autorité fédérale a une grande part de responsabilité dans l'aménagement d'un réseau de voies d'évacuation, particulièrement dans l'île de Montréal.

Répondant à une question des hommes d'affaires à savoir si l'administration municipale actuelle est convaincue de la nécessité d'une autoroute est-ouest, M. Saulnier a dit qu'il ne fait aucun doute qu'il faut une autoroute est-ouest et plusieurs nord-sud.

"Toutefois, a dit M. Saulnier, avant de se lancer dans la construction de voies à circulation rapide et à accès limité, nous devons établir les responsabilités. Alors qu'ailleurs au Canada et aux Etats-Unis on construit de grandes routes avec la collaboration de tous les gouvernements, chez nous, à tort, nos administrateurs s'engagent dans la construction du boulevard Métropolitain. M. Saulnier a bien précisé qu'il faisait allusion au principe posé il y a 30 ans.

"Lorsqu'il a fallu payer, a continué le président du Comité exécutif, on s'est rendu compte que le fardeau était trop lourd pour la ville de Montréal et les municipalités qui l'entourent. Le gouvernement provincial a alors posé un précédent et il a pris à sa charge le coût du boulevard laissant aux municipalités les voies locales.

"Maintenant que le principe est établi nous croyons que nous pourrions, par des négociations établir les responsabilités de chacun et doter enfin Montréal d'un réseau routier qui réponde à ses besoins".

Le président Saulnier a alors rappelé qu'à son avis la responsabilité ne peut être que municipale-provinciale. "Le gouvernement fédéral, dit-il, qui a la responsabilité de protéger la nation en cas d'urgence doit lui aussi voir à ce que des routes d'évacuation soient aménagées dans et autour des grands villes, en cas de guerre.

"Rien ne sert, a poursuivi M. Saulnier, d'élaborer des projets de défense civile, particulièrement sur une île comme Montréal, si la population n'a pas les moyens de fuir lors d'un bombardement".

M. Saulnier a dit que des négociations ont déjà été entamées en ce sens et qu'il a bon espoir qu'avant longtemps on pourra en arriver à des résultats concrets.

M. Saulnier a abordé plusieurs autres problèmes, une vingtaine de questions lui ayant été posées.

Sur certains problèmes locaux, tels l'élargissement de la rue St-Rémi, la construction de trottoirs dans le tunnel St-Rémi, l'ouverture de la rue Irwin et de la rue St-Patrice, M. Saulnier a fourni des réponses très encourageantes. Ce sont là des projets qui sont tous en voie de réalisation.

Quant à l'aménagement de la Cour Turcot, M. Saulnier a répété que Montréal attend d'être informé par les autorités des Chemins de fer nationaux de leurs intentions futures.

La démolition des taudis: les négociations sont en cours. La Société centrale d'hypothèques et de logement hésite, mais Montréal a déjà deux projets tout prêts à être réalisés.

Le rôle d'évaluation: "Une réponse difficile à donner", a dit le président. Toutefois il a ajouté: "Le rôle a été déposé le 1er décembre. Même si nous ne sommes pas nous avons les oreilles sensibles à tous les échos. Nous sommes à analyser la situation. Il nous apparaît très clair qu'il sera possible de soumettre le budget sans augmenter les taxes. Nous sommes à examiner les effets du rôle pour certains quartiers ou individus. Nous avons eu plusieurs problèmes plus difficiles auxquels nous avons trouvé des solutions qui ont semblé être bien accueillies. En ce domaine nous tenterons de faire de même.

Aux côtés de M. Saulnier, à la table d'honneur on remarquait MM. Gérard Lanthier, président de l'Association; Marcel Lafaille, membre de la Commission de transport; Réjean Larocque, vice-président; Laurent Lecours, secrétaire-trésorier; Dillard Mathieu, ancien président; Robert Desjardins, président des diners-café; et Maurice Landes, membre du comité exécutif.

Me Ferland: le projet Fulton est une corne d'abondance

Le projet d'amendement de la constitution canadienne présenté par M. Davie Fulton et que M. Paul Gérin-Lajoie ne peut répudier parce qu'il est le père, constitue une corne d'abondance où nous aurions tort de ne pas puiser à pleines mains, a déclaré hier l'avocat montréalais, Me Philippe Ferland, professeur à l'université de Montréal et à l'École des hautes études commerciales, devant les membres du club Kiwanis - Saint-Laurent. M. Ferland a louangé, en y apportant deux simples réserves, la formule d'amendement proposée par M. Fulton qu'il a qualifiée de "la plus rationnelle et la plus heureuse depuis 1867".

Un texte équivoque
Me Ferland concède que certains termes restent équivoques et qu'ils peuvent expliquer la réaction de M. Paul Gérin-Lajoie.

Par exemple, lorsqu'il est dit qu'Ottawa peut modifier, sans consulter les provinces, toute disposition qui ne serait pas exclusivement et totalement de juridiction fédérale, comme l'agriculture, l'immigration, le système judiciaire, Me Ferland admet qu'Ottawa pourrait ainsi nommer juges de notre Cour supérieure des avocats d'une autre province.

Me Ferland admet aussi qu'il y a ambiguïté lorsqu'il est question des amendements à approuver par le gouvernement fédéral sur les attributions qui lui sont exclusives.

M. Gérin-Lajoie, a-t-il dit, a eu le courage de dire à la conférence provinciale de l'an dernier et de répéter en 1961 que la province de Québec veut être consultée sur ce qu'Ottawa entend par "ses attributions exclusives". C'est désavouer, a-t-il ajouté, l'attitude du gouvernement St-Laurent et réaffirmer le droit de notre province de protéger ses intérêts.



Ces réserves faites, Me Ferland présume de la bonne foi d'Ottawa qui s'engage à consulter les provinces avant de formuler qu'avait suggérée M. Gérin-Lajoie dans son livre. En ce sens, dit-il, le projet Fulton est la formule Gérin-Lajoie".

Les droits éducationnels

Si les dix provinces acceptent ce projet Fulton-Gérin-Lajoie, les droits linguistiques seront garantis par les autres provinces puisque les droits actuellement reconnus ne pourront plus être enlevés dans les provinces où avec le consentement de toutes les provinces. Par son projet d'amendement, dit Me Ferland, Ottawa renonce à tout jamais à toute modification de l'article 133 et toutes les provinces reconnaissent que le français possède des droits qui ne peuvent lui être enlevés sans consentement unanime. Il ajoute que la même unanimité est exigée pour modifier les droits que la constitution réserve aux provinces en matière d'éducation.

Il affirme alors que quatre provinces ont conféré plus de droits aux écoles séparées que ne leur en accorde la constitution: le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, et Terre-Neuve ne pourraient plus modifier les droits accordés aux écoles séparées sans le consentement unanime de toutes les provinces.

La délégation des pouvoirs

Le projet autorise une province à déléguer certains pouvoirs législatifs à Ottawa: établissement et entretien des prisons, ouvrages et entreprises de nature locale, la propriété et les droits civils, à la condition que quatre provinces consentent à la mise en vigueur et à la condition qu'au moins les deux tiers des provinces représentant au moins 50 p.c. de la

(Suite à la page deux)

Une importante scierie sera inaugurée samedi à Carleton

QUEBEC. — Trois ministres du cabinet provincial participeront, samedi prochain, à l'inauguration officielle d'une importante industrie de sciage, dans le comté de Bonaventure.

M. Gérard-D. Lévesque, député de Bonaventure et ministre de la chasse et de la pêche, René Lévesque, ministre des richesses naturelles, et Bona Arsenault, ministre des terres et forêts, tous trois originaires du comté de Bonaventure, représenteront le gouvernement provincial à l'inauguration de cette nouvelle industrie.

La création de l'usine de Carleton est le point de départ d'un vaste programme qui entretient l'établissement prochain de quatre industries dans cette région, grâce à l'application de la nouvelle politique de gouvernement à l'endroit de nos richesses naturelles.

De son côté, le ministre des terres et forêts de la province est intervenu auprès des compagnies forestières afin qu'une plus grande partie de nos richesses forestières soient mises à la disposition de nos industries de bois de sciage.

Le ministre des terres et forêts a, de plus, ouvert la forêt à l'industrie. En construisant de nombreux chemins d'accès en forêt, il a permis d'atteindre des régions où le bois est rendu à maturité et qui étaient, jusqu'à l'avènement des chemins forestiers, considérés comme inaccessibles.

C'est grâce à l'application conjuguée de toutes ces nouvelles mesures, c'est grâce à la nouvelle politique de gouvernement que quatre industries pourront être créées en Gaspésie, notamment à New Richmond, Carleton, Bonaventure et Sayabec.

La nouvelle industrie de bois de sciage de Carleton, qui a une capacité annuelle de plus de dix millions de pieds de bois, est la propriété de La Croix Lumber Ltee. Cette entreprise emploiera approximativement 150 hommes au moulin et à la coupe du bois.

L'inauguration des trois autres industries dont les travaux sont actuellement en cours, aura lieu au printemps.

Une fois en opération, ces quatre usines de sciage fourniront du travail à environ 500 personnes et nécessiteront une coupe de bois supplémentaire de 38 millions de pieds par année.

Grâce à l'intervention personnelle de l'hon. René Lévesque, l'Hydro-Québec fournira, à ces nouvelles industries, de l'électricité à des tarifs inférieurs à ceux qui existent dans la région.

On sait qu'une fois ces lignes de transmission seront construites, la région du Bas du fleuve et de la Gaspésie bénéficiera d'un pouvoir électrique indispensable à des taux franchement raisonnables.

Il est heureux de constater que c'est trois fils de la Gaspésie qui se donnent la main, qui conjuguent leurs efforts en vue de ressusciter cette région trop longtemps isolée du reste de la province au point de vue économique.



Pour ceux qui apprécient le bon goût par excellence

QUEEN ANNE
RARE SCOTCH WHISKY

HILL THOMSON & CO. LTD.
EDINBURGH, SCOTLAND

DISTRIBUÉ PAR: IMPORTATIONS DURAND L.TÉE.

pour Noël... ces petites choses qui font tant plaisir

- Vaisselle Forme, blanche 53 morceaux \$39.95
- Assiette à pain en acier inoxydable \$17.50
- Casseroles Kobenstye, couleurs au choix \$12.95
- Service à liquors, carafe et 6 verres \$8.75
- Parfumeuses de Suède \$7.50 ch.
- Cabars 21" en teck \$13.95
- Service à découper 3 mcs. dans joli coffret \$37.50
- Seau à glace en teck \$22.95
- Plat à hors-d'oeuvre en acier inoxydable \$9.95

Demandez notre dépliant: Le Meuble

Viau, Marisset inc.
décorateurs-ensembliers
760, Boul. Décarie,
St-Laurent • RI. 7-9921

Ouvert les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 9.30

VENEZ VOIR le grand choix de montres chez **DOMPONNETTE**

Pour Noël offrez ce qu'il y a de mieux, une

Longines
LA MONTE LA PLUS HONORÉE AU MONDE

Donnez une montre Longines pour Noël! La Longines est loin d'être un luxe, car au cours des nombreuses années de son existence, elle assurera d'insurpassables dividendes par son rendement de grande précision. Nous vous conseillons de faire votre choix tandis que notre assortiment d'avant Noël est complet.



"LONGINES SUMMIT AUTOMATIC". Son mouvement à remontage automatique est dans un boîtier en or 14K avec cadran orné d'indicateurs horaires en or 18K. \$235. (Prix de détail négocié)

10 GRANDS PRIX AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES ET MÉDAILLES D'OR LES PLUS GRANDS HONNEURS D'OBSERVATOIRES POUR SA PRÉCISION.



"FIRST LADY U", une montre d'élégance classique par Longines, en or blanc ou jaune 14K. Avec cordonnet, \$130; avec bracelet, \$135.

DOMPONNETTE INC.
J. Brassard, prés.
256 est. Sainte-Catherine
UN. 1-9293 - Montréal 18

BYRRH
vin APÉRITIF au Quinquina
Servir très frais
EMBOUILLÉ EN FRANCE
En vente dans tous les magasins de la Q.L.C. - Numéro 540B.

Faites de ce Noël... un jour mémorable!

OFFREZ UN PRESENT
qui témoignera de votre bon goût

Un cadeau traduit toujours la personnalité de celui qui l'offre. C'est pourquoi il faut faire un choix judicieux

La maison **J. Omer ROY & Fils Ltee** vous offre une grande variété de cadeaux de toutes sortes et à la portée de toutes les bourses

Mais surtout... n'oubliez pas

L'étiquette "ROY" identifie les cadeaux de distinction!

J. Omer ROY & Fils Ltee
1658 EST MONT-ROYAL - LA. 7-2951

"Le Devoir" est imprimé au No 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. Directeur-gérant: Gérard Filion.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTRÉAL et banlieues, \$20.00; CANADA hors Montréal et banlieues, \$16.00. Éditions hebdomadaires, \$2.00; Éditions mensuelles, \$5.00. Éditions trimestrielles, \$12.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Téléphone: Victor 4-3361

LE DEVOIR, MONTRÉAL, JEUDI, 14 DÉCEMBRE 1961

La franchise et le courage du Dr Brault

Peut-être les politiciens libéraux sont-ils navrés de la déclaration publique que vient de lancer le Dr Roger Brault, président de la Fédération libérale du Québec. Ils se disent sans doute entre eux que ces choses ne s'avouent pas, qu'on lave son linge sale en famille, qu'on ne plaide pas culpabilité devant l'opinion.

Pour moi, j'ai la réaction exactement inverse. J'aime la franchise du Dr Brault. Je ne le connais pas, mais je devine à ses propos qu'il n'a pas, grâce à Dieu, l'esprit politicien. Un homme qui s'exprime comme lui voit dans la politique un service public. Il n'en attend rien. Il y est entré pour servir le bien commun et il dit carrément ce qu'il pense. C'est un honneur, pour la Fédération libérale, d'avoir à sa tête un homme qui manifeste une telle indépendance et droiture d'esprit.

Depuis qu'il occupe la présidence de la Fédération, le Dr Brault a reçu des centaines d'appels téléphoniques: dans tous les cas, sauf un, il s'agissait d'obtenir un emploi. Le Dr Brault s'en plaint:

Ce n'est pas tellement avec les gens de l'Union nationale que nous avons de la misère, mais avec nos libéraux. Nous avons une misère épouvantable avec nos libéraux.

Est-ce une révélation si étonnante? Le Dr Brault confirme ce que nous soupçonnions ou savions: ce sont les partisans du groupe au pouvoir qui veulent profiter du pouvoir. Le 22 juin 1960 n'a pas soudain, par une opération magique, transformé les moeurs. Les libéraux, longtemps privés de ces avantages — et au fond, longtemps privés, comme à peu près tout le monde, de la justice la plus élémentaire — se ruent vers les déportés de l'adversaire vaincu. Ils ont les dents longues, ayant jeûné seize ans. Ils ne sont pas marqués par une perversion particulière: ils sont citoyens du Québec, où la politique, de mémoire d'homme, se pratique ainsi.

"Quand donc, se demande le Dr Brault, quand donc se fera-t-on une autre idée de la politique?" La réponse est facile à formuler: on y arrivera peu à peu, si un gouvernement provincial montre assez longtemps, par ses actes, qu'il se fait une autre idée de l'administration publique.

Qu'est-ce qui forme les esprits? Une morale en acte, non l'élegante théorie des dimanches et des beaux habits. La morale qu'on pratique, non point celle qu'on prêché seulement. Si, sous Taschereau et Duplessis, le fonctionnarisme provincial, c'était des jobs qu'on obtenait par le moyen des influences, n'allons pas imaginer que du soir au matin le citoyen moyen va oublier des règles de conduite qui furent si longtemps si efficaces. M. Jean Lesage tient un autre langage? J'en suis fort aise: mais cela ne suffit pas. Le citoyen moyen en a entendu d'autres. Il ne prend plus guère les discours politiques au sérieux. Déformé par de longues pratiques, ce sont des pratiques nouvelles qui, peu à peu, le transformeront.

Or, à l'échelle du comté, les réformes voulues par les meilleurs éléments du parti libéral sont-elles réalisées? On en doute de plus en plus. Il est visible que le Dr Brault fait plus qu'en douter. "Nous avons maintenant la chance, affirme-t-il, d'être administrés par un gouvernement qui a une véritable pensée politique et qui s'efforce de la mettre en application. Arrêtons donc de lui mettre les bois dans les roues".

Du ministre Sévigny à M. Marcel Trudel, ou sus aux séparatistes

Sur le thème de l'indépendance du Québec, beaucoup a été dit et écrit depuis quelques mois. Il est incontestable que ce qu'on appelle un mot malheureux "séparatisme" suscite un intérêt plus large et connaît une audience plus étendue qu'à aucun autre moment depuis le début du siècle. Même parmi les adversaires, encore largement majoritaires, de cette idée, le refus s'accompagne d'une double reconnaissance: 1e) il est normal qu'ici comme ailleurs se manifeste une aspiration à l'indépendance nationale; 2e) la campagne actuelle a au moins le mérite de susciter une nouvelle réflexion sur notre situation, d'accélérer la correction de certaines injustices par la majorité, et de préparer peut-être une transformation de la fédération canadienne en une véritable confédération.

Le gouvernement fédéral de son côté s'est ému depuis quelques semaines et a mobilisé ses ministres canadiens français pour venir dénoncer le séparatisme dans le Québec et annoncer en même temps que "cela va enfin changer" et que l'égalité des deux groupes ethniques ne sera plus un vain mot. L'opération anti-séparatiste se double d'une réédition du baiser Larouette. Ainsi dépechés en service commandé, les ministres fédéraux s'acquittent de leur tâche avec plus ou moins de

Un historien fourvoyé
Mais enfin ces messieurs font leur travail, fût-ce avec un bonheur discuté. Il est pénible par contre de voir un

Je n'oserais, pour ma part, parler du "gouvernement", car les distinctions de certains ministres entre le "bon" et le "mauvais" patronage impliquent que les défaillances trouvent des défenseurs au sein même du ministère. Partout, la machine résiste. Dans certains comités où, paraît-il, le patronage recommence à s'étaler, les belles phrases libérales sur la dépatronalisation parviennent à l'électeur comme la preuve d'un pharisaïsme.

D'autres disent: pourquoi toujours moraliser? Ce qui compte, ce sont les buts et non les moyens; or nos lois sont bonnes. Vieille défaite, vieux propos: comment ose-t-on les reprendre? Il est sûr qu'aucun gouvernement ne saurait supprimer tous les abus; mais ce que peut un gouvernement réformiste, c'est empêcher que l'abus ne demeure un système. Et ceci dépasse singulièrement l'attitude moraliste.

Le Dr Brault dit en termes simples et justes:

Ce dont le gouvernement a besoin, ce sont des fonctionnaires compétents, et non pas des partisans à la recherche d'un emploi.

L'Etat remplit des fonctions de plus en plus importantes. Il lui faut des exécutants compétents et probes: si la sélection s'opère par le moyen de la partisanerie politique, croit-on sérieusement qu'il les obtiendra? Les postes que distribue l'Etat ne sont pas des "récompenses": si le népotisme alourdit ses budgets et ses bureaux de serviteurs inutiles, comment pourra-t-il réussir la restauration du Canada français qu'il a entreprise?

Dans ces domaines aussi, la mauvaise monnaie chasse la bonne. Un fonctionnarisme livré au patronage est médiocre, statique, ingouvernable. L'homme qui a une job par influence se moque parfaitement d'être efficace: il obtiendra ses promotions quand même, tandis que d'obscurs gratte-papier mal payés et méprisés assureront un minimum d'efficacité. C'est l'évidence.

C'est tellement l'évidence qu'on ose rarement faire au public la théorie du patronage. On écoute ce qui se dit du bien commun, on applaudit du bout des doigts, on dit: C'est bien beau, et puis on s'en va demander une job. Un seul remède: refuser la job en ne cessant d'expliquer pourquoi. Ainsi la leçon finira par pénétrer les esprits publics jusque dans leurs détestables postulats traditionnels.

Le parti libéral actuel, ce n'est pas un parti qui a réussi à bannir le patronage. C'est un parti où, à l'heure présente, des antipatrones ne cessent de faire la lutte aux patrones. Nous applaudissons le Dr Brault parce que nous applaudissons, non à une victoire, mais à une lutte.

Je crois que cette lutte peut se faire en dehors du parti aussi bien qu'à l'intérieur du parti: parce qu'elle va contre les moeurs, et qu'on peut aider à les transformer par l'attitude qu'on prend en face d'elles. Les abbés Dion et O'Neill, parlant comme moralistes, ont donné au patronage un mauvais coup. M. Jean-Jacques Bertrand, quand il réclame de l'honnêteté et de l'efficacité, aide les libéraux réformistes à lutter contre leurs propres requins, petits et gros.

C'est une entreprise collective, et cela deviendra une réussite collective. Mais il faut en ce moment un singulier courage pour mener la lutte au sein du parti au pouvoir, et pour oser porter le débat devant l'opinion publique: c'est de quoi on ne cessera de féliciter le Dr Brault.

André LAURENDEAU

BLOCS NOTES

historien réputé et un universitaire distingué recourir, pour dénoncer les aspirations à la souveraineté nationale, à des arguments enfantins et grossiers et à un ton de préfet de discipline en colère. Devant le Lions' Club de Québec (il ne pouvait décidément mieux choisir), M. Marcel Trudel a donné un spectacle assez pénible, dont il sort beaucoup plus mal en point que le séparatisme.

Il existe, même chez ceux qu'on appelle traditionnellement les "nationalistes" canadiens-français, des adversaires de l'idée d'indépendance qui invoquent à l'appui de leur attitude des arguments sérieux d'ordre politique, économique, psychologique. Et les séparatistes ne se donneront sans doute pas le ridicule

Le mouvement laïque et le cas Guérin

Par l'abbé Louis-Philippe Saint-Martin

Le Mouvement Laïque ne s'était pas encore prononcé sur le Cas Guérin: le dossier était donc bien incomplet, et il fallait attendre à une déclaration qui viendrait compléter la vérité de l'information sur toute cette affaire. Or, la déclaration est venue par la bouche du président du Mouvement, et depuis, sommes-nous plus éclairés?

Dans cette déclaration du président, je relève quelques affirmations:

1—"Devant le malaise qui sévit dans l'enseignement, comme en témoignent l'affaire Guérin, la protestation de 56 diplômés de l'E.N.J.C. contre le renvoi sans motif du professeur Guérin..." Dans le rapport de la réunion du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique en date du 13 septembre dernier, je lis à la page 26: "Plainte contre M. Marc-Aimé Guérin, professeur à l'École normale Jacques-Cartier, Montréal..." M. le Surintendant expose qu'il a reçu de la part des directeurs de cette école normale, "diverses" plaintes contre le professeur Marc-Aimé Guérin. Vu la "gravité de ces plaintes, M. le Surintendant informe le Comité qu'il a décidé de suspendre ce professeur jusqu'à ce que le Comité ait pris une décision à son sujet. Il est alors proposé que le dossier soit référé au sous-comité chargé d'étudier les plaintes contre le personnel enseignant" (des guillemets sont de nous). Ceux qui lisent régulièrement ces rapports savent qu'habituellement les plaintes contre les professeurs sont rapportées sous le couvert de l'anonymat. Si, dans le cas présent, le nom a été donné, ne serait-ce pas parce que, le cas étant jugé de caractère suffisamment public, on n'a pas cru bon de le cacher davantage?

2—"C'est l'observation jette une lueur inquiétante sur l'autoritarisme du système qui réduit les instituteurs au silence..." Il est sans doute touchant de voir de pauvres instituteurs paralysés par la peur et réduits au silence par des abus de pouvoir; mais, s'il faut en croire le compte rendu du dernier Congrès du Mouvement laïque, paru dans un grand quotidien de la métropole, à la dernière séance du Congrès, une jeune fille s'est levée pour parler dans un sens ecclésiastique et défendre des valeurs religieuses; or, les dirigeants du Mouvement l'ont invitée poliment (?) à se "taire" et à s'asseoir; tout cela sans doute au nom de la "démocratie" et de la "liberté de parole".... En rapportant ce fait, je ne puis m'empêcher de penser au délégué de la Hongrie prenant la parole l'an dernier devant l'ONU pour réclamer en faveur des lointains pays de l'Afrique le droit à l'autodétermination et condamner le colonialisme occidental. Il oublie sans doute (ou feignait d'oublier) la manière si élégante avec laquelle la Russie avait accordé (!) l'autodétermination à son propre pays en 1956. Ici même, on se croirait parfois en plein climat de démocratie populaire, avec une bande de "grands parleurs et petits faiseurs", qui ont toujours sur les lèvres les mots de "démocratie" et de "liberté", qui réclament pour eux et leurs comparses tous les droits et qui sont les premiers à les refuser aux autres. Sont-ils conscients de leurs attitudes? Peut-on leur donner le bénéfice du doute au sujet de leur sincérité?

3—"Toute l'éducation primaire est en cause, celle qui justement marque de façon à peu près indélébile la personnalité et le caractère des enfants..." Comment est-elle en cause, cette "éducation primaire"? La lettre de complainte que la religion a causés en lui sans l'aider à les résoudre? Est-il bien vrai que la religion "en soi" soit cause de ces complexes? N'est-ce pas plutôt, comme bien d'autres choses, "ad modum recipientis"? Et l'on se trouve ici devant le mystère (entendu ici) non pas au sens religieux—car

Dans sa dernière déclaration, relative à la prise de position de la F.T.Q. à l'égard de certains problèmes éducationnels, le président du M.L. s'indigne contre un professeur qui a commenté à la T.V. un débat auquel il n'avait apparemment pas assisté. Il lui paraît "grave qu'un commentateur s'adressant à un auditoire aussi vaste ne se donne pas la peine de prendre connaissance des faits". Dans le cas du M.L. on peut supposer que le président du M.L. s'est donné la peine de prendre connaissance des faits relatifs à la suspension (et non au renvoi) du professeur Guérin? S'il s'était donné cette peine, comment peut-il affirmer de bonne foi que cela s'est fait "sans motif"?

Liberté de parole
2—"C'est l'observation jette une lueur inquiétante sur l'autoritarisme du système qui réduit les instituteurs au silence..." Il est sans doute touchant de voir de pauvres instituteurs paralysés par la peur et réduits au silence par des abus de pouvoir; mais, s'il faut en croire le compte rendu du dernier Congrès du Mouvement laïque, paru dans un grand quotidien de la métropole, à la dernière séance du Congrès, une jeune fille s'est levée pour parler dans un sens ecclésiastique et défendre des valeurs religieuses; or, les dirigeants du Mouvement l'ont invitée poliment (?) à se "taire" et à s'asseoir; tout cela sans doute au nom de la "démocratie" et de la "liberté de parole".... En rapportant ce fait, je ne puis m'empêcher de penser au délégué de la Hongrie prenant la parole l'an dernier devant l'ONU pour réclamer en faveur des lointains pays de l'Afrique le droit à l'autodétermination et condamner le colonialisme occidental. Il oublie sans doute (ou feignait d'oublier) la manière si élégante avec laquelle la Russie avait accordé (!) l'autodétermination à son propre pays en 1956. Ici même, on se croirait parfois en plein climat de démocratie populaire, avec une bande de "grands parleurs et petits faiseurs", qui ont toujours sur les lèvres les mots de "démocratie" et de "liberté", qui réclament pour eux et leurs comparses tous les droits et qui sont les premiers à les refuser aux autres. Sont-ils conscients de leurs attitudes? Peut-on leur donner le bénéfice du doute au sujet de leur sincérité?

Religion et complexes
3—"Toute l'éducation primaire est en cause, celle qui justement marque de façon à peu près indélébile la personnalité et le caractère des enfants..." Comment est-elle en cause, cette "éducation primaire"? La lettre de complainte que la religion a causés en lui sans l'aider à les résoudre? Est-il bien vrai que la religion "en soi" soit cause de ces complexes? N'est-ce pas plutôt, comme bien d'autres choses, "ad modum recipientis"? Et l'on se trouve ici devant le mystère (entendu ici) non pas au sens religieux—car

Je veux être compris — mais dans un sens qui n'est pas psychanalytique — peuvent comprendre des personnalités. Et, s'il est vrai que la religion soit parfois cause de complexes, en est-elle la seule et la principale cause? Des revues — auxquelles nos bons journaux de gauche se gardent bien de faire écho — ont rapporté des statistiques montrant que c'est dans les pays nordiques que le taux de mortalité par le suicide est le plus élevé, même parmi la jeunesse. Pourtant, ces pays sont les plus socialisés; c'est donc là que les individus ont le plus de liberté des difficultés inhérentes aux nécessités de la vie; ces pays sont aussi très peu religieux; la pratique religieuse protestante y est très faible; on y a vu peu récemment au niveau (et encore!) des exigences de la morale naturelle. Dans les pays où l'influence religieuse est plus forte, les suicides sont-ils si nombreux? Dans nos collèges, où l'influence religieuse est pourtant assez prononcée, la tendance au suicide est-elle plus accentuée que dans les jeunes milieux existentialistes, qui se libèrent pourtant assez facilement de bien des contraintes? N'est-il pas plutôt vrai que c'est l'influence religieuse qui aide le mieux à supporter les contrariétés de la vie et à maintenir l'équilibre qui éloigne du désespoir et du suicide?

J'ai voulu, par toutes ces considérations, montrer les contradictions entre les paroles et les actes de certains propagandistes très actifs, qui ont la préoccupation de tenir les manchettes des journaux et de tous les moyens de diffusion des idées, mais qui prennent trop souvent leurs auditeurs pour des naifs en pensant qu'ils les croiront sur parole, et ne se donneront pas la peine (comme eux-mêmes) de comparer leurs paroles aux faits. Il serait temps que ceux qui ont toujours à la bouche les mots de "démocratie" et de "liberté" songent à en accepter les exigences toujours, et pas seulement lorsque ces mots favorisent leurs idées ou leurs intérêts personnels.

Louis-Ph. SAINT-MARTIN, maître-préfet des études au Séminaire de Saint-Yacinthe

Je veux être compris — mais dans un sens qui n'est pas psychanalytique — peuvent comprendre des personnalités. Et, s'il est vrai que la religion soit parfois cause de complexes, en est-elle la seule et la principale cause? Des revues — auxquelles nos bons journaux de gauche se gardent bien de faire écho — ont rapporté des statistiques montrant que c'est dans les pays nordiques que le taux de mortalité par le suicide est le plus élevé, même parmi la jeunesse. Pourtant, ces pays sont les plus socialisés; c'est donc là que les individus ont le plus de liberté des difficultés inhérentes aux nécessités de la vie; ces pays sont aussi très peu religieux; la pratique religieuse protestante y est très faible; on y a vu peu récemment au niveau (et encore!) des exigences de la morale naturelle. Dans les pays où l'influence religieuse est plus forte, les suicides sont-ils si nombreux? Dans nos collèges, où l'influence religieuse est pourtant assez prononcée, la tendance au suicide est-elle plus accentuée que dans les jeunes milieux existentialistes, qui se libèrent pourtant assez facilement de bien des contraintes? N'est-il pas plutôt vrai que c'est l'influence religieuse qui aide le mieux à supporter les contrariétés de la vie et à maintenir l'équilibre qui éloigne du désespoir et du suicide?

J'ai voulu, par toutes ces considérations, montrer les contradictions entre les paroles et les actes de certains propagandistes très actifs, qui ont la préoccupation de tenir les manchettes des journaux et de tous les moyens de diffusion des idées, mais qui prennent trop souvent leurs auditeurs pour des naifs en pensant qu'ils les croiront sur parole, et ne se donneront pas la peine (comme eux-mêmes) de comparer leurs paroles aux faits. Il serait temps que ceux qui ont toujours à la bouche les mots de "démocratie" et de "liberté" songent à en accepter les exigences toujours, et pas seulement lorsque ces mots favorisent leurs idées ou leurs intérêts personnels.

Louis-Ph. SAINT-MARTIN, maître-préfet des études au Séminaire de Saint-Yacinthe

Lettre au Devoir

Tocsin

Monsieur Laurendeau,

Pourquoi faut-il attendre qu'au lieu un geste aussi stupide qu'est l'exercice "TOCSIN" pour le dénoncer? Ceci dit sans malice. L'absurdité du projet crevait les yeux dès la partition à la télévision de la première tranche du programme "OMU Mesures d'urgence" animé par monsieur Paul Dupuis. Je m'attendais que le lendemain, notre élite s'empêcherait de protester publiquement auprès des responsables, afin d'empêcher l'exécution d'un projet aussi insensé. Tel ne fut pas le cas. Sommes-nous au point qu'il faille se jeter dans le feu pour en connaître les effets. Devons-nous, nous plier sans résister aux fantaisies parfois étranges de notre gouvernement d'Ottawa, même si elles émanent du ministère de la Défense Nationale dirigé par le colonel Darkness. Il ne nous en faut pas plus pour se demander "si nos dirigeants ont perdu la boussole ou s'ils sont tout simplement des bateleurs qui préablement auraient soin de semer le vent.

R. L. Beausoleil

Professeurs et étudiants

Par le R. P. Benoît Lacroix O.P.

Le PROFESSEUR japonais est-il bien différent du professeur occidental normal? Répondons... en général et en particulier. En général et en particulier, le professeur japonais est un homme très sérieux, respecté (O'sensei) qui se sait et qui se sent responsable, très ami de son pays, jaloux de ses droits, inquiet comme tous les hommes qui ont des idées, parfois, en certains cas, trop pris par la politique dont pourtant il veut rester libre. Tout naturellement, comme il est l'homme d'idées et théoricien, il sera de gauche ou se trouvera les idéalistes de toutes tendances. Lui aussi rêvera de socialisme, de marxisme, de révolution... Jusqu'au jour du vote, alors qu'il se ralliera le plus souvent à ceux qui ont déjà le pouvoir et paraissent certains de le garder.

Nous avons rencontré beaucoup de professeurs. A plusieurs occasions aussi. Il y a eu les rencontres officielles, puis les petits parties d'usage; il y a eu les grandes séances du Congrès des Historiens, le Congrès des spécialistes de la Japanese Society of Asiatic Studies, mais aussi les cafés, les petites causeries plus intimes, avant, après les cours, sur le campus. Il nous a même été donné de rencontrer, le 29 avril par exemple, des orientalistes venus de partout, y compris une délégation de la Chine continentale. Mais c'est autour de la table, sur tatamis, avec sake et bière Asahi, petits biscuits secs ou nourritures marines, que les contacts sont les plus faciles et les plus fructueux. Un point dont je suis certain: le professeur japonais est sûr de lui; il n'a aucun complexe d'infériorité devant l'étranger, qu'il soit de France ou de Russie; il n'est pas vaniteux non plus. J'allais dire qu'il est charmant, tout simplement charmant. Il s'informe de vos études, de vos cours, de votre université; il veut tout savoir sans vous imposer sa science à lui.

UN SOIR
Un soir, nous étions en tout près de huit professeurs; la plupart responsables de départements, chefs de section. Dois-je écrire les noms? Il y avait là, outre le professeur Sabura Takada, professeur de philosophie ancienne et médiévale, le professeur C. Matsudaira du Département des Classiques, le Dr Inoue, professeur d'histoire et de Géographie, le professeur Nogami qui enseigne la littérature italienne, le professeur IZUI, spécialiste en linguistique. J'oublie le nom des autres. Tous ces professeurs sont des hommes très cultivés. Chacun parle 2, 3 langues. Tous comprennent l'anglais. Ils le parlent difficilement, mais après quelques coupes de sake durant un bon repas japonais, il n'est plus besoin de bien parler pour se comprendre, les défiances normales du contexte académique disparaissent. Nous causons. Nous causons de tout, comme font les professeurs quand ils ont oublié leurs livres. Tous les sujets y passent: mentalité d'ici, mentalité de là-bas, liberté académique, roulement des cours, problèmes ouvriers, l'avenir du socialisme, syndicalisme, salaires. J'apprends ainsi à comprendre leur point de vue qui n'est pas toujours le mien, et leurs habitudes qui ne sont pas celles d'Occident. Ils sont à la page, mais ils voudraient l'être davantage. "Comment enseignez-vous la philosophie? Combien de cours sur la philosophie grecque? Vos étudiants vont-ils étudier en Amérique ou en Europe? Pourquoi n'y a-t-il pas de grands mouvements philosophiques en Amérique capitaliste? Quelles sont vos langues secondes préférées? Vos salaires? Le statut social de vos professeurs, etc., etc. — Questions, réponses: chacun a les siennes.

EDUDIANTS
Parlons des étudiants. Ah! les gamins! Les mêmes partout! La race d'hommes et de femmes que j'ai toujours préférée: agiles, un peu désinvoltes, libres, ils aiment la banquette, la liberté; ils critiquent, ils n'ont rien à perdre pour le moment. Comprendons bien leur mentalité. C'est important. Viens la guerre, ils sont toujours les premiers sacrifiés; suivent la paix: on ne veut plus les écouter. L'étudiant japonais, plus que tout autre, est sensible à cette inconscience. Quand j'arrive à Kyoto, le 11 avril, l'année commence. Drôle de système, en effet: deux semestres, le premier dure du premier avril au 15 octobre; le second, du 16 octobre au 31 mars. Entre temps, des vacances, des congés. L'année commence par des vacances; très optimiste! Vacances! mais il FAUT travailler. La compétition est énorme. Le Japon a beau montrer tous les signes extérieurs de la prospérité, il n'y a pas de postes pour tout le monde. L'étudiant japonais découvrira vite la lutte de la vie. Ajoutons qu'en général, ils ajoutent les jours de grève ou l'étudiant va amuser la police, l'atmosphère est au calme. Université d'hommes; peu de jeunes filles suivent les cours. Celles qui le font sont souvent si sérieuses, tellement attachées à leurs études, que l'étudiant masculin japonais renonce vite à "conquérir" celle qui deviendra bientôt sa rivale du point de vue académique. Conséquence, on est loin du climat mixte de nos universités d'Amérique. D'autre part, les mêmes étudiants seront les premiers dans la rue s'il s'agit d'une manifestation qui engage l'opinion publique; ils y vont avec une conviction relative qui souvent ne dure que le temps de leurs parades. Mais à cause de leur nombre, de leurs cris, ils finissent par alerter, inquiéter...

PATRIOTE
Patriote, rempli de fierté et de courage, l'étudiant du Japon adore son pays. Ne dites rien contre ce dernier, ni même contre sa ville ni contre sa maison. Si vous êtes à Kyoto, vous pourriez, en territoire ami, faire quelques réserves sur Tokyo, "ville surpeuplée, inhumaine, américaine", etc.; mais à Tokyo avez soin d'être assez gentil pour dire que Tokyo est l'avenir du Japon... tandis que cette pauvre Kyoto, c'est la ville du moyen âge. Alors, le japonais vous respectera. Mais, encore une fois, attention!

ACTIVITES
Sur le campus lui-même, les étudiants jouissent de certains petits privilèges qui ajoutent au plaisir de vivre et tendent à favoriser les études en général. Ils ont leurs organisations, leurs petits comités, leurs restaurants, leurs dortoirs, leur service de placement. Bien entendu, ils n'ont pas de droit précis à l'intérieur du grand organisme universitaire, c'est-à-dire que l'Université s'administre sans eux; mais ils savent, la comme ailleurs, mettre leurs revendications en évidence et embarrasser les pouvoirs centraux.

Leurs initiatives artistiques sont nombreuses. Par exemple, cette belle représentation de *Oedipe-Roi*, en juin dernier, était une initiative de la Faculté des Lettres. Les professeurs y vinrent, nombreux, encouragèrent les "héros" de la représentation. J'ai remarqué que l'étudiant japonais était mieux connu de ses professeurs qu'en Amérique où trop souvent l'étudiant entre en contact avec son professeur le jour où il est jugé par lui, le jour des examens.

Mes étudiants à moi étaient tous d'excellents hommes, venus de Kyoto pour étudier, pour enseigner. Les uns sont nés à Nara, à Hiroshima, à Tokyo; d'autres sont venus du Kyushu. On m'a bien dit que j'avais la crème... Je le crois. Car leur héroïsme est allé jusqu'à lire durant 20 heures des reproductions photographiques de manuscrits latins du moyen âge. Ils l'ont fait avec courage. Certains m'ont donné l'impression de bien connaître le latin. J'ai rencontré un aristotélicien convaincu, un platonicien; tel autre étudiait les langues, l'autre la philosophie moderne. Eiji Hattori, boursier du gouvernement français, parlait pour Paris. Kazuo était un philosophe ardent. Ikeda parlait couramment l'italien, comme Hattori parlait un jolii français. Tous savent assez l'anglais pour converser, discuter même. Quel merveilleux souvenir je garde de chacun d'eux, de leur finesse, de leur politesse, si fraternelle!

(A suivre)

La Bible vous parle

Veuillez à ce que personne ne rende à personne le mal pour le mal, mais poursuivez toujours le bien, soit entre vous, soit envers tous.

(I Thess 5, 15)

Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

J.-M. L.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : APRÈS LES INCIDENTS ANTIAMÉRICAINS

Washington supprime son service des visas - La prolongation de la crise favorise les extrémistes

SAINT-DOMINGUE. — Le secrétaire d'Etat américain a décidé hier de fermer jusqu'à nouvel ordre le service des visas de son consulat général dans la République dominicaine. La décision a été prise après deux jours de manifestations dirigées contre les Etats-Unis; celle d'hier a été particulièrement violente.

La police a reçu au matin, aux grenades lacrymogènes et même aux coups de feu d'avertissement pour disperser les émeutiers. Une dizaine de ces derniers ont été arrêtés. Des cris de "Yankees, go home" sont montés de la foule qui a lancé des pierres en direction de l'immeuble qui loge les services consulaires américains. Une manifestation semblable avait eu lieu mardi.

Les incidents d'hier ont été causés à la suite de rumeurs selon lesquelles deux proches collaborateurs de l'ex-dictateur Trujillo avaient trouvé refuge au consulat des Etats-Unis et attendaient d'y obtenir un visa. Les manifestants ont soutenu que les représentants américains protégeaient des "criminels" de l'ère Trujillo.

Echec à la démocratie? A la suite de ces événements et devant la persistance de la crise politique, de nombreux observateurs étrangers se montrent fort inquiets au sujet de l'évolution du pays. Ils redoutent que la crise n'aboutisse soit à l'instauration d'une dictature militaire, soit à celle d'une dictature d'extrême-gauche après le passage éphémère d'un gouvernement démocratique fragile et divisé. L'entêtement du président Balaguer, l'ambition de certains chefs militaires, la division au sein de l'opposition, la gravité des problèmes économiques et sociaux, enfin l'affirmation d'un anti-américanisme

CHABOT — A Montréal, le 11 décembre 1961, à l'âge de 60 ans, est décédée Madame Antoine Chabot, née Crépeau (Marguerite) demeurant à 388, Première avenue, St-Lambert. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funéraire partira des Salons Urgel Bourgeois Ltée, no 2930, rue Notre-Dame ouest, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS. — A Québec, le 13 décembre 1961 à l'âge de 75 ans, est décédée, Dame Berthe Raymond, épouse du notaire Louis Auguste Dupuis, demeurant à 50, de la Pocatière. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence mortuaire, rue Painchaud, à 10h.20, pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-la-Pocatière où le service sera célébré à 10h.30. Et de là au cimetière paroissial, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



AUX QUATRE COINS DU MONDE

CUBA : Castro s'inquiète du ravitaillement futur de l'île en viande. LA HAVANE. — Fidel Castro a déclaré aux fermiers de Cuba qu'ils doivent abattre moins de bestiaux afin d'assurer le ravitaillement futur de l'île en viande. Il a précisé, dans un discours qu'il a prononcé mardi soir, qu'aucune bête à cornes de moins de 10 ans ne devait être abattue; il a demandé que soit organisée une campagne massive d'insémination artificielle pour assurer la reproduction rapide des troupeaux fournissant du lait et de la viande de bœuf.

NATIONS UNIES : appel contre la répression au Tibet. NATIONS UNIES. — Un groupe composé de quatre pays a demandé à l'Assemblée générale des Nations Unies de faire un nouvel appel contre la répression au Tibet. Une résolution proposée par l'Equateur, l'Irlande, la Malaisie et la Thaïlande demande à l'Assemblée de faire un appel destiné à mettre fin aux "pratiques qui privent le peuple tibétain de ses droits humains fondamentaux et de ses libertés, y compris le droit à l'autodétermination". La Chine communiste, qui a resserré son contrôle sur le Tibet depuis le soulèvement de 1958 dans ce territoire de l'Himalaya, ne figure pas nommément dans ce projet de résolution.

GOA : évacuation des femmes et des enfants. LISBONNE. — L'agence de nouvelles "Lusitania" annonce que le gouvernement des enclaves de Goa, Damão et Diu a arrêté un plan d'évacuation des femmes et des enfants de ces territoires en raison de l'aggravation constante de la tension et du risque d'une intervention militaire des troupes indiennes contre les enclaves. L'évacuation des familles des administrateurs, fonctionnaires et officiers portugais (métropolitains ou indiens) devrait donner au commandement des forces portugaises une plus grande liberté d'action pour défendre ces territoires contre une éventuelle attaque des Indiens. En annonçant que ce plan a été mis au point, le gouverneur a dit qu'il faut mettre le plus possible les civils à l'abri car "si la bataille s'engage, elle sera violente, voire féroce". Le gouverneur a précisé que les femmes et enfants indo-portugais aussi bien que portugais européens peuvent bénéficier des mesures d'évacuation. D'autre part, des journalistes américains qui se trouvent à Goa ont déclaré que la situation est tendue mais que le calme règne parmi la population.

TCHECOSLOVAQUIE : Prague attaque Tirana et retire son ambassadeur. VIENNE. — Le gouvernement de la Tchécoslovaquie a annoncé hier qu'il rappelait son ambassadeur d'Albanie et qu'il invitait l'ambassadeur albanais à quitter son poste immédiatement. Ce n'est pas vraiment la rupture des relations diplomatiques mais tout juste la mesure en deçà de la rupture. L'ambassade sera gérée par un chargé d'affaires; Prague a annoncé de plus que le gouvernement tchèque a accepté, à la requête de Moscou, d'assurer la protection des intérêts soviétiques en Albanie. On sait que l'URSS a rompu ses relations diplomatiques avec l'Albanie à la fin de la semaine dernière. Les observateurs prévoient que tous les autres pays communistes européens ou bien rompront les relations avec Tirana ou bien n'y maintiendront plus que des

diplomates de rang inférieur à celui d'ambassadeur. Ils n'excluent pas une rupture totale des relations entre l'Albanie et ces pays dans peu de mois.

ALLEMAGNE DE L'EST : les Berlinois célèbrent tristement Noël. BERLIN-EST. — C'est le cœur lourd et sans grand enthousiasme que la population de Berlin-Est attend le jour de Noël. Depuis la fin du dernier conflit mondial, et en dépit de la situation politique et des restrictions concernant les voyages, rien n'empêchait les citoyens de Berlin-Est et de Berlin-Ouest de se rendre visite réciproquement pour célébrer Noël, selon la tradition germanique. Cette année, il y a le mur. Les Berlinois de l'Est ou de l'Ouest n'ont pas le droit de franchir le mur quoique certains nourrissent l'espoir que les autorités se laisseront attendrir au dernier moment et qu'elles ouvriront les frontières durant la période des fêtes. Bien que les dirigeants communistes condamnent le côté religieux de la fête de Noël, ils n'ont rien fait pour intervenir de sorte que les églises et temples soient bondés le matin de Noël, comme chaque année d'ailleurs en ce jour de fête et de réjouissance.

AUTRICHE : le gouvernement recherche des "arrangements" avec la Communauté économique européenne. VIENNE. — L'Autriche, qui fait partie de l'Association européenne de libre-échange, va tenter d'entamer des négociations avec la Communauté économique européenne en vue de conclure des "arrangements" satisfaisants pour les deux parties. A la suite d'une séance du cabinet, il a été annoncé hier que le gouvernement demandera dans quelques jours à la CEE l'ouverture prochaine de négociations. L'Autriche, comme la Suisse et la Suède, peut difficilement adhérer à la CEE comme membre à part entière en raison de son statut international de neutralité mais elle peut s'y associer; c'est apparemment à une forme quelconque d'association que pense le gouvernement autrichien en parlant d'"arrangements". Il est probable que la Suède et la Suisse, pays à vocation de neutralité, feront des démarches semblables à celles de l'Autriche.

AUSTRALIE : aucun des partis en présence n'a recueilli la majorité. MELBOURNE. — A la suite du scrutin de samedi dernier, à mesure que le dépeuplement progresse, aucun des partis en présence ne domine. Mais, le parti ministériel, formé de la coalition des partis libéraux et domestiques, semble avoir la meilleure chance de l'emporter sur ses adversaires travaillistes. La possibilité demeure qu'on ne puisse former un ministère par suite du défaut de majorité. Alors que la coalition libérale avait 77 sièges et les travaillistes 47 avant les élections; 32 contre 26 au Sénat avec en plus deux sièges aux démocrates-travaillistes, un partage égal des 124 sièges demeure dans le domaine du possible. Le partage serait également égal au Sénat. Si le gouvernement actuel retourne au pouvoir, d'autres élections générales auraient lieu dans 18 mois, selon certains observateurs. M. R. G. Menzies dirige depuis 12 ans le gouvernement australien.

MARCHE COMMUN-E-U. : le sous-secrétaire d'Etat américain insiste sur la nécessité d'une nouvelle politique tarifaire. WASHINGTON. — M. George Ball, sous-secrétaire d'Etat américain, a répété hier que la montée de la Communauté économique européenne rend indispensable pour les Etats-Unis de modifier leur politique commerciale et d'adopter des formules neuves en ce qui concerne la politique tarifaire. Devant une sous-commission parlementaire sur les affaires économiques, M. Ball a dit qu'il ne pouvait encore préciser l'étendue des pouvoirs que le président Kennedy solliciterait au Congrès en matière de réduction de tarifs douaniers mais qu'il s'agira probablement de pouvoirs étendus donnant au gouvernement la possibilité d'engager de larges négociations avec la CEE et d'autres pays ou groupes de pays sur des réductions substantielles des tarifs douaniers. Enfin, le haut fonctionnaire s'est dit confiant dans une issue heureuse des négociations en cours depuis plus de quinze mois à Genève entre les pays membres de l'accord international sur les tarifs et le commerce (GATT).

UNION SUD-AFRICAINE : plan décennal pour confier aux Métis la gestion de leurs propres affaires. LE CAP. — Le premier ministre Verwoerd a exposé hier les grandes lignes d'un plan quinquennal en faveur des quel- 1,500,000 Métis du pays, plan dont le but est d'assurer à cette catégorie de citoyens la gestion de leurs propres affaires grâce à un "parlement de Métis". Le chef du gouvernement a déclaré devant le Conseil des affaires des Métis que dans un an ou deux, il pourrait y avoir des conseils municipaux, élus au suffrage universel, dans les villes où les Métis sont majoritaires ou dans les quartiers où ils sont majoritaires. Par la suite, serait créé un Conseil supérieur, sorte de gouvernement, pour les Métis, avec quatre "ministres": éducation, bien-être social, agriculture, affaires municipales. Le tout serait couronné par le Parlement "Métis", élu d'ici dix ans. Ce plan s'inscrit dans la politique générale de séparation complète des races poursuivie par le gouvernement sud-africain.

GOA : le conflit armé paraît imminent. PANJIM, Goa. — Les troupes portugaises de Goa ont été placées sur pied d'alerte et se préparent à résister à une offensive de l'armée indienne, offensive considérée comme imminente. Pendant ce temps, l'évacuation des femmes et des enfants a commencé; 600 ont déjà quitté l'enclave. Le gouverneur général de l'Inde portugaise, Antonio Vassalo da Silva, a déclaré que les renseignements recueillis par ses services portent à croire que les troupes indiennes déployées le long de la frontière de 180 milles qui sépare Goa de l'Inde, vont déclencher une attaque aujourd'hui ou demain. Il a précisé que les 600 femmes et enfants déjà partis sont aussi bien des Portugais in-

diens que des Portugais européens et que des mesures ont été prises pour assurer l'évacuation de 500 personnes par jour si la situation l'exige. Le gouverneur général a dit, d'autre part, que la garnison de Goa (soldats portugais et goans dont le nombre atteindrait 6 à 8,000 hommes) fait montre d'un calme et d'une sérénité exemplaires devant les provocations". (A Delhi, le gouvernement indien a déclaré que l'administration de Goa multiplie les "actes d'agression" contre le territoire indien, les violations de territoire et intensifie sa campagne de "répression et de tortures contre les citoyens de Goa". Le gouvernement indien a répété ces accusations dans une lettre

qu'il a adressée aux Etats membres du Conseil de sécurité).

LE R-UNI LIE PAR TRAITE LONDRES. — Le "Guardian" de Manchester a rappelé hier qu'en vertu d'un traité signé en 1393 et confirmé en 1660, la Grande-Bretagne est apparemment obligée de se porter au secours du Portugal au cas où l'une quelconque des parties du territoire national portugais serait attaquée. Or, les provinces d'outre-mer sont de par la constitution portugaise, partie intégrante du sol national. Le journal ajoute qu'en 1943, le premier ministre d'alors, M. Churchill, a confirmé cet engagement au moment où Lisbonne acceptait d'autoriser les Britanniques à construire une base aux Açores.

avec la CEE un premier accord portant sur une réduction des tarifs de 20% dans chaque sens. De plus, le président Kennedy veut obtenir du Congrès le pouvoir de conclure des ententes comportant réduction des tarifs jusqu'à 50% ou même davantage.

On prévoit dès maintenant qu'en juillet 1963, les "six" auront réduit entre eux les tarifs douaniers d'au moins 60% par rapport au niveau de 1958, et auront accompli les deux tiers du chemin conduisant au tarif extérieur commun. La mise en place de ce tarif signifie pour des pays comme la France et l'Italie une réduction des tarifs nationaux, pour la Belgique et la Hollande, une augmentation de ces tarifs, pour l'Allemagne, hausse ou réduction selon les produits.

Les "six" n'ont pas seulement à décider le passage à la deuxième étape mais aussi une nouvelle accélération du calendrier initialement prévu. Or, la France vient d'accepter et le passage à la deuxième étape, et l'accélération du rythme, à la condition que celle-ci soit accompagnée d'une accélération semblable dans la mise en place du tarif extérieur commun.

Cela signifierait non seulement que les "six" réduiraient de nouveau de 10% les tarifs douaniers entre eux, le 1er janvier (portant la réduction depuis le 1er janvier 1959 à 50%) mais également ferait un pas nouveau et important dans la direction du tarif extérieur commun. On sait que les six pays, au terme de la phase transitoire, appliqueront un seul et même ensemble de tarifs aux importations provenant des pays tiers; ce tarif extérieur commun, qui en gros résulte de la moyenne des tarifs nationaux, est mis en place en trois étapes.

Problème pour les pays tiers. Déjà, les "six" ont parcouru la première étape, en réduisant chacun d'un tiers la différence entre ses tarifs nationaux et le tarif extérieur commun. En vertu de la proposition française, une nouvelle réduction d'un tiers dans cette différence interviendrait en juillet 1963, au lieu de la date initialement prévue, celle de juillet 1966. C'est dire que les pays tiers vont se trouver beaucoup plus rapidement que prévu en présence du tarif extérieur commun et devront ou bien s'y conformer ou bien négocier avec la CEE de larges accords sur la réduction des tarifs.

Washington recherche un accord. Aussi, le gouvernement américain — selon des dépêches en provenance de Washington — serait-il sur le point de conclure

MARCHE COMMUN EUROPEEN : 2e ÉTAPE DES JANVIER I

La mise en place du tarif commun serait accélérée : Washington va se hâter de faire un accord avec la CEE

avec la CEE un premier accord portant sur une réduction des tarifs de 20% dans chaque sens. De plus, le président Kennedy veut obtenir du Congrès le pouvoir de conclure des ententes comportant réduction des tarifs jusqu'à 50% ou même davantage.

On prévoit dès maintenant qu'en juillet 1963, les "six" auront réduit entre eux les tarifs douaniers d'au moins 60% par rapport au niveau de 1958, et auront accompli les deux tiers du chemin conduisant au tarif extérieur commun. La mise en place de ce tarif signifie pour des pays comme la France et l'Italie une réduction des tarifs nationaux, pour la Belgique et la Hollande, une augmentation de ces tarifs, pour l'Allemagne, hausse ou réduction selon les produits.

Les "six" n'ont pas seulement à décider le passage à la deuxième étape mais aussi une nouvelle accélération du calendrier initialement prévu. Or, la France vient d'accepter et le passage à la deuxième étape, et l'accélération du rythme, à la condition que celle-ci soit accompagnée d'une accélération semblable dans la mise en place du tarif extérieur commun.

Cela signifierait non seulement que les "six" réduiraient de nouveau de 10% les tarifs douaniers entre eux, le 1er janvier (portant la réduction depuis le 1er janvier 1959 à 50%) mais également ferait un pas nouveau et important dans la direction du tarif extérieur commun. On sait que les six pays, au terme de la phase transitoire, appliqueront un seul et même ensemble de tarifs aux importations provenant des pays tiers; ce tarif extérieur commun, qui en gros résulte de la moyenne des tarifs nationaux, est mis en place en trois étapes.

Problème pour les pays tiers. Déjà, les "six" ont parcouru la première étape, en réduisant chacun d'un tiers la différence entre ses tarifs nationaux et le tarif extérieur commun. En vertu de la proposition française, une nouvelle réduction d'un tiers dans cette différence interviendrait en juillet 1963, au lieu de la date initialement prévue, celle de juillet 1966. C'est dire que les pays tiers vont se trouver beaucoup plus rapidement que prévu en présence du tarif extérieur commun et devront ou bien s'y conformer ou bien négocier avec la CEE de larges accords sur la réduction des tarifs.

Washington recherche un accord. Aussi, le gouvernement américain — selon des dépêches en provenance de Washington — serait-il sur le point de conclure

Advertisement for CHERRY BRANDY and CAZANOVE liqueur. Includes text: "Une grande marque de France", "CHERRY BRANDY Liqueur CAZANOVE", "Code 224A à tous les magasins de la Régie des Alcools du Québec".

Advertisement for Citroën cars. Includes text: "Vous n'aurez jamais besoin de pneus à neige ou de chaînes en conduisant la CITROËN à traction avant", "Pièces et service à travers le Canada et les Etats-Unis", "Importée et distribuée par AUTO-FRANCE Ltée", "7144 Côte des Neiges RE. 9-4781", "Auto Le Mans Ltée, 9055 Boul. Pie IX DA. 2-1551", "Vous allez en Europe? Renseignez-vous sur nos plans spéciaux de livraison outre-mer en demandant notre brochure gratuite."

SERVICE GRATUIT DE DECORATEUR

- Bureaux d'exécutifs
- Edifices publics
- Salles de conférence, etc.



Nouveau fauteuil de repos aux lignes conventionnelles. Base pivotante. Coloris et tissus au choix.



André Saint-Amour

Originalité dans la décoration

Soyez avisés, fiez-vous à un décorateur d'une maison réputée afin de donner à votre home le charme et le bon goût qui reflèteront votre personnalité



Claude Ferland Décorateur-Ensemblier

ESTIMATION GRATUITE

OUVERT TOUTS LES SOIRS

J.A. ST-AMOUR MEUBLES EXCLUSIFS STUDIO DE DECORATION INTERIEURE 6575 RUE SAINT-DENIS — CR. 4-8341 "A votre service depuis plus d'un demi-siècle"

Advertisement for Max Beauvais clothing. Includes text: "Pour Noël Max Beauvais vous suggère", "COMME CADEAU OFFREZ-LUI CE QU'IL DESIRE", "DES PANTALONS SPORT alliant une confection impeccable aux meilleurs tissus", "Magnifiques pantalons A partir de \$21.50", "Superbes pantalons DAKS \$29.50", "P. S. — Si vous ne connaissez pas sa taille ou ses goûts, donnez-lui un certificat cadeau pour pantalons sport.", "Max Beauvais 385 rue St. Jacques O.", "Emballage des Fêtes avec chaque achat.", "Heures d'ouverture : 8.30 à 5.30 p.m. tous les jours — le stationnement est plus facile le samedi et le magasin est ouvert jusqu'à 4 p.m. durant le mois de déc."

Bennett: le Canada pourrait vendre l'énergie produite par certains générateurs américains

Prochaine rencontre Fleming-Bennett

OTTAWA. — Les dispositions ont été prises en vue d'une nouvelle rencontre entre le ministre fédéral des finances, M. Fleming, et le premier ministre de la Colombie britannique, au sujet de l'aménagement hydroélectrique du fleuve Columbia. La nouvelle a été annoncée hier à Ottawa par M. Bennett lui-même.

Ce dernier a précisé qu'il a demandé ces nouveaux entretiens il y a environ deux semaines mais le départ de M. Fleming pour Paris les a rendus impossibles.

Le premier ministre de la province du Pacifique a répété sa confiance que les Etats-Unis paieront la construction de cinq usines et laisseront la Colombie britannique financer elle-même, sans l'aide fédérale, le projet Columbia.

OTTAWA. — Le premier ministre Charles Bennett, de la Colombie-Britannique, a exposé une formule qui permettrait au Canada de vendre la part canadienne d'énergie provenant des générateurs américains alimentés par la rivière Columbia. Il a révélé que l'Administration fédérale d'énergie Bonneville, du nord-ouest des Etats-Unis, est prête à payer le fort prix de cinq millièmes de kilowatt heure.

Elle peut se permettre ce prix élevé en raison du pouvoir supplémentaire obtenu à bon marché grâce à trois réservoirs contrôlés par des barrages érigés du côté canadien. M. Bennett a expliqué que les réservoirs canadiens réduiraient de \$5 millions le coût de la protection contre les inondations, ce qui déferait l'acquisition de la part canadienne d'énergie.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique a été interviewé sur le réseau anglais de la télévision d'Etat. Au cours du même programme, la semaine dernière, le ministre de la Justice, M. Davie Fulton, avait exposé le point de vue des autorités fédérales dans ce conflit entre les gouvernements d'Ottawa et de Victoria.

Le plan Fulton

Cela signifie que les profits dérivant du cours d'eau canadien, soit la moitié de l'énergie produite par les générateurs américains alimentés par les réservoirs canadiens, représentent l'énergie la moins dispendieuse disponible à la Colombie-Britannique de sorte qu'elle devrait être utilisée dans cette même province au lieu d'être vendue aux Etats-Unis.

Toute énergie supplémentaire pourrait être vendue pour des périodes ajustables de cinq ans, soutient M. Fulton. La Colombie-Britannique débourse 458 millions pour la construction de trois barrages et des lignes de transmission nécessaires à l'énergie des Etats-Unis. Le gouvernement d'Ottawa fournirait un prêt de \$172 millions

pour permettre la réalisation de ce projet gigantesque.

Le plan Bennett

Ce plan "Fulton" coûterait de \$750 millions sur une période de 35 ans, a soutenu M. Bennett hier soir. Quant à lui, il propose que la Colombie-Britannique vende sa part d'énergie produite par les générateurs américains pour une période de 20 ans avec la possibilité d'un avis d'expiration de contrat de 10 ans après les 10 premières années. M. Bennett soutient que de cette façon, le financement des trois barrages canadiens serait assuré et le besoin de lignes de transmission serait éliminé.

Si le gouvernement fédéral veut garantir que la Colombie-Britannique obtiendra son prix de cinq millièmes pour l'énergie provenant des générateurs américains, il peut alors déterminer la limite qu'il voudra qu'à la durée du contrat de vente, a dit M. Bennett. Celui-ci s'est dit convaincu que le traité avec les Etats-Unis vieux de 60 ans, sera ratifié l'an prochain.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique a conclu que les travaux pourraient débuter dès le printemps prochain si Ottawa donne son assentiment.

Les Cubains, intéressés au bétail canadien

Cuba a \$9 millions à dépenser

OTTAWA. — Les achats cubains de bétail reproducteur, matériel agricole, engrais et insecticides ont enregistré une augmentation considérable.

Ces chiffres confirment une déclaration d'un acheteur de bétail le mois dernier à la foire d'hiver de Toronto qui a affirmé que Cuba est acheteur de nombreux articles agricoles canadiens.

Il a déclaré que le gouvernement de Fidel Castro, communiste avoué, a \$9,000,000 à dépenser au Canada pour du bétail, des porcs, de la volaille, l'équipement agricole et autres articles comprenant des lapins — ceci dans le but de stimuler l'économie agricole de Cuba.

Jusqu'au 31 juillet, date à laquelle on a les chiffres les plus récents, Cuba a dépensé envi-

ron \$1,783,000 en cheptel, volaille et animaux à fourrure contre \$164,000 l'année dernière.

Ceci comprend plus de 450,000 pour 15,600 têtes de bétail, 950,000 pour 16,300 porcs, 278,000 pour 731,000 poussins, 875,000 pour différentes classes de volailles et \$5,000 pour 370 animaux à fourrure, probablement des lapins.

Fortes avances

Par contraste, avec les achats marginaux de l'année dernière, Cuba a importé cette année des produits laitiers, de l'équipement destiné aux industries laitières, plus des tracteurs et des pièces détachées. Les commandes allaient de \$300 à \$100,000. Cuba a également acheté pour environ \$400,000 d'engrais à la date du 31 juillet.

Il n'y a que les Etats-Unis qui aient acheté plus de bétail de race au cours des sept premiers mois de l'année, à savoir 11,700 têtes. Cuba a une forte avance sur les autres acheteurs, à savoir les pays de l'Amérique latine, des Caraïbes et d'Europe, y compris ceux de derrière le rideau de fer, en ce qui concerne les achats de porcs, poussins et volaille.

On sait que d'autres livraisons semblables de bétail et autres animaux vivants ont été faites, mais celles-ci ne figurent pas encore dans les statistiques compilées par le Bureau fédéral de la statistique.

L'acheteur cubain Roberto Perez a déclaré le mois dernier que les \$9,000,000 destinés aux achats canadiens seront répartis ainsi, \$2,000,000 pour le bétail et 7,000,000 pour les autres articles.

Les Cubains ont découvert que les lapins étaient une source rapidement renouvelable de viande. Quant aux dindes, inconnues des Cubains il y a 3 ans, il y en a maintenant 80,000 pour l'île.

"Nite" ou Night ou encore "Thru"

OTTAWA. — Devra-t-on apprendre aux écoliers une nouvelle façon d'épeler les mots anglais dans les écoles canadiennes?

Il s'agit de savoir, entre autres, si le mot night devrait s'épeler "nite" et si le mot through devrait s'écrire "thru". Ces problèmes, ainsi que plusieurs autres du même genre, feront l'objet du travail de la conférence canadienne sur l'éducation qui aura lieu du 4 au 8 mars à Montréal.

Un groupe de 1,800 délégués du Canada et de l'étranger sont attendus à cette conférence qui sera présidée par M. Roberts, premier ministre de l'Ontario, M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la jeunesse dans le gouvernement de la province de Québec dirigera les débats.

La révision de l'orthographe anglaise fera l'objet d'une discussion de deux heures qui étudiera tout particulièrement un rapport de partisans et d'ennemis de cette réforme. Ce rapport est basé sur une étude faite par une commission représentant l'Association linguistique canadienne et l'Association canadienne des universitaires de langue anglaise.

Cette réunion doit également aborder le problème de l'introduction du système métrique dans l'enseignement et celui qui sera traité par l'étude d'une seconde langue. On discutera également de la valeur de la télévision comme moyen d'enseignement.

Le président d'honneur de cette manifestation sera le Dr Penfield, éminent spécialiste de la chirurgie du cerveau. On ignore qui inaugurera officiellement la conférence.

Des étudiants de tout le Canada, y compris des jeunes gens d'Afrique et d'Asie qui étudient dans nos universités, seront invités à assister à cette conférence.

Ligue de l'épilepsie

Une fête aura lieu lundi prochain, à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, organisée par la Ligue de l'épilepsie du Québec. Ce groupement existe depuis trois ans. La salle est située au 1981 de la rue Rachel est.

SCIENCE & TECHNIQUE

OSCAR, en orbite, appelle les radios amateurs du monde

SANTA BARBARA. — OSCAR, un émetteur automatique de code morse, tourne autour de la terre depuis hier; il a été lancé par le satellite Découvreur 38. OSCAR transmet aux amateurs de radio du monde entier leur cri de ralliement, fort populaire aux Etats-Unis, "HI". En code morse les deux lettres h et i se rendent par quatre points et deux points respectivement. Le Découvreur 38 porte en plus des instruments scientifiques secrets. Des avions se tiennent prêts à récupérer la capsule quand elle descendra par parachute dans les parages d'Hawaii. A réussi à capter de cette façon sept capsules qui avaient été placées en orbite; trois autres sont tombées dans la mer et ont été récupérées. OSCAR est le premier

satellite des citoyens ont construit eux-mêmes pour le lancer dans l'espace. Ses émissions seront entendues tant que dureront les accumulateurs, au moins 30 jours. Des amateurs de radio qui participent à la construction des fusées et à leur lancement ont construit OSCAR, dont les signaux sont entendus sur la fréquence de 145 mégacycles. C'est l'une des bandes de fréquence réservées aux amateurs de radio. Le poste amateur KC4USB à Marie Brydland, en Antarctique, a le premier repéré les signaux d'OSCAR, au moment où ce satellite radiophonique se séparait du Découvreur 38, à son premier tour de la terre en orbite au-dessus de l'Antarctique. OSCAR accomplit une révolution en 91 minutes, à une altitude variant de 150 à 260 milles, à une certaine distance derrière le Découvreur 38.

Aucune...

(Suite de la page 8)

Les taxes foncières et spéciales rapporteront \$1,939,819; les taxes scolaires \$3,047,198; le service de l'eau, \$920,000; la taxe de vente \$705,485; la taxe d'affaires et les permis \$325,000.

Au chapitre des dépenses, le service de la dette coûtera \$1,682,671; comme St-Laurent n'est que l'agent collecteur des taxes scolaires, il remettra les sommes perçues soit \$3,047,198 à l'autorité scolaire; les travaux publics coûteront \$1,065,763; la police et les incendies, \$641,789 et l'achat de l'eau \$550,000.

Les dépenses d'équipement seront de \$502,540 dont \$145,000 pour la réfection des rues et trottoirs, et \$244,540 pour la construction de la Cité au coût des voies locales du boulevard métropolitain pour 1962.

Le budget 1962 marque une augmentation de \$1,013,730 par rapport au budget de 1961. Dans ce montant de \$1,013,730, le revenu de la taxe scolaire a augmenté de \$250,510. Ce qui laisse une augmentation nette pour fins municipales de \$763,220.

Des calculatrices font merveilles

Les calculatrices électroniques de l'Euratone viennent d'accomplir deux exploits. A l'une, les expérimentateurs avaient soumis le texte du "Pater" rédigé en 150 langues. La machine a classé ces versions selon une répartition linguistique et géographique en quelques minutes, alors que ce travail avait demandé à des spécialistes plusieurs années de recherches. L'autre machine a su indiquer très rapidement comment se faisait le négoce en Cappadoce en l'an 1900 avant Jésus-Christ. (UNESCO)

Washington renonce aux plates-formes pour le missile Minuteman

Le département de la défense des Etats-Unis renonce à la collaboration d'un système de missiles intercontinentaux Minuteman, montés sur plates-formes mobiles. Par contre, un plus grand nombre de missiles Minuteman seront installés dans des dispositifs de lancement souterrains. Des convois camouflés auraient été disposés sur diverses voies dans tous les Etats-Unis. Des missiles Minuteman auraient été placés à bord de ces convois. Ce projet a déjà coûté au gouvernement américain \$108,000,000. Le nombre des engins Minuteman serait porté à 900. Un carburant solide active ce missile capable de lancer une ogive nucléaire à 6,300 milles de distance. L'engin pourra être utilisé de façon efficace au cours de 1962. Il est plus petit, moins compliqué et plus précis que les fusées Atlas et Titan, dont le carburant est liquide.

Un dispositif antipollution pour nos autos

La plupart des modèles d'automobiles et de camions assemblés au Canada en 1963 seront munis d'un appareil de contrôle de la pollution qui pourrait entraîner les gaz d'échappement. Ce dispositif fera partie de l'équipement régulier de la voiture ou du camion. Le coût du véhicule en sera accru de seulement \$10 ou \$15. Ces appareils ont été expérimentés aux Etats-Unis depuis plusieurs années, tout spécialement dans la région de Los Angeles, fort affectée par le "smog". L'installation des appareils antipollution dans les automobiles et camions est maintenant de rigueur en Californie. Les gaz sont captés dans le voisinage de l'arbre de couche de la voiture et ramenés vers les pistons et cylindres, où s'accomplit une combustion plus complète, les rendant moins toxiques. American Motors, General Motors et Chrysler ont annoncé que tous leurs modèles assemblés au Canada en 1963 seront munis du dispositif antipollution. Ford et Studebaker imiteraient le geste des autres manufacturiers.

L'ENTRÉE DU CANADA DANS LE MARCHÉ COMMUN

Hees: Aucun moyen en vue mais rien d'impossible...

ST-JEAN, Terre-Neuve. — Le ministre du commerce, M. George Hees, a déclaré hier qu'il ne voyait pour l'instant aucun moyen "facile et apparent" pour le Canada de se joindre au Marché commun européen, même s'il le voulait, quoique "rien ne soit impossible".

M. Hees a déclaré que son gouvernement mène présentement une enquête auprès de l'industrie afin de déterminer les avantages et les désavantages, tant du point de vue de la production que du point de vue du chômage, pour le Canada de tenter d'entrer dans le Marché commun.

Le ministre, qui donnait une conférence de presse à St-Jean, Terre-Neuve, a précisé sa position. (Suite à la page deux)

APPARTIENT CANADIENS
A DES CANADIENS
ADMINISTRÉE PAR DES CANADIENS

CANADIAN OIL
COMPANIES, LIMITED

FABRICANTS DES
GAZOLINES • HUILES À MOTEUR
WHITE ROSE

CARRINGTON'S
CANADIAN WHISKY

Un autre excellent produit des Distilleries Alberta

R.A.Q. NO 287

Le plus beau témoignage d'affection

"Dites Joyeux Noël avec des Fleurs"

CONSEIL DES FLEURISTES DU CANADA

ÉLECTEURS ÉLECTRICES

des districts électoraux de Jacques-Cartier et de Chambly (14 décembre).

Avec le crayon qui vous est fourni, faites votre croix (x) dans un des petits carrés à droite du bulletin.

Publié par le Président général des élections

Dans tous les endroits chics des grandes capitales du monde entier, les connaisseurs réclament toujours le "P.J."

PJ

PERRIER - JOUËT

Le Champagne de haute noblesse

- CHAMPAGNE
- PERRIER - JOUËT
- EPERNAY, FRANCE

En vente dans tous les bureaux de la Régie des alcools du Québec

FRANCE DIX

ALLEMAGNE

ROYAUME DE BELGIQUE VINGT

SUISSE

ÖSTERREICHISCHE NATIONALBANK ZWANZIG SCHILLING

AUTRICHE

SEUL AIR-CANADA VOUS OFFRE UN SERVICE DE TRANSPORT DIRECT À PARTIR DE MONTREAL VERS TOUS CES PAYS D'EUROPE

Des DC-8, réactés géants d'Air-Canada, vous conduisent à l'entrée des cinq pays d'Europe les plus visités — seul Air-Canada vous conduit directement vers chacun de ces pays — pas de correspondance d'avions. Descendez du réacté d'Air-Canada et commencez de belles vacances — voyez plusieurs lieux remarquables d'Europe en profitant du plan d'Air-Canada pour visiter les villes — en plus du voyage Canada-Vienne, vous pourrez visiter 15 villes européennes très célèbres, pour le même prix. D'ici au 31 mars, vous pourrez économiser jusqu'à \$128.00 si vous profitez des tarifs spéciaux des excursions de 17 jours, en réactés, classe économique. Vous pourrez échanger ces économies pour de la monnaie étrangère... quand il s'agit d'agrément, un mark ou un schilling peuvent signifier beaucoup.

MONTREAL-PARIS OU BRUXELLES \$36⁸⁶!

Excursions de 17 jours, en réacté, classe économique, aller-retour \$368.60

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU APPELEZ AIR-CANADA À HU 9-3411

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

PROJET A L'ETUDE

Tribunal spécial pour les malades mentaux d'Ontario

TORONTO. — Le ministre de la santé de l'Ontario, M. Dymond, a déclaré hier que son gouvernement étudie la possibilité de la création d'un tribunal indépendant qui étudierait, chaque année, les cas des malades mentaux internés depuis plusieurs années.

Quatre éducateurs de langue française à la conférence du Commonwealth à la N.-Delhi

OTTAWA (DNC) — Quatre éducateurs de langue française feront partie de la délégation canadienne à la conférence du Commonwealth sur l'éducation qui se tiendra à la Nouvelle-Delhi, en Inde, du 11 au 25 janvier 1962.

Le Crédit social: 250 candidats à la prochaine élection fédérale

OTTAWA. — Le Crédit social prévoit avoir environ 250 candidats sur un total possible de 265, aux prochaines élections fédérales.

C'est ce qu'a déclaré hier à Ottawa, le chef de ce parti, M. Robert Thompson, qui revient d'une tournée électorale dans les Maritimes.

Lutte municipale à Laprairie

Un groupe homogène de candidats va faire la lutte à l'administration municipale de Laprairie, localité de la rive sud.

mun lui causera passablement de soucis au prochain scrutin. Sans prétendre pour cela que le Canada devrait tenter de se joindre au marché commun.

en bref

Immeuble préfabriqué
QUEBEC — On dévoilera aujourd'hui un nouveau genre d'immeuble préfabriqué à l'inauguration officielle de la manufacture des Industries Treco.

Le leader provincial du Crédit social, M. Réal Caouette, de Rouyn, a pour sa part exprimé l'avis que l'idée du séparatisme ne jouera pas un rôle important aux prochaines élections.

Reunion publique organisée par La Voix des femmes

La Voix des femmes, section de Chomedey, annonce la tenue d'une réunion publique au cours de laquelle il y aura exposé et discussion sur les buts de l'Institut canadien de recherches sur la paix.

ME RAYMOND DAoust DECLARE A LA CONFERENCE MIGNEAULT: "Le criminaliste est incompris du public et même de ses confrères"

Me Raymond Daoust, éminent criminaliste de Montréal, a exposé hier soir devant un groupe d'étudiants de l'Université de Montréal, les devoirs du criminaliste et aussi, les préjugés que nourrit le "bon public" à l'endroit des accusés et de ceux qui les défendent.

"Je me souviens, a-t-il dit notamment, d'une occasion où j'ai dû faire appel à d'anciens pensionnaires de Bordeaux pour témoigner en faveur d'un de mes clients, précisément parce que je ne pouvais avoir un curé ou un président de la Ligue du Sacré-Coeur pour déposer devant la Cour (ils ne fréquentent pas le "milieu" de mon client)..."



M. Daoust a évoqué ces mots du célèbre criminaliste français René Floriot: "C'est en refusant de défendre un homme, sous prétexte que son forfait révolte l'opinion, que le défenseur commettrait une mauvaise action..."

"Ce "bon public" a-t-il poursuivi, a vraiment de drôles de concepts de la justice. Si un individu est traduit devant les tribunaux de juridiction pénale et que les moindres détails de son "forfait" sont étalés en manchettes dans les grands journaux, voilà que la populace en a suffisamment pour prononcer un jugement et voter l'inculpé aux feux de l'enfer..."

"Il faudrait se rappeler cette vérité élémentaire, pierre angulaire de notre système juridique, avant de couvrir d'approches le criminaliste qui réussit à faire acquiescer un client, coupable dans l'optique du public..."

"Cet homme que la société accuse a pourtant le droit de se faire entendre et de repousser l'accusation, a poursuivi le criminaliste. Faudrait-il qu'il s'écroule, impuissant, sans mot dire, qu'il laisse le ministère public l'accabler d'une preuve incriminante sans recourir lui-même aux mêmes dispositions de la loi qui l'autorise à se justifier..."

M. Daoust a fait savoir que le criminaliste ne se heurte pas seulement à l'hostilité du public mais également à celle de ses confrères qui, eux, "n'oseraient jamais se contaminer au contact de clients accusés d'un quelconque..."

M. Daoust parlait dans le cadre de la série de causeries de la Conférence Migneault.



Un autre excellent produit des Distilleries Alberta R.A.O. no 286-D

le Lait Frais

ça vous remonte



Vous êtes à la hauteur de la situation... avec du lait frais! Le lait est une excellente source alimentaire de protéines. Buvez du lait frais... plusieurs fois par jour!

LA SANTÉ PAR LE LAIT INC.

Importé LE CHOIX DU CONNAISSEUR COGNAC Bisquit Grande Fine Champagne NAPOLÉON extra vieille

FERRÉ et MONTAND Sur Disques ODÉON Léo Ferré Yves Montand EN VENTE CHEZ FLAMMARION

LE BILLET DU JEUDI PIEUX MENSONGES COURS DE MILICE RAFFLE DE DINDES A la Banque du Canada

Cinéma Distribution & Service H. de LANAUZE INC. TOUJOURS DU NOUVEAU Appareils classiques et automatiques PAS PLUS CHERS QU'AILLEURS

Informations religieuses

Dénonciation du Père Noël

CITE DU VATICAN — L'Observateur Della Domenica, hebdomadaire de la Cité du Vatican, estime que le symbole du "Père Noël" est une "monstrueuse substitution" de l'enfant Jésus qui porte atteinte à la foi.

Mgr Lemieux préside la grande fête mariale du Mexique

MEXICO — C'est un archevêque canadien, Son. Exc. Mgr Marie-Joseph Lemieux, o.p., archevêque d'Ottawa, qui a présidé le 12 décembre au sanctuaire du Tepeyac, à Mexico, la fête de Notre-Dame de la Guadalupe, patronne du Mexique et de toute l'Amérique latine.

ABANDON DE CHARTE

Le placement Bizard Limitée. L'AVIS est par les présentes donné que Le Placement Bizard Limitée, compagnie incorporée en vertu des dispositions de la Loi des compagnies de Québec et ayant son bureau principal en la cité de Montréal, demandera au Procureur Général la permission d'abandonner sa charte.

Le concile et la télévision

ROME — Les cérémonies publiques du prochain Concile oecuménique, qui se dérouleront à l'intérieur et à l'extérieur de la basilique vaticane, seront radiodiffusées et télévisées dans le monde entier. C'est ce qu'annonce l'Observateur della Domenica qui, relevant que les réseaux affiliés à l'Union européenne de radio-diffusion totalisent à eux seuls cent vingt millions de spectateurs, estiment que les manifestations du Concile pourront être suivies par des centaines de millions de personnes pour peu que des progrès soient réalisés d'ici l'ouverture du Concile.

Le souverain pontife et les malades

ROME — A l'occasion du 25e anniversaire de l'émission "La Messe des malades" de Radio-Luxembourg, le pape a adressé un message aux auditeurs de cette émission pour les inviter à offrir leurs souffrances pour la paix, pour le Concile oecuménique et pour l'union des chrétiens. Après avoir exhorté les malades à apprécier la valeur surabondante de leur condition, le Souverain Pontife déclare: "Nous savons tous que notre demeure permanente n'est pas ici-bas. Les souffrances de notre vie purifient l'âme, l'élevèrent, ouvrent les portes du ciel aux autres et à nous-mêmes. Permettez-nous donc de confier à votre générosité chrétienne nos grandes intentions: avant tout la paix du monde pour laquelle nous avons adressé un appel poignant à tous les responsables, puis le prochain Concile oecuménique qui fera resplendir la nouvelle jeunesse de l'Eglise et enfin l'union de tous les chrétiens dans l'unité d'un seul troupeau."

Contre la ségrégation raciale

BULAWAYO — De nombreuses personnalités chrétiennes, hommes et femmes, de Rhodesie du sud, ont constitué une association dont le but est de promouvoir l'égalité entre toutes les races. Cette association a lancé un appel dans la presse, demandant la pratique de la politesse envers tous les hommes de toutes races. Cette politesse doit être le premier pas vers l'égalité raciale dans tout le pays.

M. T. C. Douglas passera une semaine à Montréal et fera plusieurs discours

Le chef du Nouveau parti démocratique, M. T. C. Douglas, aura un calendrier chargé lors de son séjour de trois jours à Montréal, la semaine prochaine. Le dimanche 17 décembre, M. Douglas sera le principal orateur invité à une manifestation commémorant l'assassinat par Staline de deux chefs ouvriers polonais, il y a 20 ans.

MINISTRE DES TRANSPORTS OTTAWA, ONTARIO SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au sousigné et portant la mention "Soumission pour tour de transport, 25 est, avenue St. Clair, Toronto 17, SEULS LES ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX POURONT s'en procurer des exemplaires sur dépôt d'un chèque valide de \$100 établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Afin de faciliter la tâche des sous-traitants et des fournisseurs de matériaux et d'équipement, les plans et devis seront en montre aux Builders Exchanges de Toronto, d'Ottawa et de Montréal.

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné que LES RELIGIEUSES SOEURS HOSPITALIÈRES DE ST-JOSEPH DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTREAL (communément appelées Soeurs de l'Hôtel-Dieu) s'adresseront à la Législature provinciale, à sa prochaine session, pour obtenir la passation d'une loi leur permettant de changer de nom, d'augmenter et de modifier certains pouvoirs et certains droits, leur donnant le pouvoir d'incorporer des maisons, et pour tous autres pouvoirs; pour valider certains actes de: Les religieuses soeurs hospitalières de St-Joseph de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaskaville; Les religieuses soeurs hospitalières de St-Joseph de l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme; hôpital Hôtel-Dieu de Hauteville; Ermitage St-Joseph; et Les religieuses hospitalières de St-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Sorel; et se faire transporter leurs biens et obligations.

AVIS PUBLIC

MONETTE, FILION ET LABELLE, Procureurs de la Requête.

AVIS PUBLIC

Requête à la Législature de la Province de Québec au nom de La Corporation des Entrepreneurs en Réfrigération et Climatization du Québec

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que MM. Paul O. Cordeau, Clint Beck, Hayward Murray, George Gaylor, Guy Moreau, Robert S. Adesky, Gordon McGibbon, tous du District de Montréal; Arthur Travers, du District de Québec, et Robert Eder, du District de Rouyn, tous entrepreneurs en réfrigération et climatization et autres, s'adresseront à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi les constituant en société, ainsi que les autres qui, maintenant ou par la suite, deviendront membres d'une corporation d'entrepreneurs en réfrigération et climatization sous le nom de La Corporation des Entrepreneurs en Réfrigération et Climatization du Québec, ayant sa principale place d'affaires dans la Cité de Québec, et ayant pour but d'aider et de renseigner les entrepreneurs en réfrigération et climatization, afin qu'ils se conforment aux exigences des lois existantes et au public en général, maintenir à un niveau élevé l'industrie de la réfrigération et de la climatization; protéger les droits et le statut professionnel des entrepreneurs en réfrigération et climatization de la province; assurer à la population du Québec un personnel expérimenté, compétent et consciencieux, dans l'industrie de réfrigération et de climatization; agir comme représentant de leurs employés, lorsqu'il s'agit de négocier et de signer une entente collective concernant le travail; obtenir une patente pour les entrepreneurs en réfrigération et climatization dans la province; diviser la province en sections; obtenir le droit et le pouvoir d'acquiescer, avoir la jouissance et posséder des biens mobiliers et immobiliers ainsi que tous les autres droits et pouvoirs généralement détenus par de telles corporations.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, suivant l'article 1514 du code civil, que le 13ème jour de décembre 1961, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de la province de Québec, à titre de mandat de vente, un acte de vente de la propriété de la ville de Québec, à savoir: le terrain situé à l'adresse suivante: 1311, rue St-Jacques, Québec, Q.C. Le dit acte de vente a été passé devant Me George Lyman VanVleet, notaire, le 13ème jour de décembre 1961, entre LOMBAK CANADA LIMITED, dont le principal bureau d'affaires dans la province de Québec est situé à 542, rue St-Catherine dans la Cité de Montréal et MONTREAL TRUST COMPANY, dont le principal bureau d'affaires dans la province de Québec est situé à 311, Place d'Armes, Québec, Q.C. Le dit acte de vente a été passé en vertu d'un hypothèque, nantissement en gage, cédé et transporté par LOMBAK CANADA LIMITED, comme FIDUCIAIRE, à titre de garantie pour les billets de Lombank Canada Limited que cette dernière compagnie a émis autorisée à émettre suivant le dit acte de Fiducie et un dessein de Trust and Mortgage passé en même temps, tous les droits, titres et intérêts de Lombank Canada Limited dans et relativement à toutes créances, comptes de livres, loyers recevables et autres comptes recevables actuels ou futurs, ainsi que toutes obligations actuelles ou futures des débiteurs de Lombank Canada Limited, tous renouvellements et toutes substitutions d'actes ou d'actes de même que toutes lettres de change, billets promissaires et autres documents de vente conditionnelle et autres ententes faites ou conclues relativement à tous les accessoires et tous les bénéfices provenant de toute assurance, active ou future, prise ou détenue pour la protection de Lombank Canada Limited relativement à ce qui précède et de toutes réclamations de telle assurance, actuelles ou futures, de même que tous les livres et registres, actuels ou futurs, relatifs à ce qui précède.

AVIS PUBLIC

AVIS public est, par les présentes, donné que la Ville de Duvernay, comté de Laval, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour demander l'adoption d'une loi amendant sa charte, aux fins suivantes: acquiescer et rendre publiques des rues qui ne sont pas la propriété de la Ville actuellement; permettre de taxer les riverains en ce qui concerne les égouts et aqueducs, pavage et bordures selon une ligne de front moyenne; changer le nom de ville à cité; permettre la ré-évaluation et la cession de l'évaluation des propriétés pour fins de vote d'indemnité pour fins de votation seulement; changer le jour de la votation du premier lundi juridique de novembre pour le premier samedi juridique de novembre et ne faire qu'une seule élection générale pour les conseillers et le maire; l'évaluation des propriétés pour le droit de vote augmentée à \$1,000 de valeur au rôle ou \$100 de l'année en cotisation pour les non-résidents seulement. Montréal, ce 12 décembre 1961. Le Procureur de la Ville, Me JEAN ALLAIRE.

Le NPD exige la démission de M. Keyston

Le président du Nouveau Parti démocratique du Québec, M. Roméo Mathieu, a déclaré que le Dr John Keyston, vice-président du Conseil national de recherches pour la défense, devrait démissionner pour les mêmes raisons que celles qui ont amené M. Marcel Chaput à résigner ses fonctions: désaccord avec la politique officielle de son employeur, le gouvernement canadien.

Le porte-parole du NPD provincial trouve inconcevable que le gouvernement canadien permette à un haut fonctionnaire de contredire sa politique officielle sur la formation, par les Nations-Unies, d'un club des pays non nucléaires, surtout lorsque le "coupable" a tout fait pour se débarrasser de M. Chaput en raison de ses idées séparatistes.

M. Mathieu a rappelé que la proposition du Dr Keyston d'équiper les armées canadiennes d'engins nucléaires est tout à fait contraire à la politique du NPD, qui rallie de plus en plus l'adhésion de l'opinion publique canadienne. "Si le Dr Keyston, dit-il, peut exprimer publiquement ses vues personnelles sur cette question, qu'on accorde la même liberté d'expression à tous les fonctionnaires fédéraux."

AVIS est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1514 du Code Civil, que STEPHEN DANC-SAK J.B., faisant affaires sous le nom et la raison sociale de NORWOOD COMPANY, dont le siège principal des affaires, dans la Province de Québec, est situé dans la Cité de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 25e jour de novembre 1961 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, le 4e jour de décembre 1961, sous le numéro 1571657. Ce 11e jour de décembre 1961. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1514 du Code Civil, que NORMA BLOUSE COMPANY INC., dont le siège principal des affaires, dans la Province de Québec, est situé dans la Cité de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 25e jour de novembre 1961 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, le 4e jour de décembre 1961, sous le numéro 1571658. Ce 11e jour de décembre 1961. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AUCUNE AUGMENTATION DE TAXE A ST-LAURENT

Le budget de l'année financière 1962 de la Cité de Saint-Laurent, que le Conseil municipal de cette ville vient d'adopter, ne comportera aucune augmentation de taxes. Les taux des taxes foncières, de feu et de police, et spéciales demeurent inchangés.

CANAL LACHINE

Le Canal Lachine sera vidé entre les écluses 2 à 4 à partir de 8.00 p.m. le 16 décembre jusqu'à 8.00 a.m. le 18 décembre 1961.

L'ADMINISTRATION de la VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

AVIS AUX ENTREPRENEURS. Des soumissions cachetées et envoyées au sousigné dans des enveloppes fournies à cet effet par l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent et portant l'indication: "SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION DE DEFENSES AUX POURS FINES D'AGRANDISSEMENT DU RESERVOIR DEAU ADJACENT A L'ECLUSE NO 1 - CANAL WELLAND - DISTRICT DE L'OUEST - LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT".

On peut se procurer les plans, devis, conditions de travail, formules de soumission et formulaires de contrat, en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, Bureau 608, 685, rue Cathcart, Montréal, P.Q. de l'ingénieur surintendant, 132 rue Yates, Welland Canal Building, St. Catharines, Ont. ou du Secrétaire, Bureau 1225, Immeuble temporaire no 2, rue Wellington, Ottawa, sur dépôt d'un montant de cent dollars (\$100) qui sera retourné sur renvoi en bon état des documents ci-dessus énumérés, dans les trente jours de la date fixée pour la réception des soumissions. Si les documents ne sont pas retournés dans le délai prescrit, le dépôt sera confisqué.

Un dépôt de soumission, d'un montant représentant au moins cinq pour cent (5%) du montant total de la soumission, doit être fait conformément aux conditions de la formule de soumission; à défaut du dépôt de soumission, un cautionnement, représentant au moins 10% du montant total de la soumission, doit être déposé, sous réserve de passation d'un contrat en bonne et due forme. Ce cautionnement doit être accepté par l'Administration et fourni sur demande.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront conformes aux devis.

L'Administration ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune autre.

P. E. R. MALCOLM, Secrétaire et directeur de l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, OTTAWA, le 14 décembre 1961.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées et envoyées au sousigné dans des enveloppes fournies à cet effet par l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent et portant l'indication: "SOUMISSION POUR L'EXCAVATION DU PARC DE THOROLD POUR FINES D'AGRANDISSEMENT DU RESERVOIR DEAU ADJACENT A L'ECLUSE NO 1 - CANAL WELLAND - DISTRICT DE L'OUEST - LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT".

On peut se procurer les plans, devis, conditions de travail, formules de soumission, et formulaires de contrat, en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, Bureau 608, 685, rue Cathcart, Montréal, P.Q. de l'ingénieur surintendant, 132 rue Yates, Welland Canal Building, St. Catharines, Ont. ou du Secrétaire, Bureau 1225, Immeuble temporaire no 2, rue Wellington, Ottawa, sur dépôt d'un montant de cent dollars (\$100) qui sera retourné sur renvoi en bon état des documents ci-dessus énumérés, dans les trente jours de la date fixée pour la réception des soumissions. Si les documents ne sont pas retournés dans le délai prescrit, le dépôt sera confisqué.

Un dépôt de soumission, d'un montant représentant au moins cinq pour cent (5%) du montant total de la soumission, doit être fait conformément aux conditions de la formule de soumission; à défaut du dépôt de soumission, un cautionnement, représentant au moins 10% du montant total de la soumission, doit être déposé, sous réserve de passation d'un contrat en bonne et due forme. Ce cautionnement doit être accepté par l'Administration et fourni sur demande.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront conformes aux devis.

L'Administration ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune autre.

P. E. R. MALCOLM, Secrétaire et Directeur de l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, OTTAWA, le 12 décembre 1961.

Petites annonces du "Devoir"

AUTOMOBILES. Professeur DIPLOME DEMANDE. Pour enseigner 5ème et 6ème année garçons et un autre pour 8ème année garçons. Salaire selon convention, identique à celle de Montréal. S'adresser au secrétaire-trésorier, 160 René Philippe, Ville de Lemoyne, Tél.: OR. 1-9486 ou OR. 1-5651. 15-12-61

PROPRIETE A VENDRE. COTE-DES-NEIGES - Avenue Fendall (près Université de Montréal), triplex double, 3 et 4 pièces, sous-sol, meubles, rapportés \$800 par mois. Terrains, garages. - CR. 7-9418. 19-12-61

RESTAURANT A VENDRE. Cuisine canadienne, clientèle établie, coin très achalandé, ferme le dimanche. Aucune offre raisonnable refusée, cause mortalité. WE. 2-8669. 16-12-61

TAILLEUR. Faites transformer votre habit à devants croisés en un jolli complet à devants simple, dans le dernier style. - SPECIALITE - Habits et costumes réajustés. DROLET TAILLEUR. 351 est, rue GUIZOT - DU. 8-2532 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE. ROUSSELLE Transport, Déménagement, ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poeles, réfrigérateurs. RA. 3-2421. J.N.O. 15-12-61

TARIF. Annonces classées. "Le Devoir" - VI. 4-3361 (Commandes prises jusqu'à 3 heures la veille de la publication). ANNONCES ORDINAIRES - Tarif minimum de \$1.00 pour 5 lignes (25 mots). Compter 3 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots; chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 25 cents. GROS CARACTERES - Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) pour \$2.00. 2 lignes \$3.00. Naissances, services, services anniversaires, grands-messes, remerciements pour condoléances, etc.; 3 cents le mot; minimum \$1.00.

MAISON A VENDRE. Rue Sénécal, ville LaSalle près bou. LaSalle, Magnifique bungalow, en droit de loi pour professionnel, près école et école. Tél.: DO. 6-6054 entre 8 et 10h. pm. pas d'agent. 16-12-61

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1514 du Code Civil, que STEPHEN DANC-SAK J.B., faisant affaires sous le nom et la raison sociale de NORWOOD COMPANY, dont le siège principal des affaires, dans la Province de Québec, est situé dans la Cité de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 25e jour de novembre 1961 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, le 4e jour de décembre 1961, sous le numéro 1571657. Ce 11e jour de décembre 1961. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PUBLICITAIRE D'EXPERIENCE POUR AGENCE DE PUBLICITE

Nous sommes à la recherche d'un chargé de compte possédant une expérience aussi vaste que possible en publicité et particulièrement dans le domaine des produits de consommation domestique. L'homme que nous engagerons doit être dynamique, connaître les rouages administratifs d'une agence de publicité, posséder une bonne connaissance du marketing. Il doit également être bilingue parfait et être âgé de 30 à 40 ans. Salaire en rapport avec l'expérience. Prière d'envoyer curriculum vitae ou de téléphoner à: Batten, Barton, Durstine & Osborn, Inc. M. DON COLE 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué. Université 8-2655

COMPTABLES AGRES

Lucien Dahmé, C.A. Comptables agrés. Edifice de La Sauvegarde 152 est, rue Notre-Dame UN. 6-2681. Jacqueline Paradis, C.A. Comptable agrée. Edifice de La Sauvegarde 152 est, rue Notre-Dame Ch. 52, 53 UN. 6-2681 - DU. 1-0111

PROVOST, HOTTE & ASSOCIES

Comptable agrée. ROGER PROVOST, C.A. Syndic Licencé. ROLAND PROVOST, C.A. GEORGES H. HOTTE, C.A. 2596, boul. Rosemont RA. 2-1109

VI AU & ROBIN

Comptables agrés. LUCIEN D. VI AU, C.A. H. LIONEL ROBIN, C.A. JACQUES R. CHADILLON, C.A. ARMAND H. VI AU, C.A. J. SERGE GERVAIS, C.A. PO. 9-3871* 4926, ave. Verdun, VERDUN

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et associés

E. H. Knight & Co. Comptables agrés. M. SAMSON, D.B.E., C.A. LÉON CÔTÉ, C.A. H. BOURGAIN, C.A. ALBERT GARNEAU, C.A. BENÔT SYLVAIN, C.A. PIERRE CHOUINARD, C.A. GILLES TRAVIS, C.A. L. DE G. PAGE, C.A. PAUL GONTHIER, C.A. LUCIEN P. BELAIR, C.A. JEAN LACROIX, C.A. DOLLARD HUOT, C.A. PERCY AUGER, C.A. PIERRE LESAGE, C.A. PIERRE BARRY, C.A. ADRIEN CÔTÉ, C.A. MARIE GAUTHIER, C.A. MARCEL IMBELLE, C.A. E.H. KNIGHT, C.A. LIONEL ROUSSIN, C.A. RAYMOND FORTIER, C.A. CLÉMENT PRÉVAUX, C.A. DENNIS BELL, C.A. ROY COULLARD, C.A. JEAN ROUSSEAU, C.A. JEAN BOIVERT, C.A. G.-A. ROUSSIN, C.A. MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI. Conseils: Maurice CHARTEAU, C.A., Emile BEAUVAIS, D.S.C., C.A. Gérard MARCEAU, C.A. 132 ouest, Saint-Jacques VI. 2-4691

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE. Horace Labrecque & Fils Ltée. Courtiers d'assurances agrés. Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers. 1411, rue Crescent V. 9-2371

ELECTRICIEN. Entrepreneur-électricien Jean K. Malouf Inc. Entretien - Réparations RA. 1-9630 6305, 25e ave. Rosemont

MEDECINS. Dr Maxime Brisebois. Electricité médicale - Rayons X L.G.M.C. De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires. Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 6, 7 à 8 h., excepté samedi de 10 h. à midi, de 2 à 4. LA. 3-5252 - 816, Sherbrooke est.

DACTYLOGRAPHES. "Tout pour le bureau". Dactylographes machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, etc. Canada Dactylographe Inc. 44 ouest, rue St-Jacques, Montréal Tél. VI. 4-3491, R.-T. Arrond

Encouragez nos annonceurs ASSURANCES. Compagnie d'Assurance sur la Vie La Sauvegarde MONTREAL

Un homme, un chien et une île déserte

Par Jean Tainturier

Un journaliste va s'isoler un an dans une île déserte avec, pour seul compagnon, un chien nommé Eder. Il se nourrira de poissons et de noix de coco — l'île en question se trouve quelque part dans les parages de Tahiti — passera son temps à lire des livres sérieux (comprenez le Coran et les philosophes à la mode); répondra à vec

distribué au Canada par Fomac, un livre qu'il faut lire et qui pourrait fort bien s'appeler "notre télévision d'Etat" et qui, depuis la fin de la guerre, fait du journalisme à la radio et à la télévision française. Il a légèrement dépassé la quarantaine, est actuellement en froid avec la RTF qui ne prise pas son humour, a fait de nombreux reportages à travers le monde, a un bagout à toute épreuve et peut assurer le reportage d'un match de rugby aussi bien que celui d'une expédition en Terre Adélie, dans l'Antarctique.



Georges de Caunes est au Canada pour présenter une série de films documentaires tournés un peu partout dans le monde, ces derniers années, films que les téléspectateurs pourront voir ces prochains mois. Il est déjà venu une fois au Canada, mais très rapidement. Si rapidement même que sa description des études de Radio-Canada a indisposé plusieurs Canadiens.

le monde par le canal d'un poste émetteur; ne recevra aucune nouvelle de l'extérieur; et, enfin, passera son temps à analyser ses impressions d'homme seul, de Robinson Crusoe français des temps modernes.

Hier, au cours d'une conférence de presse, il a répondu à quelques questions des journalistes. Il commença son expérience vers le mois de mars. Si une femme arrive à l'âge dans son île, il la classera à cours de bison. Sa préoccupation majeure est de savoir si son chien se fera au menu qu'il attend. S'il est malade, il explorera les symptômes de son mal et recevra son ordonnance par radio. Il ne veut être au cou-



Et pour que les copitations de Georges de Caunes servent à tout le monde, plusieurs postes de radio de langue française de par le monde (Radio-Canada et la RTF — Radio Télévision Française — entre autres) passeront régulièrement sur leurs ondes les impressions de cet homme seul.

rant d'aucun des événements se passeront dans le monde pendant un an.

Ce ne sera cependant pas la seule occupation de ce journaliste. Il tournera un film, un film pour la télévision anglaise, d'abord assez froide devant ce projet puis emballée quand elle apprit qu'un des deux antagonistes de cette expérience, pour le moins inusitée, sera un chien. Un chien, dans le navis d'Albion, c'est une valeur sûre, un bon vendeur.

Si une guerre mondiale se déclenche, il défendra son île contre tout envahisseur quel qu'il soit, etc...

Qui est Georges de Caunes de passage pour trois semaines au Canada? C'est un garçon sympathique, qui a le sens de l'humour (puisqu'il vient de décrocher le prix de l'humour en France avec son livre "Les coulisses de la télévision",

un terminant, signala que M. de Caunes manquera cru son poisson, à la méthode polygynique, et qu'il se livrera à l'élevage des poules (pour les œufs) et à celui du cochon noir (spécialité locale).

Les manufacturiers canadiens se plaignent de critiques injustes

TORONTO — Le président de l'Association canadienne des manufacturiers que nombre de dénonciations visant l'industrie canadienne n'étaient pas justes, raisonnables ni constructives.

S'adressant à l'Association de l'industrie alimentaire d'Ontario, M. F. D. Mathers a ajouté que certaines attaques provenaient de "milieux surprenants et peu appropriés" et créaient dans l'opinion publique l'image d'une industrie satisfaite d'elle-même et paresseuse.

Quête au profit des Congolais et des Haïtiens

QUEBEC — Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'université Laval, a présidé à l'ouverture officielle de la vente organisée au profit des étudiants catholiques du Congo et d'Haïti par la Fédération des étudiants catholiques du Canada (F.E.U.C.C.), section canadienne nationale de l'organisme international Pax Romana. Les doyens des facultés de Laval ainsi que les étudiants congolais et haïtiens présents à l'université assistaient à cette séance, de même que les représentants des presses.

"Voilà une déformation de la vérité qui est des plus offensantes pour ceux qui sont ainsi stigmatisés."

Les presses de l'université Laval ont gracieusement mis à la disposition des représentants de Pax Romana les volumes préparés à la vente. Le public est cordialement invité à visiter et à encourager ce mouvement bénévole d'aide aux étudiants catholiques d'universités mondiales.

Déjà, M. Mathers, qui est président de Royal City Foods, de New Westminster, a dit qu'en tant qu'on leur fournit l'occasion, le manufacturier canadien moyen, petit ou gros, est intéressé à trouver des débouchés sur le marché étranger.

Salaire minimum de \$1.50 réclamé aux Etats-Unis

BAL HARBOUR. — Les dirigeants de la FAT-COI ont fixé à \$1.50 l'heure le salaire minimum qui doit être payé aux Etats-Unis. La résolution adoptée hier par les 3,000 congressistes demande au président Kennedy de relever immédiatement à \$1.25 le salaire minimum qui est actuellement fixé à \$1.15 pour 25,000,000 de travailleurs. Dès que le salaire minimum de \$1.25 sera atteint, il faudra viser l'objectif de \$1.50.

M. Mathers, qui est président de Royal City Foods, de New Westminster, a dit qu'en tant qu'on leur fournit l'occasion, le manufacturier canadien moyen, petit ou gros, est intéressé à trouver des débouchés sur le marché étranger.

D'autres résolutions veulent que les lois des Etats et les contrats collectifs contiennent des dispositions visant à réduire la semaine de travail qui est actuellement de 40 heures. La querelle entre les syndicats de métiers et les syndicats industriels n'est pas encore réglée. Les syndicats de métiers ont rejeté une formule d'arbitrage proposée par Walter Reuther. On affirme que le président George Meany endosse l'attitude des syndicats de métiers et on croit qu'il se prépare à faire la lutte à Reuther à ce sujet.

L'industrie privée M. Mathers a déploré le fait que l'entreprise privée canadienne était assujettie par le gouvernement à un contrôle et des règlements sévères.

"Si une société ou une industrie obtient un succès évident et qu'elle fait fortune, on s'agit en certains milieux en prétendant que cette compagnie exploite le consommateur en réalisant des profits exorbitants. Si par contre une compagnie éprouve des difficultés, on crie sur tous les tons qu'elle est inefficace et mal gérée."

L'INFLUENCE DES CITOYENS EN MATIERE D'EDUCATION

Educatio: tous les dix ans, chaque province devrait faire une enquête

Par Jules LeBlanc

"Qu'une commission semblable à une commission royale soit nommée tous les dix ans dans chaque province pour étudier en détail le système d'éducation quant aux cours d'études et à la structure financière. Cette commission recevrait des mémoires de différentes associations intéressées et soumettrait des recommandations au gouvernement". Telle est la plus importante recommandation contenue dans la brochure que vient de publier la Conférence canadienne sur l'éducation. M. H. J. A. Brown est l'auteur de cette étude de 65 pages intitulée: "Le citoyen et l'éducation".

L'administrateur-gérant de la Commission scolaire de Port Credit, en Ontario, précise: "Si ces enquêtes provinciales pouvaient coïncider les unes avec les autres, il serait désirable d'organiser des rencontres de diverses commissions avant la présentation de leurs rapports aux gouvernements. De ces réunions pourrait naître un système plus uniforme d'éducation au Canada."

Il faut réduire à 6 ans le cours primaire actuel

M. Armand Martel conclut de l'étude qu'il a effectuée dans une douzaine de paroisses rurales des comtés de Nicolet et d'Yamaska, que "notre système scolaire actuel ne tient pas suffisamment compte des élèves qui seraient aptes à accélérer leur cours primaire". Il recommande, en conséquence, de réduire à six ans, la durée du cours primaire. "Il serait très facile de le faire en ne gardant que les matières essentielles, ajoute-t-il. Comme tous les élèves, ou presque, il n'ont ensuite au cours secondaire, les matières de culture seront alors étudiées de façon beaucoup plus profitable."

De plus, notant une "amélioration sensible" du cours primaire depuis "la disparition d'un grand nombre d'écoles de rangs", M. Martel affirme: "La centralisation des écoles devrait se compléter dans le plus bref délai possible: l'école primaire est la pierre angulaire de notre organisation scolaire" et il faut l'améliorer encore. De son côté, M. Roger Diamant, étudiant à l'Ecole de pédagogie et d'orientation de l'université de Laval, examine de la quelle façon certains facteurs peuvent influencer l'orientation scolaire des jeunes. "L'âge exerce une influence primordiale sur le choix du cours, affirme-t-il. Ceci est manifeste pour le cours classique et le cours de formation professionnelle. Plus les étudiants sont jeunes, plus ils sont nombreux à choisir le cours classique, qui est considéré comme le plus long et le plus difficile. Les cours de formation professionnelle, qui sont considérés comme les plus courts et les plus concrets, attirent les élèves plus âgés: 13 pour cent des étudiants de 16 ans et plus s'y dirigent."

En ce qui concerne le facteur "occupation du père", M. Diamant déclare: "La tradition qui veut que le fils suive nécessairement les traces du père et qu'on retrouve dans les lignes complètes d'avocats et de courtiers est de moins en moins respectée. Toutefois, on ne peut nier le fait que le père exerce une certaine ascendance sur son fils."

Il précise que les fils de professionnel se dirigent surtout vers le cours classique (55 pour cent) et que les enfants des semi-professionnels y vont en grande proportion (22 pour cent).

Au sujet du facteur "nombre d'enfants par famille", M. Diamant signale: "Plus la famille est nombreuse, moins le pourcentage des jeunes qui choisissent le cours classique après la 7e année est élevé. Ce fait porte un dur coup, sans le déduire complètement peut-être, au mythe qui veut que les grandes familles favorisent l'éclosion des vocations religieuses et sacerdotales, etc. Il s'agit peut-être d'une erreur par les cas particuliers."

Enfin, l'auteur recommande une collaboration plus étroite entre, d'une part, les organismes qui s'occupent d'agriculture et, d'autre part, les ministères de l'éducation et les commissions scolaires, afin que l'enseignement dans les écoles secondaires tienne compte des changements rapides en science agricole."

Enfin, l'auteur recommande que les groupements locaux soient invités à se réunir et à étudier chaque année certains aspects du fonctionnement scolaire, pour ensuite faire rapport à la commission scolaire. Ces études locales pourraient porter, par exemple, sur l'orientation à l'école, les mathématiques, l'anglais, les formes spéciales d'enseignement, etc.

Première manifestation de l'Union franco-italienne

L'Union franco-italienne a tenu sa première manifestation publique. La réception qui s'est déroulée au Centre social de l'université de Montréal réunissait quelque 400 personnes, comprenant des Canadiens français, des Canadiens italiens, ainsi que des Italo-canadiens. Cette soirée commémorative en l'honneur de G. Marconi débuta par une courte allocution du président de l'Union, Me G. Turi, qui remercia les invités d'avoir répondu si nombreux à l'appel lancé par l'Union et exprima l'espoir que l'Association réunissant les deux groupes de buts qu'elle s'est fixés, c'est-à-dire renforcer les liens qui existent déjà entre Canadiens français et Canadiens italiens, faciliter les rencontres entre les deux groupes et apprendre ainsi à se mieux connaître en bénéficiant mutuellement de l'apport des deux cultures.

M. Mario Duliani, président honoraire de l'Union, prononça ensuite une brève allocution, spécifiant que l'Association se propose d'agir sur un plan culturel en s'efforçant de promouvoir les échanges les plus aptes à enrichir l'un et l'autre groupe. M. Claude Sylvestre fit une rapide évocation historique de l'événement commémoré à cette soirée, c'est-à-dire le soixantième anniversaire de la première transmission transatlantique effectuée par Marconi. M. Paolo Canali, consul général d'Italie à Montréal, adressa également la parole.

Tous les acteurs sont africains. A Néopol, ce jeu a été adapté à la locale couleur au moyen de chants, danses et rythmes africains. En dehors des personnages principaux quatre pleureuses chantent les complaintes à la manière bantoue.

La Passion interprétée par des Africains NEOPOI — Un missionnaire de la Congrégation des Pères du Sacré-Coeur au Soudan, a eu l'heureuse initiative de créer un chemin de la croix consistant en un jeu de la passion, à l'intention de ses fidèles.

La seule Vodka importée et embouteillée en Pologne Balalaika VODKA

UN CADEAU PARFAIT QUI SAURA ETRE APPRECIÉ Aux magasins de la Régie Code 375a - 26.4 ozs

Le 2e concours des travaux pour les jeunes aura lieu du 16 au 25 février 1962

Le 2e congrès annuel de travaux pour les jeunes, organisé sous le patronage du ministère de la jeunesse, se tiendra, dans le cadre du 10e Salon national de l'agriculture, du 16 au 25 février prochain.

Ces concours s'adressent aux élèves de moins de 21 ans des commissions scolaires, de l'enseignement spécialisé, des écoles d'agriculture, des orphelins, des instituts ménagers et ménagères, aux membres en règle des centres récréatifs, terrains de jeux, cercles de jeunes agriculteurs, jeunes éleveurs, jeunes naturalistes, clubs 4-H, scouts, guides, patras.

L'U. d'Ottawa compte 661 étudiants

OTTAWA. — Le nombre des étudiants continue à augmenter à l'université d'Ottawa, atteignant 661 pour l'année académique 1961-1962, à comparer à 537 l'an dernier, ce qui représente environ 29 pour cent du nombre total des étudiants réguliers.

Ces chiffres, fournis par le R.P. Gérard Gagnon, O.M.I., secrétaire général, indiquent que l'école d'infirmières domine pour le nombre de ses étudiants, soit 260, suivie de la faculté des arts qui en compte 137. Des domaines jusqu'ici réservés presque exclusivement à l'élément masculin recrutent de plus en plus d'étudiantes. C'est ainsi que la faculté des sciences pures et appliquées en compte maintenant 54, la faculté de médecine 27, le département de commerce 15, la faculté de droit trois, la faculté de philosophie deux, et la faculté de théologie une.

Enfin, la faculté des sciences sociales inscrit 45 étudiantes, l'école des sciences domestiques 40, l'école de psychologie et d'éducation 38, l'école de bibliographie sept, l'institut d'éducation physique six, et l'école de service social, dirigée par le collège Saint-Patrice, 28. L'importance de l'élément féminin à l'université était souligné, au début de l'année académique, par la nomination de Mlle Eveline LeBlanc au poste de modératrice des étudiants.

TRANSMISSION TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION Travail fait par des experts jusqu'à 24 mois pour payer Garantie de 90 jours ou de 1000 km. Estimé, remorque gratuite Service de téléphone 24 heures par jour TRANSMISSION SPECIALTY LTD. LA. 7-4518-9

Maison Fondée en 1828 CHEMINEAUD BRANDY Super-Fin "On ne peut aimer la vie sans aimer le brandy." Quels que soient vos goûts ou vos préférences, le velouté insurpassable du Brandy Cinq Etoiles Chemineaud vous convaincra que c'est le meilleur brandy que vous ayez jamais dégusté. La fabrication et le mélange de ce Brandy se sont effectués sous la surveillance directe de CHEMINEAUD FRÈRES PARIS, FRANCE par MAISON CHEMINEAUD LTÉE, MONTRÉAL, QUÉBEC

ÉLECTEURS ÉLECTRICES des districts électoraux de Jacques-Cartier et de Chamby (14 décembre). Avec le crayon qui vous est fourni, faites votre croix (x) dans un des petits carrés à droite du bulletin — Un autre excellent produit des Distilleries Alberta R.A.Q. no 370E

Au Plateau

Menuhin dans le Concerto de Bartok

Le dernier concert d'abonnement de l'Orchestre Symphonique de Montréal, mardi dernier au Plateau, restera mémorable surtout par l'exécution remarquable de l'œuvre de Bela Bartok par Yehudi Menuhin.

plusieurs fois on a eu l'impression qu'il trainait et qu'il perdait pied à l'occasion. De plus, plusieurs erreurs techniques surtout chez les bois et les cuivres ont été très apparentes.

La riche texture harmonique et la rythmique extrêmement complexe du concerto n'ont paru noter aucun problème. D'abord dénotant par son aspect étrange, le public a semblé peu à peu se laisser gagner par le langage direct et personnel du compositeur.

L'influence de l'art byzantin, tel sera le thème de la prochaine exposition organisée par les Jeunes Associés du Musée des Beaux-Arts de Montréal. L'exposition sera ouverte au public à partir du 12 décembre.

Les tempos choisis par le chef étaient en général assez justes, sauf peut-être le presto qui était un peu trop modéré et ne permettait pas à la musique de prendre tout son essor.

À cette occasion, on pourra voir dans la Galerie de l'Étable des icônes, des tapisseries, des céramiques, des sculptures sur pierre et d'autres objets d'art en provenance de Turquie, de Russie, de Grèce, d'Asie mineure, ainsi que d'Égypte, où l'influence de l'art byzantin se fit sentir jusqu'au 15^e siècle même.

Galerie DRESDNERE

2170, rue Crescent, Montréal

9-23 DEC.

EXPOSITION

HAROLD

TOWN

GALERIES WADDINGTON

1456 ouest, Sherbrooke

L'ART FRANÇAIS



EXPOSITION - M. A. FORTIN, A.R.C.A. Finissant le 16 décembre, Aquarelles - 1940-1950. L'ART FRANÇAIS 370 ouest, rue Laurier. Ouvert le soir jusqu'à 9h. p.m. - Samedi jusqu'à 5h. p.m.

EXPOSITION DE NOEL

TABLEAUX et SCULPTURES ARTISTES CANADIENS et EUROPEENS



"LA TEMPETE" ("The Blizzard")

Un chef-d'œuvre de cet artiste canadien réputé. En vente, ainsi que des centaines d'autres.

AUSSI EN MONTRE: Tableaux par G. L. Lamartine

Ouvert tous les jours 9h. - 5h.30 - Fermé le dimanche

DOMINION GALLERY

Le plus beau choix au Canada des meilleurs tableaux.

1438 ouest, rue Sherbrooke - VI. 5-7471

La critique musicale de Gilles Potvin

dans la Troisième Symphonie de Brahms par exemple.

Le concert débutait par l'ouverture de l'opéra d'Hindemith, "Neues vom Tage," ou "Les Nouvelles du Jour." L'œuvre offre si peu d'intérêt qu'on se demande comment elle arrive à intéresser certains chefs d'orchestre. C'est une musique d'une banalité désarmante qui n'arrive pas à laisser la moindre impression.

Nouvelles des Arts

EXPOSITION D'ART BYZANTIN

L'influence de l'art byzantin, tel sera le thème de la prochaine exposition organisée par les Jeunes Associés du Musée des Beaux-Arts de Montréal.

À cette occasion, on pourra voir dans la Galerie de l'Étable des icônes, des tapisseries, des céramiques, des sculptures sur pierre et d'autres objets d'art en provenance de Turquie, de Russie, de Grèce, d'Asie mineure, ainsi que d'Égypte, où l'influence de l'art byzantin se fit sentir jusqu'au 15^e siècle même.

Quelques-uns des objets d'art mis en montre proviennent de récents achats du Musée et seront dévoilés au public pour la première fois. L'exposition se continuera du

rant cinq semaines environ et se terminera le 19 janvier.

FER SOUDE CHEZ AGNES LEFORT

Marcel Braitstein expose actuellement des sculptures en fer soudé à la Galerie Agnès Lefort. Ce jeune artiste vient de revenir du Mexique où il a travaillé un an et est maintenant en route pour Paris comme titulaire d'une bourse du Conseil des Arts.

Né en Belgique en 1935, Marcel Braitstein est Canadien depuis 1951. Il étudia à l'École des Beaux-Arts de Montréal et à l'Institut Allende au Mexique. Il a reçu des prix de sculpture au "Salon du printemps" 1961, au "Concours de la province de Québec" 1959 et "Céramique contemporaine, 1958".

Depuis 1957 il a participé à de nombreuses expositions de groupe à Montréal, Québec, Toronto, London et Mexico. Il a exposé à la Galerie Plan, Bruxelles 1960, et à la Galerie Agnès Lefort en 1961.

NOUVELLES DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Exposition anniversaire: pendant tout le mois de décembre, Galerie Morrice. En l'honneur du quatre-vingtième anniversaire de M. F. Cleveland Morgan, nous présentons trente œuvres d'art choisies parmi les nombreux chefs-d'œuvre offerts au Musée des Beaux-Arts de Montréal par ce généreux donateur.

Fermeture du Musée: Pendant les Fêtes, le Musée, la bibliothèque et les bureaux fermeront les jours suivants: 23, 24, 25 et 26 décembre, et le 1^{er} janvier. Par suite du bal, le Musée sera fermé le vendredi 15 et samedi 16 décembre. La bibliothèque et les bureaux seront également fermés le vendredi 22 décembre.

Un poste de TV éducative à Mtl?

Un architecte de Montréal, M. Stanley Shenkman, a déclaré pendant la fin de semaine qu'il a demandé au ministre fédéral des Transports un permis d'autorisation à exploiter à Montréal un poste de télévision à but éducatif.

M. Shenkman, ancien propriétaire de CJSS-TV, à Cornwall, en Ontario, a déclaré qu'il se peut que sa demande soit présentée au Bureau des gouverneurs de la Radiodiffusion en février.

Ce poste émettrait sur le canal 4, sur la bande de très haute fréquence, et sur le canal 15, sur la fréquence ultra haute. Les spectateurs auraient besoin d'un dispositif spécial pour pouvoir capter les émissions sur le canal 15.

M. Shenkman a déclaré que M. Gratien Gélinas figure parmi ses associés. Le total des frais nécessaires par le fonctionnement de ce poste serait de \$400,000 par année.



Lise Gervais, jeune peintre de Montréal, expose actuellement ses œuvres à la galerie XII du Musée des beaux-arts. Autrefois élève de l'École des arts et de dessin du Musée, elle a déjà participé à des expositions de groupes et particulières. En 1953, elle a obtenu le premier prix de peinture de l'École des beaux-arts de Montréal. Cette année, elle a reçu le premier prix du Salon de la jeune peinture et une mention honorifique au 78^e Salon du printemps. Cette exposition sera ouverte jusqu'au 31 décembre. Avec Lise Gervais expose M. Edouard Clerc.

A la Galerie Libre

Peintures, sculpture, gravures

Par Guy Robert

De semaines en semaines, les expositions se succèdent, les œuvres défilent, les noms s'ajoutent: c'est pour pallier la trop grande fluidité de cette impression que certaines galeries organisent à la fin de l'année des expositions de synthèse, qui voudraient permettre au public de comparer entre eux les artistes d'une même galerie, et de se rafraîchir la mémoire.

La Galerie Libre ouvre cette semaine son exposition annuelle des artistes qui y sont en exclusivité: malgré l'exigüité relative de cette galerie, d'ailleurs si sympathique avec ses murs de maçonnerie passée à la chaux et avec ses pans et son plafond en liège, il y a une trentaine de toiles, quatre sculptures de bonne taille, et une vitrine de gravures. Et il se dégage, de cet accrochage difficile à intégrer, un sentiment de saine compétition, de bonne invention, et une foi immense dans le travail que chacun fait.

Une énorme et impressionnante sculpture de "Jacques Chapdelaine" tient la vedette de l'exposition: elle est taillée dans un tronçonnage d'orme blond, et elle a environ cinq pieds et demi de haut par huit pieds de circonférence. Les rythmes sont axés sur trois cônes aigus qui créent des spirales, des enroulements qui se perdent dans la base, brusquement, comme s'ils plongeaient dans une mer définitive, ou se lient dans une grotte de lumière qui creuse dans la partie haute de la sculpture un nid de mystère. La matière est franche, solide, traitée d'une main attentive et caressante, sans mièvrerie ni facilité. Une tendresse, contenue sans violence et livrée sans sentimentalité, nous laisse un goût de naissance du monde.

Une sculpture de "Armand Vaillancourt" est suspendue à une poutre: ces formes imprévisibles dans le bois brûlé nous permettent de parler d'un certain sens du vide, d'un vide creusé jusqu'à la plénitude? Il y a chez Vaillancourt une générosité du geste, un sens de la

taille exacte, l'exigence d'une vie à faire, devant soi. Deux sculptures de "Suzanne Guite", que nous avons eu l'occasion de vous présenter il y a quelques mois, nous rappellent l'art dense, mystique, grave de cette artiste tragique: un "Christ noir", en ébène, et un groupe de deux enfants et de leur père, en acajou.

Dans la vitrine de gravures, un bois d'une dizaine de couleurs, "Le Manège", nous révèle l'immense talent de "Gilbert Marion". "MSZ&K" offre deux eaux-fortes d'une construction précise, sévère, bien campée, et un minuscule bois gravé à la ligne d'un dynamisme bien noué. "Yves Gaucher" obtient par superposition de plaques de cuivre des effets inédits de relief dans ses eaux-fortes qui s'organisent en cellules étranges. "Janine Leroux-Guillaume" présente quelques eaux-fortes d'un détail et d'une sensibilité qui sont inséparables de son nom. Et "Shirley Wales" a réussi une gravure sur cuivre en plusieurs couleurs, d'une maîtrise technique et d'une magie incroyables.

Il ne faudrait pas penser pour autant, malgré que nous nous soyons attachés aux sculptures et aux gravures, que les peintures sont faibles ou sans intérêt. "Belzile" nous invite à participer à l'enchantement de la conversion d'un plasticien, au trefois froid géométrique, qui découvre la vibration de la couleur. L'émouvement de la vie: le numéro 18 est un petit poème parfait, d'un lyrisme de l'instant irréductible; le numéro 22 évoque dans une grande composition les ensorcellements d'une forêt fantasmagorique. Trois

compositions de "Roland Giguère" continuent cette poésie fonctionnelle qui a fait ses preuves avec cet artiste.

Deux toiles de l'exposition récente de "Gerard Tremblay" sont reprises ici: "La Mine", où la sobriété des tons et la précision des glacis tissent une douce lumière de grisaille; et "Nuits mobiles", une grande composition dense et sombre rien que les blancs animent des paysages tragiques. Une belle œuvre de "Real Arsenault": "Au Barachois" révèle un travail attentif d'une sensibilité que l'économie des moyens renforce. "Girard" nous offre "Il nous faut voir", des jeux de villes dissolues dans une lentille de brumes, et "Terre de paix", un paysage lunaire dans une baie de poésie pure.

Deux œuvres de "Mongeau" m'ont un peu déçu: on devient peut-être trop exigeant pour ceux en qui on a une confiance particulière? "2023" dénote une facilité d'effets à la Mongeau qui tendent à une stylisation un peu trop sèche, un peu trop rigide; "2027" par contre, après plusieurs examens, ouvre une porte sur une zone très peu explorée par Mongeau, celle de la fluidité, des fondus, des halos... Et "Kittie Bruneau" nous suggère des "Projets" pour un grand mur de terrain de jeux, ou plutôt pour un voyage sans retour au pays de l'enfance: tout y passe, de Klee au petit garçon de l'école maternelle à qui on a dit de peindre avec ses doigts: maisons, bateaux, bonhommes, chaînes, clôtures, fumées, et découverte, inépuisable découverte de ceux qui ont l'âme pure.

POUR DEUX SEMAINES SEULEMENT CE SOIR A 8 h. 30 UN TRIOMPHE DE 2 ANS A NEW-YORK

Minister Productions présente

Advertisement for Little Mary Sunshine and Mazowsze. Includes showtimes and ticket prices.

CE SOIR et DEMAIN SOIR

Advertisement for Le Capitain. Includes showtimes and ticket prices.

RECITAL de MINUIT ce soir, vendredi et samedi A L'ANJOU

Advertisement for Stephane Golmann. Includes showtimes and ticket prices.

Les Expositions

Par Laurent Lamy

LISE GERVAIS AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS

La salle Norton du Musée des Beaux-Arts, Lise Gervais expose jusqu'au 31 décembre ses toiles récentes. Lise Gervais est un jeune peintre qui travaille avec acharnement et avance vite. Ses travaux manifestent une évolution certaine, et tout particulièrement "Le Bal des Orchidées" — qui résume toutes ses expériences.

Le tableau réunit à lui seul les qualités diverses que l'on remarque ici et là dans toute l'exposition. Gervais emploie des couleurs franches: rouge, bleu, vert, orange et blanc; par des applications tantôt minces, tantôt épaisses de couleurs, elle crée des tons et des demi-tons. Avec la peinture à l'huile, elle atteint parfois la brillante de l'encre et de l'aquarelle. Dans ce tableau, la tache devient une forme par elle-même et n'est donc plus une tache quelconque. Voilà un peintre qui apprend son métier en peignant; n'est-ce pas là la meilleure façon d'apprendre son métier, une fois acquises à l'école de bonnes notions de base?

La composition chez Gervais n'est pas toujours réussie. Par exemple, dans un tableau (Les Jeux d'Eros), il y a vraiment deux tableaux dans un. Par contre, on sent qu'elle arrivera à mieux organiser la couleur et la forme puisqu'elle y parvient déjà dans "Merry Widow". Les galeries font une place de plus en plus large aux femmes peintres et c'est là une bonne chose. On leur donne maintenant "droit de parole" (au figuré, car au sens propre, elles l'ont déjà et elles s'en servent...) Elles ont droit de parole, dis-je, au même titre que les hommes et elles apportent aux arts leur contribution qui n'est pas des moindres. Il n'y a qu'à voir l'œuvre de Rita Letendre, Marcelle Ferron, pour ne parler que des expositions de cet automne. D'autres jeunes, moins connues, finiront par s'imposer et Lise Gervais est une de celles-là; elle viendra sans doute grossir ce groupe des femmes productives.

HAROLD TOWN A MONTREAL

Harold Town est un peintre de trente-six ans qui vit à Toronto. Il expose des œuvres de 59, 60, '61 à la galerie Dresdnere, jusqu'au 23 décembre. Que ceux qui croient que les peintres non-figuratifs ne savent pas dessiner se rendent vite à cette exposition. Ils auront la preuve du contraire. On peut créer de beaux tableaux qui "ne représentent rien" SURTOUT quand on a la possibilité de créer des tableaux qui "représentent quelque chose". Harold Town est

THEATRE ANJOU CE SOIR, 8 h. 30 p.m. PREMIERE VIRGINIE

2 heures de rire dans une comédie de Michel André mise en scène Paul ALAIN avec Roger GARCEAU Catherine BEGIN Gaëtan LABRECHE Françoise LEMIEUX Elisabeth BRIAND Roger DUMAS

Réervations: UN. 1-7494-5

ST-DENIS-BIJOU

Advertisement for St-Denis-Bijou. Includes showtimes and ticket prices.

A l'affiche à 12.30-3.00-5.40-8.20 p.m.

Advertisement for Le Capitain. Includes showtimes and ticket prices.

LES DANGERS DE L'AVORTEMENT

Advertisement for Les Fausses Hontes. Includes showtimes and ticket prices.

un peintre qui sait dessiner (et très bien) mais la majorité de ses toiles sont non-figuratives (c'est-à-dire qu'elles ne représentent aucune forme connue).

Contrairement à beaucoup d'autres, il n'est pas le peintre d'un seul médium. Il se sert de tout ce qui lui tombe sous la main: papier, découpures de revus, cure-dents, carton, papier de soie, journaux, fils, en plus de l'huile, de l'aquarelle et de l'encre, généralement utilisées par les peintres. D'aucuns penseront que tout cela fait très désordonné. Au contraire, tout est très bien ordonné. Ces matériaux insolites prennent leur place, mais ils ne sont plus passifs, ils s'agitent; ils DEVIENNENT formes, couleurs, textures, mouvements. Arriver à créer tout cela avec si peu est le propre d'un grand artiste, d'un artiste qui n'est pas d'une école, mais de toutes les écoles. Il faudrait parler de Town peintre, de Town dessinateur, de Town figuratif, de Town non-figuratif, de Town ceci, de Town cela... Je résumerai simplement: Town est un CREATEUR dans tout le sens humain du mot. La visite de cette exposition peut apporter beaucoup à tous ceux qui se donneront la peine de regarder.

Préludes à l'exposition d'art canadien en France



Mademoiselle Martin Merry, conservateur du Musée de Bordeaux (France) est arrivée dernièrement à Montréal. Elle visitera ensuite Ottawa, Toronto et Québec afin de réunir des œuvres d'art provenant des musées canadiens et de collections privées. Une exposition d'art canadien se tiendra, en effet à Bordeaux sous le patronage des gouvernements français et canadien du 11 au 31 mai prochain.

Le Rideau Vert la revue des fêtes!

PREMIERE: VEND., 15 DEC. 'Un p'tit coup de rouge' au Rideau vert

A. Brie, M. Tard, Rafa et LeSour mise en scène de Yvette Brind'Amour en vedette: Jean DUCEPPE Juliette BELIVEAU Thérèse LAPORTE Jean MATHIEU

CE SOIR, 8 h. 30 DEBURAU de Guiry AU STELLA - VI. 4-1793 \$1.98 - 4664, rue St-Denis

HORAIRES DE LA TELEVISION

Table of TV schedules for Thursday, December 14, 1961, listing programs like 'Le comte de Monte-Cristo', 'Le secret du miroir', and 'Le comte de Monte-Cristo' on various channels.

Programme de Radio

Table of radio programs for Thursday, December 14, 1961, listing programs like 'Radio-journal', 'Opéra de quat'sous', and 'Le Trio lyrique' on CBF and CBM-FM.

HORAIRES Théâtres

ANJOU - "Virginia" - jeudi, vendredi, samedi et dimanche, à 8 h. 30.
COMEDIE-CANADIENNE - "Little Mary Sunshine" - à 8 h. 30, du mardi au vendredi; samedi, à 5 h. et 9 h.; dimanche, à 2 h. 30 et à 5 h.

Fêtes joyeuses ou dramatiques

Les arbres de Noël peuvent être des symboles de la période des fêtes ou des instruments dangereux pouvant provoquer des tragédies.
Le comité de prévention des accidents de l'Académie américaine de pédiatrie suggère aux adultes de prendre les précautions suivantes:

Cinéma

ALOUETTE - "King of Kings" - tous les soirs à 8 h. 30; matinées les mercredi, samedi et dimanche à 2 h.
BIFOU - "Les Trois Voleurs" - 11.50 - 3.35 - 6.55 - 10.05 - "Le Prix de la Gloire" - 1.35 - 3.05 - 6.35.

Advertisement for 'BÉRÉNICE de RACINE' at the 'RADIO CANADA' teletheatre, featuring a portrait of a woman and the text 'au téléthéâtre de RADIO CANADA jeudi 14 décembre 9 heures'.

La corvée des magasins facilitée pour les femmes par l'hôtel Reine-Elisabeth

Un cadeau inattendu pour les ménagères fatiguées et bousculées dans le tourbillon des emplettes de dernière heure, tel est le service spécial que vient d'inaugurer l'hôtel Reine-Elisabeth.
A compter d'aujourd'hui jusqu'à Noël, les emplettes sont simplifiées pour la gent féminine de Montréal et des environs: Madame n'a qu'à se rendre dans le bas de la ville, on mettra une chambre à sa disposition à l'hôtel Reine-Elisabeth, de 10 h. du matin à 10 h. du soir, à moins de la moitié du taux habituel de location, elle pourra garer sa voiture gratuitement toute la journée et la conduire gratuitement en taxi de l'hôtel aux principales agglomérations commerciales.

Coutume qui devient tradition au Conseil des femmes de la Chambre de commerce

L' "artisane de l'année": Fabiola Marc-Aurèle
Le Conseil féminin de la Chambre de Commerce du District de Montréal, comme chaque année, a remis une bourse d'étude à une artisane méritante, choisie par un comité spécial, présidé par M. Jean-Marie Gauvreau, président de l'Office provincial de l'artisanat. C'est une spécialiste du tissage qui a été choisie: Mlle Fabiola Marc-Aurèle.

Advertisement for 'LA COUTURE CHEZ SOI' featuring a woman in a dress and a list of clothing items like 'NO 9481' and 'L'ensemble de différentes pesanteurs mais indispensable en toute saison'.

Nouvelle série de cours de soins à domicile de la Croix-Rouge

Inscriptions acceptées dès cette semaine
La Section Croix-Rouge de Montréal accepte dès maintenant les inscriptions aux cours de soins à domicile qu'elle donnera gratuitement au début de l'année prochaine, à la maison de la Croix-Rouge, 2170 ouest, rue Dorchester.

La femme et le soulier
Quand une femme se plaint qu'elle a mal aux pieds, son pédicure a de fortes chances de lui rappeler que ses souliers ne sont qu'une forme très éloignée de celle de ses pieds.
Dans la dernière livraison de la revue des pédicures, on souligne dans un article la déformation des souliers par la mode et le non sens des talons pointus et des talons hauts.



Eva Bartok lance le "chapeau-casquette" - Partie de Rome pour tourner le film: "Pas toujours du caviar", la célèbre actrice britannique, portait, à son départ, ce ravissant chapeau-casquette qui fera fureur cet hiver. Celui-ci en popeline de soie; il en est de diverses matières, même en vison!

Advertisement for Grand Marnier liqueur, featuring a bottle and the text 'Erquis nature... en cocktails... dans les desserts'.

Advertisement for 'Yogourt NORMANDIE' with the text 'Adoptez le Yogourt "NORMANDIE" Ce sera tout à la fois UN REGAL POUR VOTRE PALAIS... et votre Meilleure Assurance-Santé'.

LA MODE
Du blanc et du blanc pour le temps des fêtes
(P.C.) - Les boutiques montrent à l'étalage un vaste assortiment de magnifiques robes blanches, pour le jour ou le soir, à porter au temps des Fêtes.
Durant cette saison des Fêtes, les costumes préférés pour la journée seront de lainage blanc, et les différents styles conviennent parfaitement à ce temps de festivités.

Advertisement for BIRKS jewelry stores, stating 'Les trois magasins ouverts chaque soir jusqu'à Noël' and 'Service d'achats: UN. 6-1411, locaux 391-392-393'.

Advertisement for BIRKS 'SUPERBE CRISTAL DE LIGNE DEGAGEE DE DAUM' featuring a crystal ashtray and a perfume bottle.

Advertisement for BIRKS 'BIRKS BIJOUTIERS' with the text 'Ce cristal de renommée mondiale est une création qui nous vient de la France. C'est le choix tout indiqué pour les connaisseurs! Un ensemble qui ajoutera une note d'élégance dans votre foyer.'

Advertisement for BIRKS 'De chez BIRKS pour Noël' featuring a 'GIFT CERTIFICATE' and the text 'Il n'y a plus de problème lorsque vous donnez un Certificat-Cadeau Birks'.

Advertisement for 'Chez Pierre' restaurant, stating 'on mange de la cuisine simple mais de bon goût' and providing the address '1263, rue Labelle VI. 2-1590'.

Consumers Glass Co a un programme de modernisation de \$7,000,000.00

potins financiers

Comme Wall Street avait été à la hausse pendant les 3 séances précédentes, rien de surprenant que la tendance ait paru irrégulière hier. Les industriels touchèrent un sommet hier sur la Bourse de Toronto et ils se comportèrent aussi fort bien sur la Bourse de Montréal. Les gains prédominaient sur la Bourse de Londres.

M. R. W. Lawson vient d'être nommé adjoint aux gouverneurs de la Banque du Canada et M. G. K. Bouey, chef du département des recherches.

Le président et les administrateurs de Les Laiteries Mont-Royal & Cie Limitée, Mile-End et St-Alexandre ont donné une réception hier après-midi.

Monarch Oilting a aussi réduit son dividende, soit 10 cts l'action vs 25.

La majorité des opinions prévoient de bonnes affaires pour l'an prochain. Cette optimisme est quelque peu déconcertante. Il ne serait donc pas étonnant que l'an assiste à de fortes fluctuations contraires dans bien des compartiments de valeurs mobilières.

Canada Foundries & Forgings a décidé d'omettre le dividende sur les actions de la classe A, payable ordinairement en décembre.

Le président et les administrateurs de l'Union Canadienne, compagnie d'assurances, donneront une réception ce soir au mess des officiers du régiment de Maisonneuve.

Le président de la Bourse de Toronto vient de fulminer contre les manipulations pratiquées frauduleuses de titres miniers par des promoteurs peu scrupuleux.

Il y aura inauguration officielle ce soir après-midi des nouveaux bureaux de La Survivance dans notre ville. M. Jean Dugal en est le gérant.

L'Union minière du Haut-Katanga a suspendu toute vente de cuivre pour le moment.

Les Distilleries Melchers Ltée, M. Sartor Marchand, président, donnera une conférence de presse ce soir au Club St-Denis.

1,600 actions ordinaires additionnelles de Dome Petroleum Limited furent émises à la suite de l'exercice d'options consenties à certains hauts fonctionnaires et employés de la compagnie.

M. John H. Moore, président de John Labatt, Ltd., adressera la parole, ce soir, à 6 h 30, au Montreal Club, devant les membres de The Montreal Institute of Investment Analysis.

52,477 actions ordinaires de General Motors Corporation ont été émises en vertu du programme d'achat d'actions de la compagnie, sous forme d'épargne, en faveur de ses employés à salaire, résident aux E.-U., et 26,202 le furent, en vertu du plan d'option en cours.

Les Fonds Collectifs affichent un actif global de \$6,122,997.00

En marge du cinquième rapport annuel de ces fonds mutuels

Les Fonds Collectifs, administrés par la compagnie Les Placements Collectifs Inc., viennent de rendre public leur cinquième rapport annuel. Ce rapport, dont la présentation est d'une exceptionnelle qualité, mérite certainement une large diffusion.

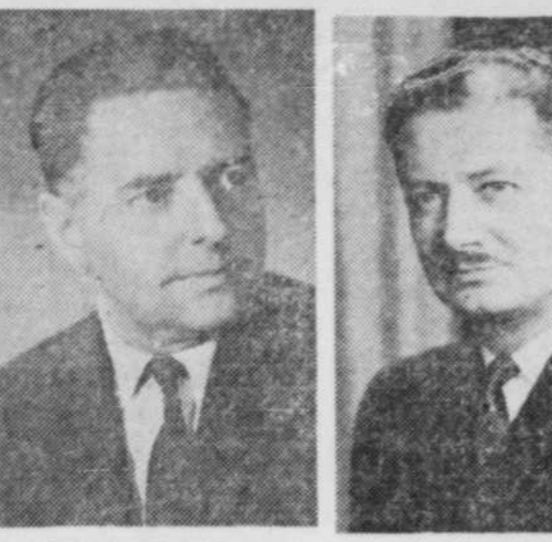
Progrès marqués des Fonds collectifs "A", "B" et "C" et des plans contractuels

Le Fonds Collectif "A", le plus important des trois Fonds Collectifs, a largement bénéficié de la reprise économique. La valeur de ses unités est passée de \$5.15 à \$6.19 au cours de l'année.

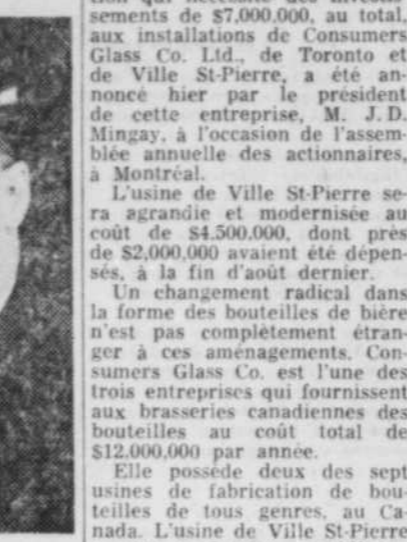
Son président, M. Gustave Boulanger, entend que "les services de l'institution atteignent, en 1962, la majorité de la population du Québec"

Fondés en 1957, les Fonds Collectifs n'ont cessé de connaître des années de progrès depuis lors. Au point que leur actif global, en 5 ans, se trouve à dépasser une hausse de plus de 7 fois. Ce n'est certes pas sans raison que son président du conseil, M. René Paret, déclare dans le rapport que "l'on aurait jamais cru, il y a 5 ans, qu'il aurait été possible d'atteindre si vite des résultats aussi impressionnants."

Nominations à CJSO Sorel et CJLM Joliette



Maurice Boulianne



Emile Goulet

Le président de Radio-Richelieu Limitée, M. Henri Olivier est heureux d'annoncer la nomination de M. Maurice Boulianne au poste de membre du Conseil d'administration de cette compagnie et de gérant général des postes radiophoniques CJSO, Sorel et CJLM, Joliette.

L'usine de Ville St-Pierre sera agrandie et modernisée au coût de \$4,500,000, dont près de \$2,000,000 avaient été dépensés, à la fin d'août dernier.

Bourse de Toronto

Mines d'or et pétroles, soutenus

TORONTO. — Les industrielles ont fermé à la baisse hier à la Bourse de Toronto. L'indice des industrielles a baissé de 21 à 613.75.

Bourse de New-York

Wall Street avance depuis 4 jours

NEW-YORK. — Un certain nombre de valeurs de premier choix accusaient des gains appréciables, hier. La majorité des 15 stocks les plus en demande ont progressé.

À noter...

La demande d'injonction prise par le Royal Trust contre B.C. Power, pour prévenir une distribution partielle proposée de son actif, a été renvoyée.

Laduboro Oil Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne que, conformément à l'accord de souscription et d'option en date du 8 juin 1961, conclu entre la compagnie et Lura Corporation Ltd., l'option sur 50,000 actions à \$1 chacune a été prolongée jusqu'au 19 mars 1962.

La Brasserie Molson Limitée a avisé la Bourse de Montréal que des options ont été consenties à certains hauts fonctionnaires de la compagnie.

Le dollar américain est à la hausse hier de 1-32 à 95-27-32 au regard de 95-29-32, mercredi dernier.

Le dollar américain était à la prime de 4-11-32 p.c. en devises canadiennes, en progrès de 1-32, hier, à la fermeture.

Le dollar américain est à la hausse hier de 1-32 à 95-27-32 au regard de 95-29-32, mercredi dernier.

Les droits, émis en faveur des fonctionnaires de la Banque Provinciale du Canada inscrits le 27 novembre, se négocient à la Bourse de Montréal sur une base régulière depuis le 12 décembre.

Les Bourses de Montréal et Canadienne ont été avisées des changements suivants: 2,791 actions ordinaires additionnelles de Aluminium Limited ont été émises en vertu des plans d'option et d'achat en cours; ce qui porte le total des actions émises et en circulation actuellement à 30,652,589.

Au cours du mois de novembre, Canadian Dyno Mines Ltd. a acheté, pour fins de placement, 147,578 actions de Raglan Mines, à un coût net de \$52,726.44.

Int. Building Credits achète une filiale

Interprovincial Building Credits offre d'acheter les actions de sa filiale Family Mortgage Co. à leur valeur aux livres, soit \$11.12 l'action.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Dont \$4,500,000 à Ville St-Pierre

Un programme de modernisation qui nécessite des investissements de \$7,000,000, au total, aux installations de Consumers Glass Co. Ltd. de Toronto et de Ville St-Pierre, a été annoncé hier par le président de cette entreprise, E.D. Mingay.

L'usine de Ville St-Pierre sera agrandie et modernisée au coût de \$4,500,000, dont près de \$2,000,000 avaient été dépensés, à la fin d'août dernier.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Les métaux communs ont progressé. Ventures Hudson Bay Mining and Smelting, Gunnar et Opemiska ont gagné autant que 3/4 tandis que Falconbridge et Noranda ont cédé un point et 1/2 respectivement.

Denrées alimentaires

MONTREAL. — Cours des denrées transmis à Montréal, hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cagets du bois: extra-gros 47-48; A gros 43; A moyen 34-35; A poulette 25; B 33; C 25.

Beurre: Arrivages courants, admissible 63-64-65; de stockage, non-admissible 61-62-63-64; frais, de crémères, enveloppé 64-64; de stockage, non-admissible 63-64.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc 31; coloré 32-1-4; en gros, québécois blanc 32.

Argus Corporation gagne dividende

La valeur nette indiquée de l'actif d'Argus Corporation était de \$61.69 par action ordinaire au 30 novembre 1961 vs \$45.39 il y a 1 an.

Les dividendes de l'Argus Corporation ont été déclarés pour le trimestre finissant le 31 décembre 1961, à un montant de 20 cts par action.

Les dividendes de l'Argus Corporation ont été déclarés pour le trimestre finissant le 31 décembre 1961, à un montant de 20 cts par action.

Les dividendes de l'Argus Corporation ont été déclarés pour le trimestre finissant le 31 décembre 1961, à un montant de 20 cts par action.

Les dividendes de l'Argus Corporation ont été déclarés pour le trimestre finissant le 31 décembre 1961, à un montant de 20 cts par action.

Les dividendes de l'Argus Corporation ont été déclarés pour le trimestre finissant le 31 décembre 1961, à un montant de 20 cts par action.

Les dividendes de l'Argus Corporation ont été déclarés pour le trimestre finissant le 31 décembre 1961, à un montant de 20 cts par action.

Les dividendes de l'Argus Corporation ont été déclarés pour le trimestre finissant le 31 décembre 1961, à un montant de 20 cts par action.

Les dividendes de l'Argus Corporation ont été déclarés pour le trimestre finissant le 31 décembre 1961, à un montant de 20 cts par action.

Les dividendes de l'Argus Corporation ont été déclarés pour le trimestre finissant le 31 décembre 1961, à un montant de 20 cts par action.

Les dividendes de l'Argus Corporation ont été déclarés pour le trimestre finissant le 31 décembre 1961, à un montant de 20 cts par action.

Les dividendes de l'Argus Corporation ont été déclarés pour le trimestre finissant le 31 décembre 1961, à un montant de 20 cts par action.

Les dividendes de l'Argus Corporation ont été déclarés pour le trimestre finissant le 31 décembre 1961, à un montant de 20 cts par action.

Les dividendes de l'Argus Corporation ont été déclarés pour le trimestre finissant le 31 décembre 1961, à un montant de 20 cts par action.

Les dividendes de l'Argus Corporation ont été déclarés pour le trimestre finissant le 31 décembre 1961, à un montant de 20 cts par action.

Les dividendes de l'Argus Corporation ont été déclarés pour le trimestre finissant le 31 décembre 1961, à un montant de 20 cts par action.

Les dividendes de l'Argus Corporation ont été déclarés pour le trimestre finissant le 31 décembre 1961, à un montant de 20 cts par action.

Les dividendes de l'Argus Corporation ont été déclarés pour le trimestre finissant le 31 décembre 1961, à un montant de 20 cts par action.

STELCO THE STEEL COMPANY OF CANADA, LIMITED DIVIDENDE No 202 Avis de dividende

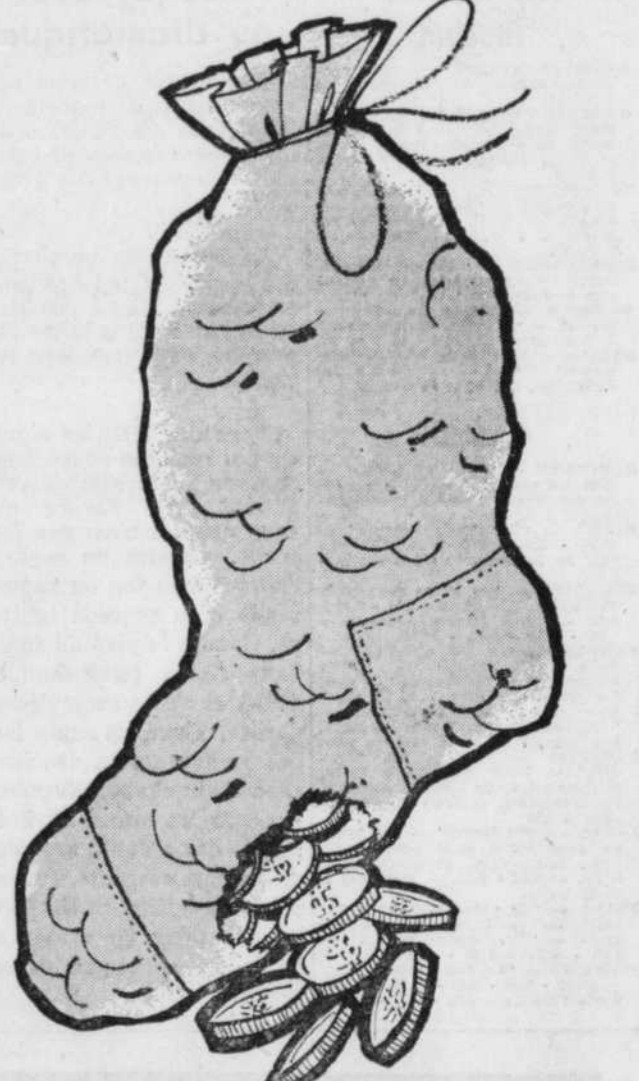
BÉLANGER INC. Valeurs de placement Membre de: "The Investment Dealers' Association of Canada"

Cours des changes New-York, dollar, livre, franc, Belgique, Italie, Espagne, Suisse, Hollande, Danemark, Suède, Allemagne, Tchécoslovaquie, Mexique, Venezuela

Dividendes Par la Presse Canadienne General Electric Company, Imperial Tobacco Company of Canada Ltd., Laurentide Financial Corporation Ltd., MacLaren Power and Paper Company, Sheraton Corporation of America, Alberta Pacific Consolidated Oils Limited, Crown Zellerbach Corporation

Prix des Grains WINNIPEG, AVONNE, ORGE, LIN, SEIGLE, CHICAGO, BLE, MARS, MAI, JUIN, SEPT, OCT, NOV, DEC

Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc. Service français MONTREAL, NEW-YORK ET AUTRES GRANDES BOURSES. 635 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 2



Notre bas de laine est-il percé?

Avez-vous l'impression que vos économies valent aujourd'hui moins qu'autrefois? Vous semble-t-il que votre argent en banque ou dans votre bas de laine a perdu de son pouvoir d'achat? C'est l'impression que vous devez avoir si vous ne faites pas fructifier vos économies.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various stock prices and indices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various stock prices and indices.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data, including various stock prices and indices.

Fonds Mutuels

Table of mutual funds data, including fund names and performance metrics.

Dow Jones

Table of Dow Jones index data, including index values and changes.

Mines Hors-Listes

Table of off-list mines data, including company names and stock prices.

BOURSE DE NEW YORK

Table of New York stock market data, including various stock prices and indices.

Moyennes des obligations à N.-Y.

Table of average bond yields for New York, including various bond types and rates.

MOYENNES A MONTREAL

Table of average stock prices for Montreal, including various stock categories.

Moyennes des obligations à N.-Y.

Table of average bond yields for New York, including various bond types and rates.

Melody Theatres Limited

Text regarding Melody Theatres Limited, including details about their operations and services.

Titres au Comptoir

Table of securities available at the counter, including various stock and bond titles.

Moyennes à N.-Y.

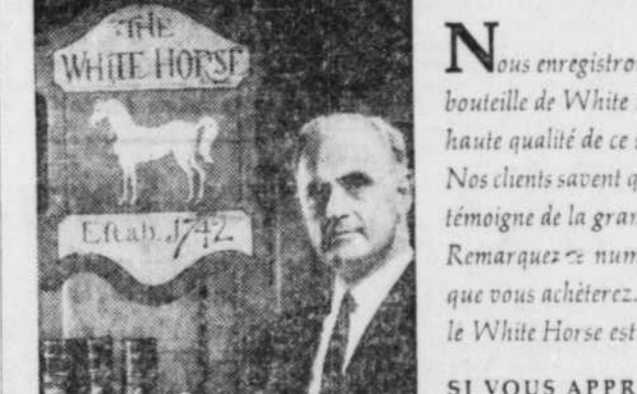
Table of average stock prices for New York, including various stock categories.

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

Table of the most active stock values, including company names and their stock prices.

SOCIETE D'ENTREPRISE DE CREDIT INC.

Text for Societe d'Entreprise de Credit Inc., including details about their services and contact information.



LES CERTIFICATS D'EPARGNE au service de votre avenir

Advertisement for savings certificates, explaining their benefits and how to use them for future financial goals.

CERTIFICAT

A form for a certificate, likely related to the savings certificates advertisement, with fields for name and address.

LA COMPAGNIE MUTUELLE D'IMMEUBLES LTEE

Advertisement for La Compagnie Mutuelle d'Immeubles Ltee, including details about their real estate services and contact information.

Comité olympique:

"Nous voulons des résultats concrets!"

Souvent, dans le passé, l'Association olympique canadienne a agi comme un cercle de culture, mais aujourd'hui, elle mérite une tape sur l'épaule.

Au lieu de réclamer à grands cris une bonne tranche du montant de \$5,000,000 que le gouvernement fédéral veut consacrer, chaque année, au sport amateur, comme plusieurs ont pensé qu'elle ferait — elle a donné un sévère avertissement aux organisations sportives de se planter ou bien elles ne participeront pas aux Jeux olympiques.

Il est évident que l'AOC n'est plus composée de nullités que l'on voyait tous les quatre ans organiser des expéditions d'athlètes n'ayant aucune chance de se classer dans les épreuves olympiques.

L'AOC a étudié longuement les résultats des Jeux olympiques depuis la deuxième Guerre mondiale et a décidé du moins pour le moment, d'éliminer de l'équipe nationale du Canada, les équipes de cyclistes, d'escrimeurs et de gymnastes.

Ce qu'il y a de mieux

A première vue, cela peut sembler être un pas en arrière, surtout quand le gouvernement dit que son argent sera consacré exclusivement aux sports amateurs pour développer la santé physique. Mais le président de l'AOC, Jim Worrall, de Toronto, a une réponse à ça.

"Les organisations sportives amateurs doivent maintenant réaliser que si elles doivent présenter le Canada aux Olympiades, elles devront avoir atteint un calibre accepté sur toute la ligne."

En d'autres termes, Worrall dit que c'est le temps de se préparer immédiatement pour les Jeux olympiques qui se dérouleront à Tokio, en 1967 et

que si de jeunes Canadiens démontrent qu'ils sont de calibre international, ils seront envoyés au Japon.

Sinon, ils demeureront au Canada. Cela a du bon sens. Depuis 1948, les équipes olympiques canadiennes ont été surchargées d'athlètes qui avaient d'avance qu'ils pourraient se compter chanceux s'ils survivaient aux épreuves préliminaires dans la plupart des concours au programme.

Cette dernière décision prise sur le basketball, le cyclisme, l'escrime et les équipes de gymnastique aurait dû être prise il y a longtemps.

Eliminations

L'an dernier, à Rome, l'équipe de basketball ne s'est même pas rendue jusqu'aux cérémonies d'inauguration. Nos joueurs ont été éliminés dans les préliminaires tenus pour la première fois avant l'inauguration des Jeux olympiques. Les Canadas a remporté une médaille d'argent pour avoir fini en seconde place alors qu'il a débuté dans les Olympiques, en 1936, mais, par la suite, en 1948, 1952 et 1956, le Canada a fini au neuvième rang.

Les cyclistes canadiens et les escrimeurs ne se sont jamais rendus en finales et les symphonies ont été touchées à la 120e place dans des concours individuels.

Dans l'ensemble, aux Jeux de 1960, le Canada a affiché la plus piètre tenue de toutes les équipes canadiennes à concourir dans les olympiades. L'équipe de 1960 a gagné une médaille d'argent méritée par l'équipe de rameurs de l'université de la Colombie-Britannique et s'est classée en 26ème place pour l'ensemble des jeux.

L'Association olympique canadienne se souvient de ça et elle prend aujourd'hui en considération les chances que le Canada peut avoir en 1964. Worrall et ses associés seront probablement critiqués, mais ils ont des faits et des chiffres sur quoi baser leurs décisions.

En abrégé

BOSTON — Les Bruins de Boston, enfoncés dans la cave de la LNH, ont rappelé hier, le gardien Ed Chadwick des Frontenacs de Kingston, de la LPE. Chadwick fera face au Chicago, ce soir, et à Détroit, jeudi soir, alors que les Frontenacs sont inactifs. Le gardien régulier Don Head doit reprendre son poste après jeudi.

NEW-YORK — Gene Fullmer, co-détenteur du titre poids moyen mondial, a gagné hier le trophée Edward J. Neil, attribué au "boxeur de l'année". Le mormon de 30 ans l'a emporté par trois votes sur le champion poids léger mondial, Joe Brown, selon le scrutin des membres de l'Association des chroniqueurs de la boxe de New-York.

Le trophée, institué en l'honneur d'un ancien chroniqueur sportif de la Presse Associée tué pendant la guerre civile espagnole, sera présenté lors du dîner des chroniqueurs de la boxe à New-York, le 14 janvier.

PORT ARTHUR — Mike Guzzell, ex-président de l'ASAC, a critiqué hier, l'ambassade polonaise à Ottawa à cause du délai apporté à fournir des visas pour l'équipe canadienne du saut en ski. Il a précisé que les applications avaient été faites le 18 juillet dernier, mais qu'aucun visa n'avait été encore émis. Ce retard est inquiétant, car l'équipe se prépare à partir dans quelques semaines afin de se préparer pour les championnats mondiaux de sauts en ski, qui seront tenus en Pologne du 18 au 25 février prochain.

Pour sa part, un porte-parole de l'ambassade polonaise à Ottawa a déclaré qu'il était sous l'impression que les visas étaient déjà émis. De plus, il a ajouté qu'une vérification serait faite dans le but de trouver s'il y a un retard pour une raison quelconque.

HAMILTON — Mlle Grey Cup, Ingrid Osmolowski, a eu un accident, hier, avec la nouvelle automobile reçue au dîner de la coupe Grey. Elle a subi une coupure au nez et au bras gauche. L'auto a été endommagée dans l'ordre de \$250.

VIENNE, Autriche — Les Bears de Port Arthur ont défait une équipe junior de Tchécoslovaquie au compte de 6-2 devant une foule de 7.000 spectateurs à Brno, a rapporté la radio de Prague.

Ken Harris a conduit l'attaque des vainqueurs avec 2 buts et les autres compteurs furent Gary Olney, Ron Hurdon, Pete Johnson et Alvin Jorgenson. Cette victoire était la seconde des visiteurs en trois parties dans leur tournée. Après avoir subi une première défaite de 3-2 aux mains de la 2e équipe nationale tchèque, samedi, ils vengèrent leur échec en vainquant la même équipe 3-1, dimanche.

Red Storey revient

QUEBEC — Red Storey, de Montréal, ancien arbitre de la LNH, agira comme arbitre en chef pendant la semaine du tournoi international Pee Wee tenu en même temps que le carnaval d'hiver de Québec. Il officiera quelques parties pendant le tournoi, du 24 février au 4 mars.

Gérard Bolduc, président de l'événement sportif, a révélé que 22 équipes s'étaient enrégimentées, dont une en provenance de London, Ont., sous la direction de Mme L. Strömlach, épouse du maire de l'endroit.

Gerry Trudel à Terrebonne

Gerry Trudel, commentateur sportif bien connu, agira comme maître de cérémonie à la rafle de dinde des Chevaliers de Colomb, vendredi soir prochain le 15 décembre à 8h, 30 p.m. à l'hôtel de ville de Terrebonne. Cette rafle de dindes annuelle est au profit des sacs de Noël pour les enfants de Terrebonne.



Le développement physique (section féminine), à la Palestre Nationale, sous la direction de Mme Jeannine Laporte, intéresse beaucoup les dames. Nous voyons, de gauche à droite, rangée du haut : Lucille Labarde, assistante; Raymond Contant, N-Ange Guimond, Reina Lussier, Micheline Contant et Lucie Béliveau. A l'avant, Jacqueline Morin, Mme Jeannine Laporte, instructeur, Rolande Labrecque et Claudette DesAlliers. Les cours se donnent à la Palestre, tous les mardis et jeudis soir.

Le budget des Yankees durement grevé

NEW YORK — Roy Hamey, l'homme qui tient les cordons de la bourse, déclare qu'il ne sera pas surpris cette année si le plafond des salaires des Yankees de New York atteint la somme fantastique de près de \$800,000 dollars.

"Ce serait sans aucun doute le plus haut niveau jamais atteint; même au temps de Babe Ruth et DiMaggio nous n'avons que très rarement dépassé le montant du demi-million."

"La situation est bien différente cette année où des records ont été établis par plusieurs joueurs; et ces joueurs vont très probablement réclamer, avec justice d'ailleurs, une certaine augmentation. Ce qui leur revient d'emblee." "Nous représentons le club champion du monde et New York est la plus grande ville; nous nous attendons au pire; c'est cependant une situation qui ne nous répugne aucunement a-t-il continué."

D'ici quelques jours les Yankees devront faire face à deux demandes d'importance qui leur devront affronter les deux gros canons Maris et Mantle; gare au budget des Yankees, ça va faire un trou!

San oublier non plus Whitey Ford leur as lanceur, qui en compagnie de Maris et Mantle, se trouvera à New York ces

jours-ci, comme par hasard, pour parler affaîres en même temps que publicités.

Mantle, dont la moyenne au bâton a été de .317 pour la saison et qui l'an dernier recevait la modique somme de \$75,000 dollars, demandera pour sa part quelque chose dans les \$85,000 dollars.

Maris de son côté, l'homme dont on a probablement le plus parlé depuis l'immortel Babe Ruth, qui a frappé le nombre record de 61 coups de circuits, déclare qu'il n'a pas encore discuté d'argent avec l'exécutif des Yankees, mais qu'il se propose de le faire bientôt.

Whitey Ford non plus n'a pas eu l'occasion de parler avec les directeurs des Yankees, mais là ça ne devrait pas tarder.

Maris l'an dernier qui recevait dans les \$45,000 dollars exigerait dit-on un part presque égale à celle de Mantle, tandis que Ford, lui, le pauvre avec ses \$35,000 dollars verrait d'un bon oeil une augmentation substantielle.

"Je vais vous faire une confidence dit encore Hamey: nous n'avons pas l'intention de doubler le salaire de qui que ce soit; ce n'est pas notre politique. Nous avons une politique à long terme, échelonnée sur

une longue période et proportionnée aux services rendus; car n'oubliez pas non plus que nous avons quelques joueurs du nom de Berra, Arroyo, Blanchard, Howard qui nous ont aussi aidé quelque peu... cependant lorsque les joueurs produisent des résultats de l'envergure de ceux produits par ces joueurs la direction ne se tient pas les bras croisés et ça aussi les joueurs le savent, a-t-il terminé."

Ingemar et les taxes

MIAMI, Floride — Un tribunal fédéral doit juger au mérite aujourd'hui une demande visant à prolonger l'application de l'injonction "immobilisant" la bourse qui revenait à Ingemar Johansson par suite du combat mondial des poids lourds.

Le gouvernement désire prolonger l'injonction en attendant qu'une décision soit rendue sur l'action intentée par le fisc américain en vue de réclamer \$1 million en impôt à même la bourse du boxeur suédois.

L'injonction temporaire qui a déjà été accordée expire jeudi.

Mantle autographe le document

Le joueur-étoile des Yankees de New-York, Mickey Mantle, vient d'apposer sa signature au bas d'un parchemin de toute première importance pour lui. Il s'agit en effet de son contrat pour l'année 1962.

Les termes de ce document secret sont restés... secret de pellicule et l'on s'attend pour proclamer que le "Mick" recevra les \$80,000 dollars. Rien que ça!

Une augmentation de \$5,000 dollars sur ce qu'il aurait eu pour la saison 1961. L'athlète de l'Oklahoma s'est révélé la vedette de la saison 1961 chez les Yankees, malgré les 61 coups de circuits de son coéquipier Maris. Il en a frappé tout de même le respectable total de 54 pour sa part, en plus de faire compter 128 points par ses coups efficaces et en tenant sa moyenne au bâton au niveau de .317.

Il y a deux ans il ne signa le document officiel qui en faisait un Yankee que le 11 mars. L'an dernier il avait refusé la première offre des Yankees.

Maris, gérant général des Yankees, a déclaré: "Il a maintenant atteint le fameux Babe Ruth." Comme on sait que l'immortel Babe toucha déjà les \$80,000.00 on a qu'à tirer la conclusion logique que c'est maintenant ce salaire de luxe dont bénéficiera Mickey Mantle.

"Maris a continué Haney, demain; et je crois qu'il signera lui aussi." Aux environs de \$70,000.00 vu que sa célébrité n'est que toute récente!

L'écho répète que...

L'ancien as du botté de placement Bill Bewley, des Alouettes de Montréal, hérite d'une équipe de McGill qui perdra 15 de ses joueurs à la remise des diplômes. Il lui reste quand même le quart arrière Tom Spycyk et plusieurs bons joueurs comme Willie Lambert et Don Taylor... Ed Gabor et John Poustie ont tous deux compté deux fois pour mener les Lions de Fort Garry à une victoire éclatante de 32-9 sur la Victoria (C-B)... Dave Flemming, 14 ans, suit les traces de son père depuis l'âge de sept ans, mais c'est cette année seulement que le jeune à la chevelure rousse a joué aux côtés de son père Charlie dans l'équipe du HMCS Cabot. Le commandant de navigation Flemming, 52 ans, joue à la défense, et son fils à l'attaque.

Le montréalais Jacques Bélanger est directeur des ventes à l'hôtel Reine Elisabeth et annonceur de hockey au Forum de Montréal. Bien connu dans les milieux du hockey, Jacques a été instructeur de 22 équipes au service des parcs de Montréal, et instructeur du Royal junior durant cinq ans.

Dans les Maritimes, on se demande si jamais on verra l'équipe de football St-François-Xavier, de Don Loney. Depuis qu'il a quitté Ottawa en 1953, Loney a eu 61 victoires, huit défaites et une toute nulle avec ses équipes... Peut-être serait-il temps d'inviter les "X-Men" à faire partie de la ligue intercollegiale senior de l'est... Ottawa a tenu son quatrième tournoi annuel junior de judo pour les garçons de 15 ans et moins la semaine dernière. Ce qui est révélateur, c'est que 125 jeunes y ont participé. Est-il bien des sports qui attirent autant de concurrents, venus des Etats-Unis et d'autres endroits de l'est du Canada?...

George Depres, dont les Rods de Winnipeg ont gagné le championnat junior canadien cette année, estime que le football mineur au Canada s'est amélioré de 30% depuis cinq ans. Aussi est-il choquant de voir les cinq gérants généraux de la conférence de l'Ouest prétendre que les joueurs quittant le junior ne sont pas encore prêts pour le football professionnel... Vic Lindquist, arbitre en chef de l'Association de hockey amateur de Manitoba, est d'avis que nous n'aurions pas tant de misères à nous adapter aux règlements internationaux à l'étranger si les arbitres canadiens appliquaient intégralement les règlements.

NEW YORK — Billy Daniels, 1914, de Brooklyn, N.Y., a disposé de Don Warner 1894, de Philadelphie, au 3e round.

Les sports à Saint-Laurent

Plus de 43 patinoires mises à la disposition des jeunes, sont en opération depuis cette semaine à Saint-Laurent.

De ce nombre, 15 patinoires servent à la réalisation du programme de hockey mineur dans notre cité et dont font partie 60 équipes. D'autres ligues de hockey organisées jouent indépendamment de cette organisation.

Il est à noter que pour ceux qui préfèrent le patinage libre, des gardiens engagés par la cité de Saint-Laurent voient au bon ordre sur les patinoires. Voici la liste des noms, telle qu'annoncée par M. Raymond Vidal, régisseur des sports à Saint-Laurent, concernant les responsables à la gestion du hockey dans les parcs.

- Parc Decelles, Pierre Mondor;
- Parc Poirier, Jimmy Bell;
- Parc Gohier, Delmont Roy;
- Parc Chamberland, A. Rotchpan;
- Parc Cousineau, Marty Wall;
- Parc St-Laurent, Dermot Cooke;
- Parc N.D.B.F., J. Louis Gélinas;

Parc Petit, Pierre Plante; Parc Jassin, Gaston Girard; Parc McCarthy, M. Champagne. Les jeunes désireux de participer à notre programme de sports d'hiver n'ont qu'à s'adresser à l'un de ces messieurs, dont le parc est situé le plus près de leur domicile.

Hockey

Les Jets de Saint-Laurent de la Ligue de hockey Metro-Spécial Junior, nantis d'une belle victoire de 6 à 1 remportée samedi dernier aux dépens du club Snowdon, reçoivent le N.D.G., l'équipe en tête de ce circuit, jeudi soir le 14 décembre à 8h, 00 p.m. à l'arena du collège Saint-Laurent.

Les derniers changements apportés aux Jets par le gérant de l'équipe, Moe Young, se sont avérés profitables. La présence de Paul Vidal dans les filets de cette équipe a eu un effet salutaire chez les joueurs qui, inspirés par sa combativité, contribuent avec confiance et enthousiasme à leur travail offensif.

Amicale St-Viateur

Le neuvième programme double régulier de la ligue de hockey Amicale St-Viateur n'a apporté aucun changement ni surprise dans le classement. Dans la première joute le Montreal Forged a remporté une victoire sur les Deschênes et Fils au compte de 6 à 3. Et dans la seconde joute au programme le A. Billet Ltee a triomphé facilement du O'Keefe 9 à 4.

Par leurs victoires, les clubs Montreal Forged et A. Billet Ltee consolident leur emprise sur la première et deuxième position du circuit R. Dagenais.

Marcel Perras avec trois buts André Gingras avec deux, Monneau, Danis, Duranceau et Fortin avec chacun un but furent les compteurs du A. Billet. Guy Lavendure avec deux buts, Lionel Lalonde et Julien Rodier complètent pour les perdants dans cette joute.

Dans la première joute, Galarneau et Tounignant avec chacun deux buts, Maillé et Tony Marrocco avec chacun un furent les compteurs du Montreal Forged. Cournoyer, Guy et Jean St-Jean furent les compteurs du Deschênes et Fils.

SOMMAIRE

- Deschênes et Fils (3) vs Montreal Forged (6)
- Première période
- 1—Montl Fg, Tounignant, (Jacques - Gougeon) 4.30
- 2—Mtl Fgd, Galarneau, (Colleret - Marrocco) 5.30
- 3—Mtl Fgd, Tounignant, (Maillé, Galarneau) 13.22
- Punitions: Lantôt 7.47, 17.21; Godin, 17.21; Jacques 19.59.
- 2ème période
- 4—Des. Fils, Cournoyer, (Godin, Pouliot) 17.58
- 5—Deschênes, Gug, (St-Jean, Vanier) 19.38

- 6—Deschênes, St-Jean, (Guy, Bélanger) 19.47
- Punitions: Doiron 9.55; Bélanger 14.18.
- 3ème période
- 7—Mtl Fgd, Galarneau, (Marrocco, Jacques) 1.16
- 8—Mtl Fgd, Maillé, (Jacques, Galarneau) 12.24
- 9—Mtl Fgd, Marrocco, (Jacques) 13.04
- Punitions: Jacques, McManus 6.07; Cournoyer 6.29; Colleret 10.04; Godin 10.46, 12.08; McManus 14.15.

SOMMAIRE

- O'KEEFE (4) vs A. BILLET LTEE (9)
- Première période
- 1—O'Keefe, Lavendure, (Leblanc, Vachon) 0.14
- 2—A. Billet Ltee, Gingras, (Ladouceur, Duranceau) 8.12
- 3—A. Billet, Perras, (Fortin) 16.42
- Punitions: Rodier, Amyot, 11.40; St-Jean 15.52.
- 2ème période
- 4—O'Keefe, Lalonde, (Desy, Martineau) 4.45
- 5—O'Keefe, Rodier, (Lalonde) 6.20
- 6—A. Billet, Mongeau, (Fortin, Perras) 14.41
- 7—A. Billet, Gingras, (Ladouceur, Amyot) 17.32
- Aucune punition.
- 3ème période
- 8—A. Billet, Danis, (Perras, Fortin) 2.54
- 9—A. Billet, Perras, (Amyot, Mongeau) 6.04
- 10—A. Billet, Duranceau, (Ladouceur, Fortin) 7.07
- 11—A. Billet, Fortin, (Perras, Danis) 9.10
- 12—A. Billet, Perras 12.16
- 13—O'Keefe, Lavendure, (St-Jean, Lalonde) 14.35
- Punitions: Tremblay, Messier 4.34; Danis, 10.14.

Lorsque le meilleur s'impose...

Seagram's V.O. CANADIAN WHISKY

Seagram's Golden Gin

Offrez Seagram en toute confiance

Emballage des Fêtes dans tous les magasins de la R.A.Q.



GASTON POULIOT

NOUVEAU PUBLICISTE

Même si l'on est en saison hivernale une nouvelles d'actualité qui ne peut être passée sous silence c'est l'acceptation, après bien des démarches, du poste de publiciste officiel de l'Union cycliste nationale, par Gaston Pouliot le "troisième grand" du cyclisme après Georges Lachance et Yvon Guillion.

Moins connu par le grand public que les deux premiers, respectivement président fédéral et provincial, il n'en a pas moins, par ces méthodes ingénieuses de travail, rehaussé considérablement le prestige du cyclisme depuis 1950.

Après la victoire d'Yvon Guillion dans Québec-Montréal 1952 et de son intention quelque temps après de former un tour cycliste, il jeta les bases avec lui en l'année 1953 d'une grande épreuve qui devait devenir en 1954 le Tour du St-Laurent.

Le bras droit de Georges Lachance depuis 1952, ils réussirent ensemble à passer à travers la scission de 1960 pour repartir à zéro, former l'U.C.N., la placer sur des bases solides, pour un nouvel élan sans précédent.

Etant trois types de personnalités différentes, ce sera la première fois, depuis qu'ils s'occupent de cyclisme, que leurs idées et méthodes de concevoir la course en vélo iront passablement de pair. Le "troisième homme" au poste, c'est un pas de plus vers la montée du cyclisme.

Action déboutée

CHICAGO — Un jury de la Cour supérieure américaine a rejeté une poursuite en dommages intentée contre les Reds de Cincinnati et son champ extérieur Wally Post par une femme qui avait été frappée par un bâton de baseball à Chicago en 1954.

Le bâton avait glissé des mains de Post et avait frappé Mme Joan Bowler, 40 ans, assise dans l'estrade derrière le troisième but.

Labatt BIÈRE 50 ALE

La joie des Fêtes partout éclate

Avec 50... y a rien qui la batte!

"IDENTIFIEZ LE PÈRE NOËL DE LABATT"

\$35,000 EN PRIX!

BULLETINS DE PARTICIPATION CHEZ VOTRE LICENCIÉ.

De Boucherville à Miami



CLAUDE SAVARIA

Un de nos plus brillants jeunes tennismen du pays part en tournée. De Boucherville à Miami Beach, il y a loin. Le jeune espoir de Boucherville, sous l'égide de Lucien Lavardure, le pro reconnu, avance à pas de géant vers les sommets, l'œil sur la succession de Robert Bédard.

Sous les auspices de l'Association canadienne de tennis il participera à une dizaine de tournois aux Etats-Unis, là où lui sera donnée l'occasion de parfaire sa technique et de se confronter à la sorte d'opposition qui fait les champions.

La présente tournée le jettera en nature aux réputés juniors américains de Miami, terre de prédilection de champions, où seront disputées des rencontres similaires à celles de la Coupe Davis, à l'échelle junior.

Les atouts principaux de Claude Savaria sont d'abord et avant tout une tenacité qui le qualifie d'emblée pour sortir vainqueur de matches importants, puis un bon répertoire de coups orthodoxes.

Il est accompagné, dans son périple, de John Fraser, champion junior canadien. Rappelons ici que Savaria-Fraser détient le titre de champions juniors canadiens, division des doubles.

Là, où l'expérience pourra le plus se faire sentir sera sans doute dans le domaine de l'application des différentes techniques employées par les américains; Savaria possède actuellement la base nécessaire à ses succès: une technique qui se perfectionne de jour en jour, plus l'ambition de réussir. Après avoir relâché de près et surtout

retenu la manière d'employer à tel moment plutôt qu'à un autre, telle ou telle façon d'attaquer ou de se défendre, nous croyons qu'il grimpera lestement dans l'échelle des valeurs tennistiques canadiennes.

Claude Savaria sera de retour à temps pour disputer des matches hors concours le 10 et 11 février prochains contre Robert Bédard et François Godbout, lors du festival de tennis organisé par Lavardure au gymnase du collège St-Laurent.

Coupe Grey

HAMILTON — On a commencé une campagne à l'effet de voir les matches de Coupe Grey se jouer ailleurs qu'à Toronto ou Vancouver.

Cette idée mijote dans l'esprit de plusieurs dirigeants de football depuis des années, mais Jack McDonald, un des directeurs à Hamilton est celui qui y met le plus d'agressivité.

Il a demandé une entrevue avec Jake Gaudaur de Hamilton et s'il peut faire revivre l'intérêt des années d'antan, il se propose fort d'aider tous les comités concernés pour pouvoir être en mesure de présenter une demande officielle à l'assemblée de football canadien qui sera tenue en février prochain à Vancouver. Avec une capacité d'accepter 27.000 personnes dans leur stadium les directeurs de Hamilton ne voient pas comment on pourrait rabrouer leur demande de cette année.

Quand Imlach joue les devins

TORONTO. — Génial ou opiniâtre selon le point de vue ou l'on se place George Imlach prédit que les Maple Leafs de Toronto vont se sauver avec le championnat de la LNH cette saison.

M. Imlach, mieux connu sous le surnom de Punch et comme le génie à la direction des Leafs, ajoute: "L'édition présente est la meilleure équipe que j'ai jamais dirigée."

Prédictions
Il a également prédit qui va

terminer en deuxième position, après les Leafs; qui sera dans la cave comme si quelqu'un l'ignorait et quelles équipes vont prendre part aux éliminatoires.

Selon sa propre version: "La course pour le championnat va se résumer à un duel entre mes Leafs et les Canadiens, pendant que Chicago, Detroit et New-York vont se disputer les deux autres places recherchées, avec Boston en dernière position.

Montréal est présentement en tête, trois points en avant des



HIER

Ligue Nationale
Boston 2 Chicago 3
Ligue Américaine
Pittsburgh 5 Springfield 2
Hersey 3

CE SOIR

Ligue Nationale
Boston à Detroit
Ligue Américaine
Aucun jeu

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE										
G	P	N	Pp	Pc	Pts					
Canadien	15	5	8	96	67	38				
Toronto	14	8	3	91	82	35				
New York	11	9	6	83	78	28				
Detroit	10	12	4	68	79	24				
Chicago	9	12	4	71	73	23				
Boston	5	19	4	71	119	14				

LIGUE AMERICAINNE													
DIVISION EST					DIVISION OUEST								
G	P	N	Pp	Pc	Pts	G	P	N	Pp	Pc	Pts		
Springfield	18	7	2	215	71	38	Rochester	15	11	1	83	80	31
Hersey	14	9	3	82	96	31	Cleveland	11	2	89	79	24	
Providence	13	2	0	83	78	28	Buffalo	12	12	0	77	74	24
Quebec	9	16	1	85	81	19	Pittsburgh	5	19	1	61	97	11

LIGUE DE L'EST										
G	P	N	Pp	Pc	Pts					
Kitchener	14	4	95	74	24					
Knoxton	14	8	2	90	75	30				
Hull	10	8	70	65	28					
Sudbury	7	8	74	64	24					
North Bay	7	11	5	62	49	19				
St.-Ste-Marie	3	15	6	74	107	12				

M. Campbell, encore une joute nulle!

Les Hawks et les Bruins font match nul, 2-2

Tirant de l'arrière par la marge de deux buts, au début de la troisième période, les Bruins se sont ralliés de peine et de misère et ont réussi à secouer à demi la guigne qui s'acharne à les retenir loin derrière les meneurs alors qu'ils ont fait match nul 2 à 2 au cours d'une joute régulière de la ligue Nationale qui les voyait aux prises avec les Bruins de Boston.

CHICAGO — Dans une première période disputée à une allure endiablée les Bruins de Boston avec un nouveau venu dans les filets, remplaçant Don Head, ont pris une avance de deux buts sur les Hawks de Chicago.

A peine la joute commencée, 10 secondes de jeu seulement, Dick Meissner a logé la rondelle derrière Glenn Hall, sans assistance, pour donner l'avance aux Bostoniens. Encouragés par ce but les hommes de Phil Watson ont continué d'attaquer à outrance et à 13:41 John Bucyk, assisté de McKenney et Toppazzini ajoutait un autre but au compte des Bruins. Bruins 2, Chicago 0.

Lors de ce second but des Bruins, Horvath, un ex-Bruins, purgeait une punition qui s'avéra très coûteuse.

Les lancers furent nombreux dans cet engagement et Hall dut exécuter 14 arrêts contre 11 par Chadwick, le remplaçant de Don Head dans les filets des Bruins.

contre Glenn Hall qui avait été appelé à en bloquer 14 à la période initiale. De leur côté les autres puissants Hawks de Chicago n'ont pu faire mieux que de diriger 7 lancers des plus faibles contre Eddie Chadwick, lequel n'eut aucun difficulté à bloquer. En résumé, une période ou se dessinait la victoire surprise des Bruins.

Ralliemnt des Hawks
Les Bruins de Boston qui semblaient s'acheminer vers une victoire-surprise sur les Hawks avec une avance de deux buts au début de la troisième période ont eu la désagréable déve-

ne de voir les hommes de Rudy Pilous égaliser le pointage en moins de 3 minutes de jeu vers la fin de la période. Presque l'équivalent d'une victoire pour les Hawks de Chicago, qui ne parviennent pas à secouer la guigne qui s'acharne à leurs pas.

Bobby Hull et Balfour ont déjoué tour à tour Chadwick dans les filets des Bruins, l'un à 13:18 et l'autre à 16:12 minutes de jeu. Bill Hay a récolté deux assistances sur ces deux buts; Vasko et Hull chacun une. Hull, 36 arrêts, Chadwick 31.

SOMMAIRE

première période	
1-Boston, 2-0	0-10
2-Boston, 2-0	13-41
3-Boston, 2-0	13-36
4-Boston, 2-0	13-36
5-Boston, 2-0	13-36
6-Boston, 2-0	13-36
7-Boston, 2-0	13-36

Deuxième période	
1-Hersey, 1-0	7-29
2-Springfield, 1-0	11-47
3-Providence, 1-0	11-47
4-Springfield, 1-0	11-47
5-Providence, 1-0	11-47
6-Springfield, 1-0	11-47
7-Providence, 1-0	11-47

Troisième période	
1-Chicago, 2-1	13-15
2-Chicago, 2-1	13-15
3-Chicago, 2-1	13-15
4-Chicago, 2-1	13-15
5-Chicago, 2-1	13-15
6-Chicago, 2-1	13-15
7-Chicago, 2-1	13-15

Pittsburgh 5 Cleveland 2	
1-Cleveland, 2-0	13-33
2-Cleveland, 2-0	13-33
3-Cleveland, 2-0	13-33
4-Cleveland, 2-0	13-33
5-Cleveland, 2-0	13-33
6-Cleveland, 2-0	13-33
7-Cleveland, 2-0	13-33

SOMMAIRE

première période	
1-Cleveland, 2-0	13-33
2-Cleveland, 2-0	13-33
3-Cleveland, 2-0	13-33
4-Cleveland, 2-0	13-33
5-Cleveland, 2-0	13-33
6-Cleveland, 2-0	13-33
7-Cleveland, 2-0	13-33

Deuxième période	
1-Pittsburgh, 2-0	13-33
2-Pittsburgh, 2-0	13-33
3-Pittsburgh, 2-0	13-33
4-Pittsburgh, 2-0	13-33
5-Pittsburgh, 2-0	13-33
6-Pittsburgh, 2-0	13-33
7-Pittsburgh, 2-0	13-33

Troisième période	
1-Pittsburgh, 2-0	13-33
2-Pittsburgh, 2-0	13-33
3-Pittsburgh, 2-0	13-33
4-Pittsburgh, 2-0	13-33
5-Pittsburgh, 2-0	13-33
6-Pittsburgh, 2-0	13-33
7-Pittsburgh, 2-0	13-33

La mise au point par Melchers d'un nouveau gin au goût d'aujourd'hui

Les goûts évoluent... les goûts se raffinent. Pour rencontrer les exigences des connaisseurs du gin authentique, les Distilleries Melchers ont mis au point un nouveau gin "Croix d'Or" au goût d'aujourd'hui. C'est un gin authentique, raffiné et rafraichissant.

De même tenu en alcool, ce nouveau gin Croix d'Or possède une saveur plus discrète et un bouquet plus léger.

Le nouveau gin "Croix d'Or" est distillé et vieilli à point dans les vastes distilleries Melchers de Berthierville. Ce gin authentique rencontre les exigences spéciales permettant qu'il soit libellé "GIN" sans autres qualificatifs. Fait de grains et spécialement distillé et rectifié avec des baies de genièvre et autres plantes aromatiques, ce gin Croix d'Or au goût d'aujourd'hui est distillé et rectifié dans des alambics scientifiques perfectionnés par les Distilleries Melchers, une entreprise du Québec, à votre service depuis 1898.

Le goût d'aujourd'hui réclame un gin authentique mais léger. En toutes occasions, servez le nouveau gin Croix d'Or qui répond aux exigences des connaisseurs de notre époque. Le médaillon 1898 s'ajoute à l'étiquette identifiant le nouveau Gin Croix d'Or Melchers, le gin des gens de bon goût. En vente à tous les magasins de la Régie des Alcools du Québec. Y goûter, c'est l'adopter!

OUVERT
CE SOIR jusqu'à 9 H.
ET TOUS LES SOIRS JUSQU'A NOEL

Livraison garantie pour Noël

Morrie Gold
385

Stationnement gratuit
1215 Square Phillips

Vive la boxe AMATEUR!

Mercredi soir, le 20 décembre prochain, aura lieu à la Païestrie nationale, rue Cherrier, huit combats de boxe amateur, organisés par Roger Larivée, instructeur de boxe bien connu. Ce sera le deuxième programme de Larivée, qui fait beaucoup, afin que la boxe amateur obtienne de nouveau la faveur du public.

Lors de son premier programme, Ronald Jones, jeune boxeur noir, était en vedette, gagnant par k.o. contre J-Noël Dallaire, de Québec. Pour son deuxième programme, Larivée fera venir quatre boxeurs de Québec, et parmi ceux-ci, mentionnons Rodrigue Beauré, dans la classe des 139 lbs. Celui-ci, possède un joli record de 29 victoires sur 29 combats. Continuera-t-il sa série de victoires? La réponse est à Gaby Mancini, de la Païestrie nationale, car il sera l'adversaire de Beauré, en finale. Ce combat qui promet beaucoup d'action, sera le 90e

dans la carrière de Mancini, qui a un dossier de 76 victoires et 13 défaites. Parmi ces victoires, Mancini a déjà obtenu une décision sur R. Duguay, de l'Armée canadienne, tandis que Beauré envoyait ce dernier au pays des rêves, dès la première ronde.

En semi-finale, Georges Cherry, de la Païestrie nationale, sera opposé à Claude Bernier, de Québec, dans la classe de 119 lbs. Ne pouvant trouver d'adversaires à Gherry, dans la classe des 112 lbs, Larivée lui oppose un boxeur plus pesant, et s'il gagne de nouveau, Cherry, devra dire adieu à sa catégorie.

Un autre intéressant combat sera disputé entre Claude Picard, de Ville Laflèche et Coco Lachance, de Québec, dans la classe des 125 lbs. Lachance n'a subi que trois défaites en 16 combats, tandis que Picard, un jeune de 16 ans, à la chevelure blonde, est comparé à Gus Mell à ses débuts.

Dans la classe des 147 lbs, Jacques Leduc du Square A.C. tentera de remporter une autre victoire, aux dépens de Small Montana, de Québec, qui possède un record de 25 victoires et 7 défaites.

Dans la catégorie mi-lourd (175 lbs), Gordon Swanson, du University Settlement, finaliste des Golden Gloves l'an dernier, tentera de prendre sa revanche, sur le champion, Burke Hart, du Chauvin A.C.

Dans un autre combat, classe 147 lbs, Vince Avans, de la Païestrie nationale, un second Sugar Ray Robinson, qui n'a subi que deux défaites en 11 combats, sera opposé à Pat O'Connor, du University Settlement. Ce dernier a déjà accumulé 20 victoires en 24 combats.

Deux autres combats seront baciés d'ici une couple de jours, et Larivée, nous avise que tous ces combats seront de 5 rondes.

Liston vs Machen

LOS ANGELES — Joe Louis, l'ancien champion poids lourd qui annonçait dimanche la formation des United World Enterprises Inc., a pris l'avion pour l'Est avec l'espoir d'organiser un combat entre Sonny Liston et Eddie Machen. Ce serait sa première attraction comme promoteur à Los Angeles.

Les compteurs de la L.H.N.

	B	A	Pts
Bathgate (Rangers)	11	26	37
Provost (Canadien)	17	15	32
Geoffrion (Canadien)	10	19	29
Mahovich (Toronto)	12	16	28
Howe (Detroit)	12	16	28
Litzenberger (Rangers)	13	14	27
McKenney (Boston)	11	16	27
Kelly (Toronto)	11	16	26
Bucyk (Boston)	7	19	26
Backstrom (Can.)	14	10	24
Prentice (Rangers)	10	14	24
Richard (Canadien)	9	15	24
Mohns (Boston)	9	14	23
Mikita (Chicago)	8	15	23
Ullman (Detroit)	9	13	22
Toppazzini (Boston)	7	15	22
Hay (Chicago)	4	18	22
Hull (Chicago)	11	10	21
Marshall (Canadien)	7	14	21
Delvecchio (Detroit)	6	15	21
Pulford (Toronto)	10	10	20
Stasiuk (Detroit)	10	10	20
Horvath (Chicago)	9	11	20
Duff (Toronto)	9	11	20
Pennington (Boston)	3	17	20
Hicke (Canadien)	7	12	19
Litzenberger (Dét.)	7	12	19
G. Tremblay (Can.)	11	8	18
Heberton (Rangers)	9	9	18
Nevin (Toronto)	9	9	18
Keon (Toronto)	6	12	18
Henry (Rangers)	12	5	17
Bonin (Canadien)	6	11	17
Goyette (Canadien)	3	14	17
Harvey (Rangers)	3	13	16
McDonald (Chicago)	8	7	15
Snack (Toronto)	5	10	15
Armstrong (Toronto)	4	10	15
Talbot (Canadien)	1	14	15
Gendron (Rangers)	9	5	14
Olmstead (Toronto)	6	7	13
Nesterenko (Chicago)	6	7	13
Schinkel (Rangers)	4	9	13
Oliver (Boston)	2	11	13
Gadsby (Detroit)	2	11	13
Hampson (Rangers)	1	12	13
Harris (Toronto)	8	4	12
Murphy (Chicago)	7	5	12
Ratelle (Rangers)	4	8	12
Gray (Boston)	7	4	11
Balfour (Chicago)	7	4	11
Johnson (Detroit)	5	6	11
Stanley (Toronto)	4	7	11
Horton (Toronto)	4	7	11
Melnik (Chicago)	4	7	11
Howell (Rangers)	2	9	11
Novostov (Boston)	5	5	10
Greer (Detroit)	5	5	10
Wharram (Chicago)	5	5	10
Vasko (Chicago)	0	10	10

CLÉROUX: La NBA? connais pas!

MONTREAL — Le champion poids lourd canadien Bob Cléroux, de Montréal, a révélé, hier, qu'il était plus intéressé par le choix de son prochain adversaire que par sa suspension de la NBA. Il devrait connaître le nom de son rival d'ici la fin de semaine et, d'ici là, il n'entend pas perdre le sommeil.

Cléroux a été suspendu de l'Ontario en septembre pour ne pas avoir accordé un combat-revanche à George Chivalo, de Toronto. C'est cette suspension que la NBA vient d'appuyer.

Toutefois, Cléroux peut continuer à se battre à New York, dans l'Etat du Massachusetts et en Europe de même qu'à Montréal, où la Commission athlétique n'a pas endossé la décision de la NBA.

Selon Al Bachman, le gérant de Cléroux, cette affaire n'est qu'un truc publicitaire qui prouve que la NBA descend dans l'estime du public américain. Aussi, cette suspension n'a aucune signification. D'ajouter Cléroux... "Nous avons reçu une offre pour rencontrer le

champion britannique Henry Cooper. De plus, Bachman doit rencontrer le gérant de Patterson, Cus D'Amato, mais nous n'anticipons rien."

Cléroux a reconquis son titre canadien aux dépens de Chivalo en août dernier, lors de leur 3e match. Il a alors déposé une garantie de \$5.000, assurant un combat-revanche à Chivalo au plus tard le 8 septembre dernier.

"Mais tout cela n'est rien," selon Cléroux, "Chivalo n'a pas plus envie de me rencontrer que moi. J'ai l'intention de lancer dans le fleuve. Il a peur de moi. Je suis prêt à le combattre à poings nus. S'il y a un autre combat entre nous deux, j'exigerai des gants de six onces et le mettrait certainement KO... mais il ne voudra plus me faire face."

Johansson vs Bygraves

LONDRES, Ang. — Ingemar, sur le chemin du retour, rencontrera Joe Bygraves de la Jamaïque, le 2 février prochain; c'est maintenant officiel.

La rencontre entre l'ex-champion de l'Empire Britannique aura lieu à Göteborg, Suède.

Al Phillips, le gérant de Bygraves, a déclaré que tous les détails de la rencontre ont été réglés et acceptés de part et d'autre et à la satisfaction des deux camps. Phillips a rajouté que Bygraves recevra environ cinq fois le montant qu'il a reçu en 1956 alors qu'il avait perdu aux points contre Johansson.

Pour Johansson ce sera la première occasion pour lui de refaire son prestige perdu aux Etats-Unis lors de sa rencontre avec Floyd Patterson. De son adversaire de février prochain, Johansson déclare: "Lors de mon premier combat contre Bygraves, je ne me souviens que d'une chose: dans les trois premiers rounds, j'ai attrapé une terrible raclee."

d'Origine OF Canadienne

WHISKY CANADIEN CERTIFIÉ ÂGÉ DE 8 ANS

D'Origine Franchement Canadienne, car c'est un whisky canadien, distillé par des Canadiens, à Valleyfield, O.F.C. est le premier whisky canadien à porter un certificat numéroté, daté et signé, prouvant qu'il a vieilli pendant huit ans dans de petits fûts en chêne.

Schenley Ltd.
"Distillateurs de whiskeys d'âge certifié"

O.F.C.
CANADIEN WHISKY

ORDER OF MERIT: 12 ANS • RESERVE: 6 ANS
GOLDEN WEDDING: 5 ANS

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE...

PRENEZ UNE KINGSBEER

Les préparatifs des Fêtes seront beaucoup plus joyeux si vous les couronnez d'une Kingsbeer! Cette saveur fine et unique que vous retrouvez avec tant de plaisir, Kingsbeer la possède grâce à son brassage prolongé, qui dure tout le temps qu'il faut. Faites de Kingsbeer le complément de vos joyeuses réunions des Fêtes!

KINGSBEER LA PREMIÈRE... LA MEILLEURE... DEPUIS TOUJOURS

M. WALTER GORDON S'EST-IL CONVERTI OU CACHE-T-IL LE FOND DE SA PENSEE ?

Par Clément Brown

OTTAWA — Il ne fait aucun doute que le parti libéral fédéral a choisi l'un de nos plus prestigieux économistes en faisant de M. Walter Gordon le co-président de son comité d'organisation, au même titre que M. Lionel Chevrier. Président de la fameuse commission Gordon, le nouveau co-président sera évidemment chargé d'expliquer aux Canadiens les grandes lignes du programme libéral en matière de politique fiscale, financière et monétaire. Cette nomination devrait permettre de hausser de plusieurs crans le niveau de la discussion, entre les principaux protagonistes des différents partis. A une condition cependant, c'est que personne ne s'enferme dans un langage hermétique que ne comprendraient pas les électeurs moyens.

Dans son programme adopté en janvier dernier, le parti libéral fédéral préconise une planification à l'échelle régionale comme base de toute action efficace de l'Etat central. Cette disposition semble tenir compte de la division des pouvoirs entre Ottawa et les provinces.

Parlant mardi dernier à Charlottetown, M. Walter Gordon est revenu sur une thèse qu'il soutient depuis longtemps et qu'il reprend dans un livre publié l'été dernier, qui a pour titre: "Troubled Canada". M. Gordon déclare textuellement dans cet ouvrage:

"Nous avons besoin au Canada de planifier beaucoup plus à long terme le développement économique sur une base régionale et d'aborder de façon beaucoup plus positive les problèmes de certaines régions."

"Ceci est particulièrement vrai dans notre pays où la préservation de l'unité nationale doit toujours dominer dans l'esprit des chefs de gouvernement et où de sérieux dangers existent dans les niveaux de revenus selon les différentes régions constituent inévitablement une source de frictions."

Tout ceci est fort bien mais M. Walter Gordon a tronqué en quelque sorte la pensée qu'il exprimait, à ce sujet, le 23 février 1960 quand il déclarait — aussi — à Hamilton:

"La question que nous avons à nous demander est de savoir si nous sommes disposés à céder au gouvernement fédéral suffisamment de pouvoirs pour lui permettre d'influencer le taux de l'activité économique dans tout le pays."

Et encore: "C'est le devoir du gouvernement fédéral de faire tout en son pouvoir pour niveler les hauts et les bas des soi-disant cycles économiques."

Et voici la phrase-clé: "La chose sera impossible si nous optons pour une approche régionale (balkanized) à ce difficile et complexe problème."

M. Gordon s'explique là-dessous: "La structure future de l'économie canadienne ne dépendra pas dans une faible mesure de la décision que nous prendrons d'avoir un gouvernement central possédant assez de pouvoirs pour influencer le rythme et le taux de l'activité économique à travers le pays ou, au contraire, de retourner au régionalisme (balkanization) et de mettre l'accent sur les droits des provinces."

On admettra que ce discours de Hamilton doit être mis dans la balance quand il faut juger des théories économique-constitutionnelles de M. Gordon. Il est possible que celui-ci ait changé d'idée depuis un an mais pourquoi ne s'en explique-t-il pas? Certes M. Gordon n'est pas plus fauteur sur ce point que bien d'autres politiciens mais cela ne le soulage nullement d'une obligation morale de premier ordre.

Un éminent journaliste canadien meurt à Ottawa

OTTAWA — L'un des plus éminents journalistes canadiens, M. Grant Dexter, est décédé, mardi soir, à l'âge de 65 ans.

M. Dexter, qui a commencé au bas de l'échelle dans le journalisme pour devenir chef de la rédaction, a préféré revenir à son métier de reporter et, à sa mort, il était correspondant parlementaire à Ottawa pour le "Winnipeg Free Press" où il avait été engagé à l'âge de 16 ans et dont il était rédacteur en chef "honoraire".

Au cours de la première grande guerre, il avait servi dans l'infanterie et avait refusé d'être promu.

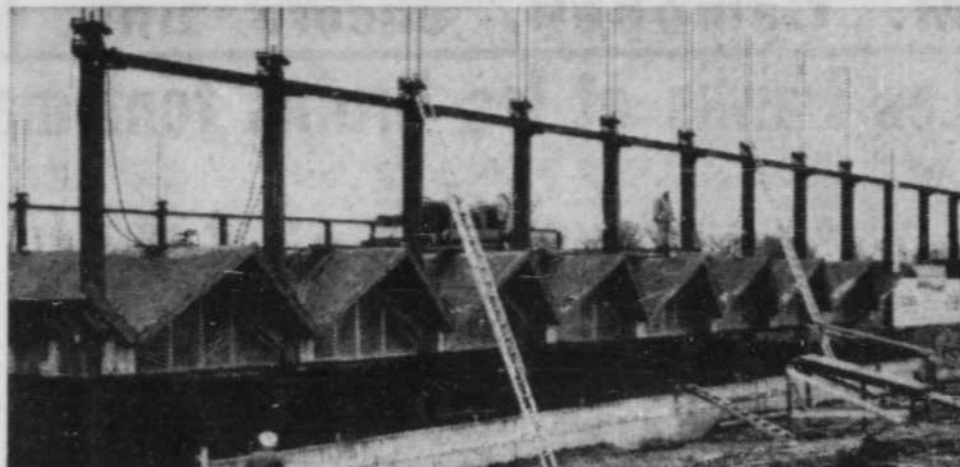
Ses funérailles auront lieu jeudi à Ottawa.

Mme J.-L. Oscar Archambault est morte à 85 ans

On nous fait part du décès, survenu à l'hôpital après une longue maladie, de Mme J.-L. Oscar Archambault, née Barré, épouse de feu L.-Oscar Archambault, ancien trésorier général de l'université de Montréal. La défunte était âgée de 85 ans.

Elle laisse deux filles: Me Oscar Archambault, n.p., vice-président et trésorier de la Compagnie d'assurance Acterna-Vie, et Me Jean Archambault, avocat en chef de la Commission hydroélectrique de Québec; ses brux: Mmes Oscar Archambault (née Regina Bisson) et Jean Archambault (née Marie Archambault); et ses petits enfants: Santa Monica, Californie, Luc, Jean et Monique Archambault de Montréal.

Le corps de la défunte est exposé au Salon funéraire Deslauriers, boulevard Sainte-Croix, ville Saint-Laurent.



La toiture (2,000 tonnes) de l'aréna de ville La Salle, installée d'une seule pièce

Le toit de l'aréna municipal de la cité de La Salle a été mis en place cette semaine par une méthode révolutionnaire. Ce toit de béton a été construit au sol et des vérins hydrauliques installés sur chaque colonne des murs extérieurs de l'édifice, ont servi à le hisser. Cet aréna a été érigé à l'angle du boulevard Champlain et de la rue Beyries. Cette vaste enceinte de 250 pieds de longueur par 115 de largeur peut admettre 1,800 spectateurs assis. Une salle de réunion, des bureaux, des vestiaires et un restaurant ont été aménagés au sous-sol. La toiture de béton forme un seul bloc bien qu'elle ait l'apparence de sections en dents de scie, percées de fenêtres triangulaires. Ce toit a été coulé au sol à l'aide de formes métalliques amovibles montées sur chariot. La méthode "lift slab" permet, par un contrôle central des vérins, de hisser ce toit d'un seul bloc, à une hauteur de 23 pieds, en moins de trois heures. La toiture pèse près de 2,000 tonnes; elle est soutenue par 36 colonnes; elle a été posée en deux sections. Il faut maintenant couler le joint central. Cette méthode offre un intéressant épargne de temps et d'argent. C'était la première fois au pays qu'elle servait à la pose d'un toit de telles dimensions.

Le conflit ferroviaire

Les mécaniciens de locomotives devront prendre une décision

Un porte-parole de la Fraternité des mécaniciens de locomotives a confirmé hier la nouvelle voulant que son conseil exécutif ait rejeté le rapport majoritaire d'une commission de conciliation dans son différend avec les Chemins de fer nationaux.

La veille, les dirigeants du Canadien National avaient annoncé qu'ils acceptaient ces recommandations et qu'ils s'approprieraient à les appliquer dès le 1er janvier.

Le porte-parole syndical a déclaré que le rapport majoritaire enlevé plus aux mécaniciens qu'il ne leur en accordait. Il a ajouté que les membres qui sont répartis à travers le pays recevront des bulletins de vote sur lesquels ils inscriront leur accord ou leur refus. Ce vote devrait durer de quatre à six semaines. Il a précisé que le Conseil exécutif du syndicat ne fera aucune recommandation et que les membres voteront ainsi en toute liberté.

Les principales recommandations du rapport majoritaire prévoient une hausse de 6 1/2 p. c. répartie sur trois années et la suppression d'une série d'allocations dites "arbitraires" qui remontent à l'ère des locomotives à vapeur. Le rapport propose de remplacer ces allocations par le paiement d'une somme globale de \$20 à \$75 calculée sur la longueur du temps travaillé par les mécaniciens au cours des huit dernières périodes de travail.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré que lorsque les augmentations auront été accordées, elles se traduiront à la fin du contrat, par une hausse horaire de \$0,3185 cents l'heure pour les mécaniciens sur les trains de passagers et de \$0,2405 cents sur les trains de marchandises et de \$0,1755 aux mécaniciens sur les locomotives dans les cours de triage.

M. LESAGE, PRIÉ D'INTERVENIR

300 bûcherons veulent que la CRO reconnaisse le droit d'association

MISTASSINI. — Trois cents bûcherons réunis à Mistassini sous l'égide de l'UCC, viennent de protester énergiquement auprès du premier ministre de la province. Ce grand rassemblement de bûcherons avait lieu à l'occasion du premier anniversaire de la demande de reconnaissance syndicale par l'UCC pour les bûcherons à l'emploi de la Compagnie St-Lawrence. Les bûcherons ne veulent plus attendre davantage. C'est par un vote unanime qu'ils ont donné leur appui total à l'UCC dans la lutte qu'elle menait pour défendre leurs intérêts. Même si ce retard leur cause des dommages considérables, les bûcherons sont prêts à lutter jusqu'au bout dans cette affaire et son solidaires plus que jamais à leur association professionnelle, l'UCC.

UN RETARD INTOLERABLE

M. Xavier Fortin, qui présidait cette grande assemblée, rappela aux bûcherons le but de cette réunion. "Il y a un an, dit-il, l'UCC pénétrait sur les limites de la compagnie St-Lawrence à la demande des bûcherons et cela en vue de les faire bénéficier du syndicalisme. Quarante-vingt pour cent des bûcherons alors à l'emploi de cette compagnie ont adhéré à l'UCC en vue d'obtenir une reconnaissance syndicale. Cette reconnaissance, ajouta-t-il, nous ne l'avons pas encore et par les bûcherons concernés à la Commission des relations ouvrières et aux autorités gouvernementales. Un tel retard est-il explicable? Pouvons-nous attendre davantage? A cette question, les 300 bûcherons répondirent par un non unanime. Monsieur Fortin présenta ensuite les conférenciers: M. Jean-Louis Duchaine, André Théberge et Paul-Emile Tremblay, tous organisateurs syndicaux à la Fédération de l'UCC du Saguenay; M. Jean-Marie Couet, secrétaire de ce organisme et M. Léopold Lévesque, ingénieur forestier et directeur provincial du service forestier de l'UCC.

LE DROIT D'ASSOCIATION MENACE

Monsieur Duchaine rappela aux bûcherons tout le travail fait par l'UCC en vue d'organiser les bûcherons, les difficultés rencontrées lors de la pénétration sur les limites de la Compagnie St-Lawrence, tel la police provinciale; puis la Commission contesta la demande de reconnaissance syndicale; il y eut échange de mémoires, audition devant la Commission par l'UCC en vue de hâter la décision de la Commission. "Votre union" de dire monsieur Duchaine, n'a rien négligé dans cette importante cause. Pourquoi alors cette demande n'a-t-elle pas encore été accordée, alors que toutes les exigences de la loi ont été rencontrées? Alors que la loi exige 50% plus un, vous êtes adhérents librement à l'UCC dans une proportion de 80%. Une telle adhésion en masse ne prouve-t-elle pas suffisamment votre désir d'être unis?"

M. Diefenbaker passera la Noël dans la capitale avec 8 de ses ministres

Par Ben Ward

OTTAWA. — Le premier ministre, John Diefenbaker, ainsi que huit des 22 membres de son cabinet passeront la fin de semaine de Noël dans la capitale en compagnie des membres de leurs familles.

Son Excellence le gouverneur général et Madame Vanier quitteront Ottawa la semaine prochaine pour se rendre à Québec. Ils séjourneront à La Citadelle où la réunion de famille aura lieu. Le vice-roi sera de retour dans la capitale en temps pour la levée du jour de l'an. Cette ancienne coutume veut que le gouverneur se rende au Sénat pour accueillir les membres du Parlement et le public qui désirent lui offrir leurs vœux de bonne année.

Quant au premier ministre, il passera le jour de Noël à sa résidence officielle qui surplombe la rivière Ottawa. Les autres membres du cabinet qui se proposent de passer le congé de Noël dans la capitale en compagnie de leurs épouses et enfants sont: le ministre de la justice, M. Davie Fulton, le ministre des finances, M. Donald Fleming, le ministre des affaires extérieures M. Howard Green, M. Gordon Churchill, ministre des affaires des anciens combattants, le ministre du revenu national, M. George C. Nowlan, le ministre des travaux publics, M. David Walker, le ministre des pêcheries, M. Angus MacLean, ainsi

que le solliciteur général, M. Williams J. Browne.

Le leader de l'opposition, M. Lester Pearson, et son épouse ont quitté Ottawa pour Mexico où ils passeront la semaine en compagnie de leur fils Geoffrey, qui est premier secrétaire de l'ambassade canadienne à Mexico. Le chef CCF, M. Hazen Argus, passera la période des fêtes à sa ferme, près de Kayville, Sask.

Le ministre du commerce, M. George Hees, passera le jour de Noël à Toronto après quoi il partira avec sa famille pour passer le reste du congé au Mont-Tremblant pour faire du ski. Le ministre de l'immigration, Mme Ellen Fairclough, se propose de passer trois jours à Hamilton avec les membres de sa famille mais elle sera de retour à son bureau le lendemain de Noël. M. Léon Balcer passera le congé de Noël à Trois-Rivières. M. William Hamilton sera à Montréal de même que M. Pierre Sévigny. Le ministre de la production de la défense, M. Raymond O'Hurley, sera à St-Gilles pour la période des fêtes.

Anciens de Sainte-Marie

M. Paul Legendre, réalisateur à Radio-Canada et membre de la troupe Miville Couture, sera le conférencier à la réunion hebdomadaire des anciens de Sainte-Marie, lundi prochain, le 18, à la suite vice-royale de l'hôtel Ritz-Carlton. Le titre de la conférence de M. Legendre sera "Humour, nécessité sociale". La réunion débute à 5h.45.

M. Robichaud: il faut utiliser les ports atlantiques

SAINT-JEAN, N.-B. — Le premier ministre Louis Robichaud a établi un rapprochement entre la "survivance économique du Canada" et la nécessité d'utiliser les ports des provinces maritimes pour exporter nos marchandises.

Prenant la parole à l'occasion du jour des ports de l'Atlantique, le premier ministre a déclaré que Halifax et Saint-Jean ont été les portes d'entrée au Canada et pourraient bien servir encore à sauver le pays.

L'avenir économique du Canada, a-t-il dit, reposant sur ses exportations, ses ports lui sont indispensables.

GM et les Ouvriers unis de l'auto ont trouvé une formule d'entente

TORONTO — Les employés en grève dans cinq usines de General Motors en Ontario ont voté, sur un accord conclu entre la compagnie et les Travailleurs unis de l'automobile (UAW).

La ratification du contrat signifiera, sans doute, un retour au travail, aujourd'hui, dans les cinq usines mettant ainsi fin à la plus courte grève officielle chez General Motors. L'accord a été conclu de bonne heure, hier.

Les 16,000 employés payés à l'heure se mirent en grève à minuit, dimanche, quoique la moitié d'entre eux aient quitté le travail sans être autorisés, jeudi dernier, à l'usine d'Oshawa.

Des deux côtés, on convient que c'est à la suite de rajustements de bénéfices, en regard des différents plans sociaux gouvernementaux en vigueur au Canada et aux Etats-Unis, qu'on en est venu à un accord. En définitive, l'accord coûtera à la compagnie le même montant que cela lui aurait coûté avec une offre faite la semaine dernière.

George Burr, directeur des Travailleurs unis du Canada, dit que l'accord est "essentiellement selon les suggestions que nous avons faites il y a des semaines". Il croit bien que la ratification par le vote des employés ne sera qu'une affaire de formalité.

Le nouveau contrat

En vertu du nouveau contrat, le travailleur ne trouvera pas qu'il y a beaucoup de changement à l'argent qu'il rapportait à la maison, soit \$2,69 l'heure. Environ le tiers de l'augmentation de salaire obtenue sera consacré à des plans de bénéfices, notamment: — des frais médicaux entièrement payés, des frais d'hospitalisation et chirurgicaux entièrement payés pour l'employé et sa famille de même qu'une assurance-groupe sur la vie, la maladie et les accidents;

— un plan de pension amélioré, tout particulièrement pour les employés qui prennent leur retraite après 65 et 70 ans;

trois augmentations annuelles de salaires de 6 1/2 cts de l'heure ou 2 1/2 pour cent — la continuation de la formule du coût de la vie, ce qui donnera une augmentation de 1 cent de l'heure à partir du mois prochain.

de nouvelles garanties de revenus durant les petites semaines de travail, un plan amélioré de vacances et des allocations de déplacement jusqu'à concurrence de \$580 pour les employés transférés d'une usine à l'autre.

Lorsque M. Louis Smeaton, en charge des négociations chez General Motors, et M. Burr, se sont séparés, après la signature du contrat, M. Smeaton a serré la main à M. Burr en disant: "Eh bien, George, nous nous reverrons dans trois ans."

Les bénéfices accrus

Le syndicat a obtenu une amélioration du plan de retraite, de sorte que les travailleurs ayant complété 30 années de service retireront une pension de \$200,00 par mois, y compris l'assurance-vieillesse du gouvernement. Le montant exact que le travailleur recevra entre 65 ans et 70 ans équivaudra à \$1,80 par mois pour chaque année de service. Ce bénéfice supplémentaire s'ajoute aux \$200 par mois par année de service qui sont payés à tous les retraités.

Une amélioration sur le plan négocié aux Etats-Unis prévoit le paiement par la compagnie du coût total du plan d'assurance-vie-maladie et accident.

Le plan de bénéfices supplémentaires en cas de chômage vaudra aux travailleurs un revenu équivalent à 62 pour cent du salaire avant taxes, plus une allocation de \$1,50 par semaine par enfant. Les bénéfices seront payés pendant 52 semaines et comprennent une paie de séparation qui sera de \$1,837 après 20 années de service.

La nouvelle formule de salaire garanti prévoit que lorsque la semaine de travail sera moindre de 40 heures, l'employé aura droit à 65 pour cent de son salaire hebdomadaire en cas de semaine réduite cédulée, c'est-à-dire prévue, et de 50 pour cent de son salaire, dans le cas d'une semaine réduite non cédulée.

M. Léonard Woodstock, vice-président international des Ouvriers unis de l'auto, a déclaré que le règlement canadien est supérieur à celui qu'ont obtenu les ouvriers américains de l'automobile.

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9 h. 30 (samedi 5h.30)



DEMANDEZ VOS COUPONS DE PARTICIPATION AU CONCOURS DU QUARTIER FRANÇAIS

Chaque dollar d'achat vous donne droit à un coupon

UNE AUTO "ENVOY" (ou \$1,500) sera attribuée le 22 décembre

au programme du QUARTIER FRANÇAIS à 10 h. Canal 10

Déposez vos coupons dans les boîtes-concours au rez-de-chaussée, chez Dupuis.

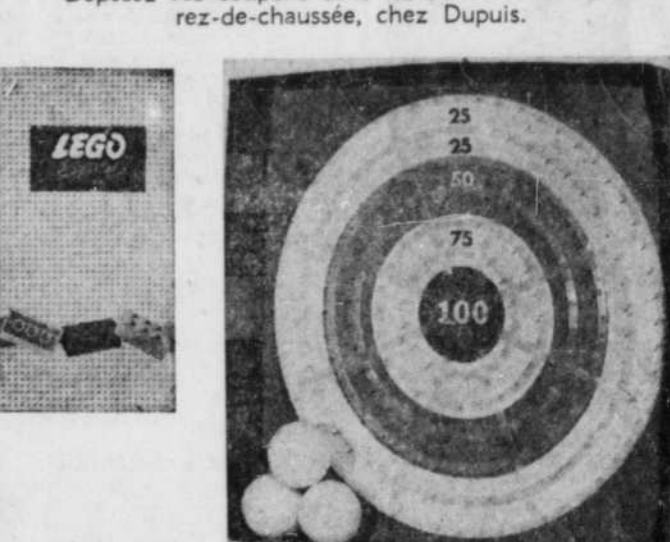


LEGO SYSTEM

Jeux de construction éducatif

2.50 à 27.50

Plan de ville comprenant hôtel, garage, auto, arbre, poste d'essence, de taxi, etc. — Le tout contenu dans une magnifique boîte décorée de belles couleurs.



LEU DE CIBLE AU COMPLET

3 BALLE BOULES DE NEIGE

Cible en fort carton coloré de couleurs gaies, le tout, les pointes en plastique. Diamètre 13". Les 3 balles de neige en polythène. Les enfants peuvent s'en servir sans danger.

2.98

Balles additionnelles 3 pour .50

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 910



Chauds ensembles de neige

4 à 6 ans Ord. 24.95 **19.95**

7 à 14 ans Ord. 29.95 et 35.00 **22.95**

VI.2-6171

ENSEMBLES HOCKEY

Tricot laine/coton Garçons 8 à 16 ans

5.49 COMPLET

Nylon traité au Néoprene (un certain nombre en Suéde dans le groupe). Ces ensembles 2-pièces chaudement doublés de matelassé ou de simili mouton. Fermeture à glissière Jumbo. Poches. Capuchon à même et amovible. Le pantalon doublé, empiécement aux genoux, sous-pieds élastique, glissière aux chevilles. Brun, Rouge, Bleu, Vert Loden, Marine, Gris charcoal, Or.

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661